JOU
1220

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT.-PERIODIQUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

A Carignan

Chasseur tué d'une décharge en plein visage par un copain

CARIGNAN — Un jeune homme de 24 ans de la rive-sud a été abattu d'une balle en plein visage par un compagnon, lors d'un tragique accident de chasse survenu hier avant-midi sur le terrain d'un dépotoir à Carignan.

La victime est M. Joël Lassonde, domicilié au 1712, Roosevelt, à St-Hubert. Tout indique que la victime a péri instantanément, même si sa mort a été constatée par le Dr Jacques Potvin à l'Hôpital Chrales-Lemoyne, de Greenfield Park, où elle avait été transportée d'urgence par ambulance.

Le coup fatal aurait été tiré par un compagnon de chasse de la victime, M. Damien Pearson, 25 ans, de St-Hubert, sous les yeux d'un autre témoin, M. Adrien Plante, 50 ans, également de St-Hubert, qui accompagnait les deux autres à cette excursion de chasse au petit gibier.

La tragédie est survenue vers 11 heures 30, hier avant-midi, mais on ignore les circonstances ayant entouré cet accident. Tout ce qu'il a été possible d'apprendre de la police, c'est qu'une décharge provenant d'un fusil de calibre 12 partit accidentellement et atteignit M. Joël Lassonde en plein visage.

Au moment du drame, la victime et ses deux compagnons chassaient le petit gibier sur le terrain du dépotoir Desmeules, lequel est situé dans les limites de la municipalité de Carignan, en bordure de l'Autoroute des Cantons de l'Est.

D'après les premiers rapports de l'enquête policière, il semble bien qu'il s'agisse d'un accident de chasse et la police n'a pas procédé à l'arrestation des deux témoins, qu'elle a toutefois soumis à un long interrogatoire.

Ces deux personnes seront, certes, les témoins les plus importants lors de l'enquête du coroner qui s'instruira prochainement en rapport avec la mort de M. Lassonde. Toutefois, jusqu'à nouvel ordre, Pearson et Plante sont considérés par la police comme étant des témoins importants et non des suspects. Et, il en sera ainsi jusqu'à l'instruction de l'enquête du coroner, à moins que des faits troublants viennent entourer toute cette affaire au cours des prochains jours.

Entre-temps, la police poursuit l'enquête relativement à cette tragédie. L'enquête est menée par l'agent Claude Ethier, de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

La Voix de l'Est

VOL. 38 — NO 147 GRANBY, LUNDI 25 FÉVRIER 1974 15 CENTS



Opération déblaiement

Dès hier après-midi, une grue géante entreprenait l'opération de déblaiement des débris calcinés de l'édifice Langlois, l'une des deux immeubles dévastés par une incendie spectaculaire 48 heures auparavant. Cette scène a été croquée sur le vif, hier après-midi, alors que cette grue laissait balancer un poids de plusieurs centaines de livres, de façon à jeter par terre les murs et la charpente de l'édifice Langlois, lesquels étaient encore debout après le passage des flammes, même si le toit s'était effondré par l'intérieur. De cette façon, il devenait plus facile d'entreprendre le déblaiement des décombres, tout en écartant le danger que constituaient ces murs et cette charpente de fer encore en place. Une scène plutôt inusitée pour un dimanche après-midi, c'est dans un vacarme inhabituel sur la rue Principale, que s'est déroulée cette opération déblaiement, à laquelle n'a pas été soumis l'autre édifice incendié.

(Photo Jeannot Petit)

Dans trois hôtels de Granby

Une descente de la moralité mène à l'arrestation d'une trentaine d'adolescents

par Réal Marchessault

GRANBY — Une trentaine de jeunes âgés de moins de 18 ans ont été appréhendés samedi soir, lors d'une importante opération policière déclenchée simultanément dans trois établissements hôteliers de Granby.

"L'Opération Vics, comme on l'a appelée, a porté son action sur l'hôtel Windsor, l'hôtel Granby et la Cachette Pub, située au centre d'achat Plaza Granby.

Des agents de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale, de Granby ainsi que des membres de l'ERAM, escouade régionale de l'alcool et de la moralité de Saint-Jean, avaient été mobilisés pour effectuer cette perquisition qui s'est déroulée à 11 heures p.m. pile, dans les trois établissements.

Le groupe, comprenant environ 70 personnes était dirigé par le caporal Gilles Breton, de l'ERAM. Comme l'Opération Vics s'étendait à trois établissements, trois équipes avaient été formées.

A chaque équipe s'ajoutaient trois représentants de la Gendarmerie canadienne, ainsi que des inspecteurs du Bureau des enquêtes criminelles de Montréal. Trois fourgons cellulaires, communément appelés "paniers à salade", de la Sûreté du Québec, ont aussi été employés, alors que trois chargés des communications de la SQ veillaient à la bonne marche de l'opération.

Hôtel Windsor

L'hôtel Windsor, de Granby était la cible principale de l'Opération Vics et c'est cet établissement qui a été le plus ardemment visité.

Il faut souligner que cette opération a été déclenchée à la suite de plusieurs plaintes parvenues aux autorités policières depuis quelque temps.

Ces plaintes touchent le service d'hôtellerie et d'hygiène ainsi que la facilité d'entrer dans cet établissement pour les mineurs et la circulation de la drogue.

Lors de la visite policière, un inspecteur de la Commission de contrôle de l'hôtellerie du Québec a inspecté la cuisine ainsi que les chambres de l'hôtel, alors que deux inspecteurs du bureau des enquêtes criminelles de Montréal interrogeaient les personnes à l'intérieur afin de détecter si certaines n'auraient pas d'antécédents judiciaires.

Trois membres de la Gendarmerie canadienne, section de Granby, se sont affairés à leur tâche habituelle alors que les agents de la SM et de la SQ contrôlaient les identités et appréhendaient les jeunes âgés de moins de 18 ans.

Quant aux deux autres endroits visités, le but était la détection de la drogue et le respect de la loi sur l'âge d'entrée dans un établissement hôtelier. A la Cachette Pub, une douzaine de jeunes ont été arrêtés.

Bilan

Même si l'Opération Vics n'a pas donné les résultats escomptés, selon l'avis de plusieurs policiers, il appert qu'une trentaine de mineurs aient été arrêtés et conduits, soit au bureau de la SQ de Granby, ou à la Sûreté municipale.

A cet endroit, les jeunes ont été conduits dans la salle du conseil, alors que les policiers ont procédé aux vérifications d'identité ainsi qu'à l'enregistrement des jeunes. Peu après, ils ont tous été relachés.

Ceux qui ont été arrêtés seront invités, par voie de sommation, à se présenter en Cour du Bien-être social.

Pour sa part, la GRC a recueilli quelques articles relatifs à la consommation ainsi qu'au commerce de la drogue. On n'a cependant enregistré aucune personne ayant des antécédents judiciaires.

Aucune arme n'a été trouvée dans les établissements visités, mais quant au service d'hôtellerie du Windsor, le caporal Breton a souligné qu'un rapport serait présenté à la Commission de contrôle du Québec.

Enfin, soulignons que la rumeur veut que la série d'articles sur "le Phénomène de la drogue à Granby", parue la semaine dernière dans la Voix de l'Est, ne soit pas étrangère à l'Opération Vics.

Et Don Peacock déclare...

"Seule solution: faire du français la seule langue pour le travail"

MONTREAL (PC) — Le président de l'Association des enseignants anglophones de Montréal, M. Don Peacock, affirme que le meilleur moyen de régler le problème de la langue au Québec est de faire du français la langue officielle de travail.

M. Peacock soutient cependant que les parents ne devraient pas être privés de leur liberté de choisir la langue d'enseignement pour leurs enfants, puisque, selon lui, toute langue qui doit être protégée par la coercition ne vaut pas la peine d'être sauvée.

M. Peacock a précisé qu'un plus grand nombre d'anglophones et d'immigrants enverraient leurs enfants dans les écoles francophones si le gouvernement rendait difficile la tâche d'obtenir un emploi au Québec à moins d'être suffisamment bilingue, et si le gouvernement améliorait considérablement la qualité de l'anglais enseigné dans les écoles françaises.

L'Association des enseignants de Montréal groupe les 2,700 enseignants de la Commission scolaire protestante de Montréal.

Promotion et défense du français

Québec doit faire plus mais pas sans Ottawa...!

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec doit accomplir davantage pour la promotion et la défense de la langue française mais, de là à détenir seul le pouvoir dans tout ce qui touche à l'esprit, à la culture, voilà une thèse qui ne se défend pas à l'intérieur du fédéralisme.

Telle est l'opinion du premier ministre Trudeau dans tout le débat sur "la souveraineté culturelle" que réclame le gouvernement Bourassa et qui fait couler beaucoup d'encre depuis le discours-choc du ministre fédéral des Communications, la semaine dernière à Montréal, sur ce sujet.

Interrogé hier soir à l'émission Politique atout, à la télévision d'Etat, M. Trudeau ne s'est pas trop aventuré sur ce terrain glissant. Il a plutôt dit qu'il faudrait tout d'abord poser la question au gouvernement québécois: qu'est-ce que vous entendez par souveraineté culturelle?

"Un Québec francophone, par exemple, ça vous irait?, a demandé l'animateur André Payette.

"Eh bien, je comprends", a répondu le premier ministre.

Celui-ci ne s'objecterait pas ainsi à l'unilinguisme français au Québec "dans le même sens où à l'intérieur de notre politique de bilinguisme, on accepte une langue en Ontario ou une en Colombie-Britannique".

Cependant, a ajouté M. Trudeau, il ne faudrait pas que ce soit un prétexte pour que l'Ontario ou la Colombie-Britannique ne reconnaissent pas les droits de la minorité francophone, comme pour le Québec de nier les droits de la minorité anglophone.

Au sujet de la notion de souveraineté culturelle préconisée par le gouvernement Bourassa, le premier ministre canadien a souligné qu'il n'accepte certainement pas ce terme au sens légal, c'est-à-dire si M. Bourassa signifie qu'aucun pouvoir, le fédéral, ne peut avoir de juridiction dans la culture.

Mais si M. Bourassa veut dire "souveraineté" en ce sens que le Québec a l'intention d'exercer davantage les pouvoirs, mon Dieu, qu'il a déjà, sur la langue ou la culture, eh bien, j'applaudis à tout rompre", a-t-il poursuivi.

Au sujet de la prétention des Québécois, à l'effet qu'ils ne peuvent se fier "à un gouvernement dominé par les Anglais, celui d'Ottawa, pour protéger leur culture", M. Trudeau a demandé: "Pourquoi alors est-cé que la minorité anglaise au Québec se fierait au gouvernement québécois pour protéger sa culture?"

"On trouve toujours des plus petites minorités que soi et s'il s'agit de savoir à quel moment on demande la souveraineté totale pour soi: c'est toute la question du séparatisme et vous connaissez ma réponse", a ajouté le premier ministre.

Selon Bourassa

La souveraineté culturelle du Québec: simple bon sens

QUEBEC (PC) — "La Souveraineté culturelle du Québec est une simple question de bon sens, parce que nous ne pouvons pas confier à la majorité anglophone du Canada le soin d'assurer la sécurité culturelle de la minorité francophone".

C'est ce qu'a déclaré le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, au cours d'entrevues sur les ondes de CJAD, Radio-Mutuel, Télémédia et tel que résumé dans un communiqué gouvernemental en fin de semaine.

En réponse à de nombreuses questions, M. Bourassa a souligné les contradictions et les insuffisances qu'il a décelées dans les récentes déclarations du ministre fédéral des Communications.

"Il nous dit que tout est culture. C'est évidemment une question de définition. Je pense que dans le domaine éonomique nous nous devons de collaborer, et nous collaborons avec le reste du Canada. Dans le cas du Québec, nous avons une majorité francophone et nous sommes de fait le seul gouvernement francophone en Amérique du Nord: nous ne pouvons donc pas confier à une majorité anglophone le soin d'assurer la sécurité culturelle de la minorité francophone, cela me paraît être une simple question de bon sens."

M. Bourassa a conclu son exposé en disant que les québécois, dans une perspective à long terme, devraient pouvoir assurer leur souveraineté culturelle à l'intérieur d'un fédéralisme économique donnant tous les avantages d'un niveau de vie nord-américain.

le sourire matinal

L'improbable arrive juste assez souvent pour rendre la vie énervante ou délicieuse.

La Meublerie.
691 Cowie, Granby Tel.: 378-9941

La météo

Régions des Cantons de l'Est: clair avec quelques nuages. Maximum près de 20. Aperçu pour mardi: beau.

ON A LA MOTO QU'IL VOUS FAUT
SAINT-CÉSAIRE MOTO SPORT enr. "HONDA"
ROUTE NATIONALE 1, SAINT-CÉSAIRE 469-2733

Nouvelles Régionales



Sur les traces du père

Tel père, tel fils, se plaît-on à dire selon un dicton populaire; dans le cas de Me Marc Jolin de Waterloo, ça n'a jamais été si vrai, car ce jeune avocat, qui vient d'être admis au Barreau suit fidèlement les traces de son père, Me Louis Jolin, conseiller de la Reine, qui exercice sa profession à Waterloo. Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée samedi, le Bâtonnier du district de Bedford, Me Jean-Paul Couture de Farnham à droite a présidé à l'assermentation du nouvel avocat en présence du père de celui-ci, Me Louis Jolin, à gauche.

(Photo Jeannot Petit)

L'Hydro-Québec effectuera des patrouilles sévères

FARNHAM (CN) — Les employés de l'Hydro-Québec effectueront des patrouilles sévères dans la région de Farnham afin de trouver les causes des nombreuses pannes survenues dans ce secteur, depuis le début de 1974. Cette vérification constituerait la réponse à la ville de Farnham qui demandait un service plus adéquat.

Dispositions nécessaires

Un porte parole de l'Hydro-Québec pour la région Richelieu a précisé qu'on ajouterait aux patrouilles faites par la route des vérifications par hélicoptère. Ces travaux seront effectués au cours du printemps 1974 et permettront aux employés de trouver tous les points faible du système d'approvisionnement de la région de Farnham.

Notre interlocuteur a ajouté que les employés prendraient ensuite les dispositions nécessaires pour assurer un service adéquat à la clientèle. Les pièces nécessitant un changement seront remplacées et les équipements demandant des réparations les recevront.

Il semble cependant que l'Hydro-Québec devra tout de même forcer plus sur les réparations, à cause de la pénurie de matière premières. Certains métaux utilisés se montrent en effet rares tandis que cette société connaît des difficultés pour s'approvisionner en bois. Tout sera mis en oeuvre, malgré tout, pour satisfaire le mieux possible les demandes des consommateurs de la région de Farnham.

Plusieurs pannes

Cette décision des responsables de l'Hydro-Québec pour la région Richelieu ne pourra que plaire aux autorités municipales de Farnham. Le conseil avait en effet enregistré une plainte auprès de ces derniers pour souligner une succession de pannes d'électricité survenues au début de l'année.

La ville n'aura cependant pas obtenu satisfaction sur tous les points. Lefait qu'une équipe d'urgence soit disponible à Bedford et qu'il n'y ait pas une telle équipe à Farnham demeure, par exemple. En plus, les lignes de transmissions venant de l'extérieur de Farnham ne seront pas plus modernes qu'avant, pour cette année, du moins.

Il reste que le projet qui sera mis de l'avant par l'Hydro-Québec amènera sûrement une amélioration des services. Ces travaux permettront donx de faire patienter la population jusqu'au moment où le gouvernement réouvrira sa bourse pour permettre à la société de distribution d'électricité de moderniser ses installations.

Ville de Lac Brome met l'accent sur l'habitation

VILLE DE LAC BROME (JdB) — Le problème du logement revient une fois de plus à l'ordre du jour pour les autorités municipales de la Ville de Lac Brome. Ce problème apparaît de plus en plus comme une priorité essentielle au fur et à mesure que se finalisent les autres travaux d'envergure entrepris depuis quelques mois dans le secteur de l'aménagement des services publics.

L'absence de services d'aqueduc et d'égouts constituait un handicap sérieux à la mise sur pied d'une politique de logement rationnelle d'autant plus que les prêts sur habitation étaient plus difficilement obtenus à cause de cette situation.

Maintenant que ces services sont sur le point d'être rendus accessibles à la population, on note que la demande de logement se précise de plus en plus au point que les autorités municipales ont décidé de l'inscrire comme une priorité essentielle pour 1974.

La ville de Lac Brome a l'intention bien ferme de se pencher sur ce problème, et la première étape consistera en la recherche de l'identification des besoins réels du milieu. Etape qui sera surtout orientée vers deux catégories particulières de la population: les familles à revenus moyens et les personnes âgées.

Dès que les besoins de ces personnes seront précisés, des recommandations pourront être émises, qui permettront de mieux cerner le problème et d'orienter les actions concrètes qui devront être prises par la suite. Cette étape de l'échéancier pourrait se situer vers les mois de mai ou de juin.

En ce qui concerne la phase de concrétisation, c'est-à-dire la construction proprement dite, la ville de Lac Brome a l'intention de faire d'abord appel aux entrepreneurs privés, pour que ceux-ci mettent de l'avant des projets originaux susceptibles de répondre aux désirs de la population concernée.

Mais, advenant le cas où aucun projet sérieux ne serait mis de l'avant par des particuliers, la Ville de Lac Brome procéderait à une révision du problème dans l'optique d'une action municipale concertée.

M. Roland Caouette remplace M. Bachand

LA PROVIDENCE (CN) — La direction de la Commission scolaire Val-Monts vient d'annoncer l'arrivée d'un nouveau commissaire, au sein de son conseil d'administration; M. Roland Caouette remplacera ainsi M. Henri Bachand.

M. Bachand est décédé à la fin du mois de janvier et la Commission scolaire Val-Monts devait choisir un nouveau représentant pour la municipalité de Saint-Liboire qu'il représentait. M. Caouette terminera ce mandat.

L'ex-commissaire Bachand faisait également partie du comité exécutif de la commission scolaire. Les commissaires ont profité d'une assemblée spéciale pour élire son remplaçant à ce poste. M. Roland Mercier de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe remplira cette fonction pour la fin du mandat de M. Bachand.

Le Champignon-Val de Waterloo

Un événement pas comme les autres

WATERLOO — Le Champignon-Val qui se déroulera, à Waterloo, les 22, 23 et 24 juin, se veut une forme de promotion touristique et commerciale, selon M. Alain Jacques, directeur du Service du tourisme local, étant donné qu'il entre directement dans le programme publicitaire du Service du tourisme de Waterloo.

Le fait que ce Champignon-Val s'associe à l'image de la "ville des champignons" a pour but de donner une nouvelle orientation à la publicité de Waterloo afin d'attirer l'attention et la curiosité des gens.

Pourquoi un Champignon-Val? A cette question, M. Jacques répond que cette promotion demeure une excellente façon de faire connaître Waterloo et d'y attirer bon nombre de visiteurs de la région et, à long terme, les touristes du Québec. D'autant plus, d'ajouter M. Jacques, que la ville de Waterloo demeure la seule à pouvoir organiser un festival sous ce thème qui est en quelque sorte une "image de marque".

AFEAS

Au niveau de l'organisation du Champignon-Val, on forme présentement un comité qui en aura la charge et qui groupera divers représentants de plusieurs associations de Waterloo.

Des six sous-comités prévus, quelques-uns ont déjà été mis sur pied. On peut citer entre autres, le sous-comité "publicité-promotion" qui a été pris en charge par l'Association des marchands de Waterloo et le sous-comité "hors-d'oeuvres Champignon-Val" par le Cercle des Filles d'Isabelle de Waterloo.

Enfin, M. Alain Jacques rencontrait cette semaine l'Association féminine d'Education et d'Action sociale pour proposer à ses membres de prendre en charge le sous-comité "salades Champignon-Val" et leur en expliquer les grandes lignes.

L'AFEAS aurait ainsi pour tâche d'organiser cette activité qui aurait lieu trois fois, soit chaque jour du Champignon-Val, et ce, en collaboration avec le sous-comité "hors-d'eouvres Champignon-Val".

Ces deux sous-comités verraient en fait leurs activités se conjuguer à plusieurs niveaux. Des concours de hors-d'oeuvres et de salades seront organisés pour toute la population qui devra employer à cet effet le livre de recettes "Champignons pour tous les goûts" publié par l'Association des championnistes du Canada.

Pour pouvoir participer, les concurrentes auront à remplir certaines conditions. Par la suite, elles pourront faire des recettes avec, comme principal ingrédient, des champignons, recettes telles que salades aux champignons à l'italienne, à la suédoise, aux tomates marinées ou encore aux crevettes et au riz.

Comme deuxième condition, la concurrente aura l'initiative de présenter son plat à sa façon. Pour la dégustation, ce qui représente la troisième condition, une certaine quantité de recettes sera requise selon le nombre de participantes. Par contre, la présentation sera jugée seulement à partir d'un seul plat.

Enfin, le sous-comité fera des suggestions du comité organisateur pour les prix qui seront remis aux gagnants. Ee plus, la gagnante du jour devra refaire son plat, selon une quantité requise, pour la journée de clôture du Champignon-Val.

Au cours des prochains mois, le sous-comité "salades Champignon-Val" devra définir les critères qui permettront de choisir les gagnantes et, pour le faire, il devra rencontrer des personnes compétentes, telles que des chefs-cuisiniers ou autres, et former un jury approprié.

Pour que cette activité obtienne un succès éclatant, le sous-comité aura pour principale tâche de recruter des concurrentes, c'est pourquoi, des invitations seront lancées à plusieurs personnes qui, à leur tour, décideront de l'allure du concours.

Enfin, une coopération entre tous les sous-comités est prévue dans le but de préparer la Place du Centenaire, où se tiendront une grande partie des activités.

Pour la seconde fois

La luzerne fait gagner le concours à M. Marcel Rodier

QUEBEC (PC) — L'utilisation de la luzerne a permis à l'agriculture québécoise de produire pour $9.2 millions de plus de produits alimentaires au cours de l'année 1973, a déclaré jeudi le nouveau président provincial de "l'opération luzerne", M. Hubert Melançon, qui participait à la journée provinciale de la luzerne, à Québec, dans le cadre du colloque régional sur l'agriculture.

C'est M. Marcel Rodier, de St-Valérien, dans le comté de Shefford, qui a été proclamé gagnant de ce concours provincial de la luzerne. En recevant son titre, il a déclaré que la culture de cette légumineuse constitue une source de protéines très économique, précisant qu'il avait réalisé des grains équivalents à $160 l'acre par cette culture.

Cette plante, rappelons-le, constitue l'élément principal du programme quinquennal d'autoapprovisionnement lancé par le ministère provincial de l'Agriculture dans le but de consolider l'industrie agricole du Québec.

La police signale aussi un délit de fuite

Un champion du siphon à l'oeuvre à Waterloo

WATERLOO — Tous les moyens sont bons pour les voleurs quand il s'agit de prendre quelque chose sans payer; et, tout ce qui tombe sous la main est apprécié, peu importe sa valeur qui est souvent moindre que sa nécessité.

Ce fut le cas pour un vol mineur commis à Waterloo pendant la nuit d'hier, alors qu'un individu a asséché le réservoir d'une voiture, duquel il a siphonné toute l'essence dont la valeur était d'environ $10.

Si un tel vol peut sembler un fait amusant, cocasse, pour la majorité des gens, il n'en demeure pas moins que c'est toujours très choquant et désagréable pour l'automobiliste qui est victime de la chose.

Ca l'est peut-être davantage quand le vol est perpétré sous un lampadaire, juste devant la résidence de la victime, comme ce fut le cas pour M. Albert H. Norris, du 503, rue Western, à Waterloo.

Sa voiture était stationnée juste sous un lampadaire à proximité de l'aréna et de son domicile, quand le réservoir a été asséché par un inconnu durant la nuit d'hier. Il faut imaginer la mine de l'automobiliste, hier matin, quand il sortit de chez lui pour prendre son véhicule et que celui-ci ne put démarrer, faute d'essence.

Il ne faut pas s'étonner si un automobiliste pique une colère à la suite d'une mésaventure pareille et il vaut mieux pour le voleur qu'il soit déjà loin quand sa victime se rend compte de ce sale tour.

Délit de fuite

Comme une plainte pour un vol d'essence au montant de $10 a été déposée au bureau, la police de Waterloo a ouvert une enquête relativement à ce vol mais elle n'a encore opéré aucune arrestation. Quant à la marchandise, il est d'ores et déjà acquis que la police ne la retrouvera probablement jamais. Il semble, en effet, que l'essence ainsi volée ait été transformée au monoxyde de carbone.

Outre ce vol mineur, la police de Waterloo a enregistré un délit de fuite au cours de la fin de semaine. Elle recherche d'ailleurs à ce propos un automobiliste dont le véhicule a poursuivi sa route après en avoir accroché un autre.

Il a toutefois été impossible d'obtenir de plus amples informations au sujet de ce délit de fuite, duquel la police n'a dénombré aucun blessé. L'accident s'est soldé par des dommages matériels seulement, mais on ignore de quel ordre, le rapport de l'incident n'étant encore que fragmentaire.

Collision à St-Césaire

SAINT-CESAIRE — La police de St-Césaire a enregistré un spectaculaire accident de la circulation en fin de semaine, quand une automobile et un camion sont violemment entrés en collision à l'intersection des rues Union et Provençal, dans les limites de la vile de St-Césaire.

Personne n'a subi de blessures dans cet accident, mais les dégâts matériels relevés sur les deux véhicules sont de l'ordre de $1,500. C'est la voiture qui a été le plus durement touchée, puisque les dommages s'élèvent à tout près de $1,000.

Elle était conduite par M. Roger Gaudet, 33 ans, du 809 rue Eastern à Waterloo. Quant au camion, il était conduit par M. Michel Paquette, 19 ans, domicilié sur la route nationale no. 1 à Rougemont.

La police n'a pas fait mention de la cause probable de cet accident, l'un des rares à s'être produit à St-Césaire depuis le début de l'année 1974.

Création d'un "conseil de justification" pour mettre fin au maraudage

MONTREAL (PC) — Pour mettre fin au maraudage syndical, M. Jean Gérin-Lajoie a proposé, vendredi, la création d'un "conseil de justification", auquel les trois centrales confieraient des responsabilités précises.

Le directeur des Métallos a dit ainsi rejoindre les objectifs visés par M. Michel Chartrand, de la CSN, qui a déploré, mardi, le fait qu'on ait consacré quelque $4 millions depuis 1968 dans des luttes syndicales. Les nuances apportées par le directeur des Métallos portent sur la "justification d'une lutte" compatible avec la liberté collective des travailleurs impliqués, plus que ne le serait la décision exécutoire d'un arbitre.

A la limite, M. Gérin-Lajoie n'exclut pas la présence, à une telle commission, de spécialistes de relations de travail non reliés régulièrement aux centrales.

Le syndicat que dirige Gérin-Lajoie compte environ 40,000 membres et, depuis deux ans, a dit son directeur, il n'a pris l'initiative d'aucun maraudage.

Gérin-Lajoie a dit rejeter a priori les slogans simplificateurs, les termes-chocs visant à accrocher des recrues, à transformer l'action syndicale en foire commerciale où, par un savant marketing, on viendrait à faire disparaître l'autocritique et la recherche d'une idéologie.

A éviter à tout prix, a dit le directeur des métallos: des circulaires comme celles que la CSN a autorisées pour tenter de marauder les gars de la CIL à Brownsburg 1973; c'est là un dossier clos où les métallos ont vaincu et où des partisans de la CSN auraient usé de basse démagogie et de coups bas pour tenter d'arracher un bastion aux métallos.

Les métallos limitent au seul secteur privé leur suggestion. Avec l'exception du secteur de la construction où Gérin-Lajoie préconise le monopole syndical "avec un choix collectif et périodique".

Le tribunal d'honneur formé par les trois centrales CSN, FTQ et CEQ aurait pour effet, pense Gérin-Lajoie, de faire renoncer à un changement d'allégeance si le débat n'apparaissait pas justifié.

Sur la route de la concorde, quels sont les obstacles? L'isolement des travailleurs et l'absence d'accréditation sectorielle qui rend pratiquement impossible la syndicalisation des deux tiers de la main-d'oeuvre québécoise.

Une page d'histoire

Pensée du jour: Le corbeau critique la noirceur. (Shakespeare).

Lundi, 25 février 1974, 56 ème jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1973 — Les Israéliens se déclarent prêts à indemniser les familles des 108 personnes qui se trouvaient à bord du Boeing libyen abattu dans le Sinaï.

1972 — Fin de la visite à Pékin du président Nixon.

1956 — Devant le Congrès du PCUS, Khrouchtchev dénonce Staline.

1954 — Le colonel Nasser prend la tête du gouvernement égyptien.

1948 — Coup de force communiste à Prague.

1570 — Elizabeth 1ère d'Angleterre est excommuniée par Pie V.

DERNIÈRE CHANCE DE SAUVER DE L'IMPÔT POUR L'ANNÉE '73

Si vous agissez maintenant, il vous est possible d'investir votre argent pour plan de retraite et de réduire votre impôt '73.

VENEZ À LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE NOUS POUVONS VOUS AIDER

Le régime enregistré d'épargne-retraite

VOUS PERMET:

1. D'enregistrer annuellement auprès du Ministère du Revenu National et du Québec l'équivalent de 20% de votre revenu gagné, jusqu'à concurrence de $4,000.00. Si vous participez déjà à un régime de retraite collectif, le maximum est de $2,500 (Les revenus provenant de placements ne font pas partie du revenu gagné-.
2. De transférer dans le régime enregistré "Caisse d'Entraide Économique" les valeurs que vous avez accumulées dans un autre fonds de pension personnel ou collectif.
3. D'accumuler le meilleur fonds de retraite au sein d'une institution progressive qui a toujours donné le meilleur rendement à ses membres.

VOUS PROMET:

1. De participer au développement de votre région car les sommes accumulées dans ce régime sont réinvesties chez vous ...
2. De contribuer à votre idéal de "Devenir maitre chez nous" ...
3. De contribuer à faire de votre région, une région économiquement forte ...

... SEUL MOYEN D'AVOIR UN QUÉBEC FORT.

MICHEL BETTEZ 372-0081

JEAN-JACQUES BAZINET 378-4236

YVES CARON 378-7625

ROCK GÉLINEAU 372-0894

Les chiffres indiqués correspondent aux taux d'imposition de 1972 et ils s'appliquent à une personne mariée ayant deux dépendants de moins de 16 ans et ne participant pas à un régime de pension collectif.

EXEMPLE DU DEGREVEMENT D'IMPÔT SUR LE REVENU COURANT

Revenu gagné	Contribution annuelle maximi-promise à ce fonds	Impôt des non-participants 1972	L'impôt du membre	Votre dégrèvement d'impôt
6000	1200	573	277	276
8000	1600	1107	673	434
10000	2000	1705	1107	598
15000	3000	3506	2373	1133
20000	4000	5698	3953	1745
25000	4000	8173	6262	1911
30000	4000	10691	8653	2038
40000	4000	15957	13846	2111
50000	4000	21597	19290	2307

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY

PLAZA GRANBY 378-9865

Enfin...! nos impôts au service de notre région.

La BEI peut-elle vous aider?

Le 27 février 1974 (mercredi) entre 9h a.m. et 4h30 p.m.

Un de nos représentants, MONSIEUR SERGE JOUBERT, sera au

Motel Saint-Hyacinthe
4825, boul. Laurier, Douville
Tél.: 773-2538

De nombreuses entreprises dans les domaines suivants:

Agriculture • Fabrication • Tourisme • Construction • Services professionnels • Transport • Commerces de gros et de détail.

ont obtenu des prêts de la BEI pour acquérir des terrains, des immeubles, de la machinerie; pour renflouer leur fonds de roulement; pour s'établir en affaires et pour d'autres fins.

Si vous avez besoin de fonds dans un but commercial et que vous ne pouvez les obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant.

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE bei

101, PLACE CHARLES-LEMOYNE LONGUEUIL, QUÉ. TÉL.: 670-9550

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LIMITEE
1306 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL 133, P.Q. - 526-4901
Réal Lapointe
REPRÉSENTANT
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Certificats d'Épargne
TÉL: 372-9098
194 OUEST, RUE DENISON
GRANBY, P.Q.

Le travail reprend à la Stedfast

GRANBY (par Réal Marchessault) — Les travailleurs de l'usine Stedfast Rubber de Granby retourneront au travail dès lundi matin, suite à une entente intervenue entre les représentants syndicaux et patronaux, hier après-midi.

Le point en litige était le port de chaussures avec semelles de cuir, comme l'exigeait la compagnie, mais cette dernière a revisé ses positions et elle a accepté le retour au travail des employés avec les chaussures de leur choix.

La nouvelle nous était commniqué par M. Gilles Parent, représentant sndical attaché à la FTQ. Il faut se rappeler que le débrayage est survenu jeudi, à 1 heure p.m., alors que les quelques 120 travailleurs de l'usine s'étaient réunis et avaient pris la décision de débrayer.

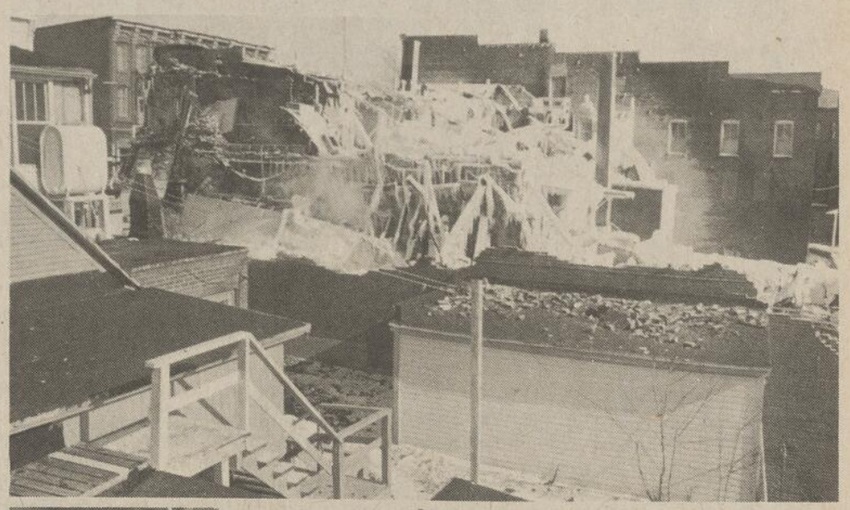
M. Parent soulignait que la position catégorique de la compagnie était adoptée en raison des assurances dans l'usine, puisque les employés travaillent constamment en contact avec des matières hautement inflammables.

Il semble qu'une réunion pourrait se tenir dans les prochains jours et que le problème pourrait définitivement être réglé, cette réunion devant mettre les représentants syndicaux en présence des représentant patronaux, alors que la question de l'assurance pourra y être discutée à fond.

Du côté de la convention collective des travailleurs, aucune clause n'est relevée au sujet des chaussures et il est donc impossible d'en référer à ce document pour mettre les choses au point.

Enfin, il semble que le titre d'un article paru dans notre édition d'hier où il était fait mention de "Grève sauvage à la Stedfast" ait particulièrement choqué les représentants syndicaux et les travailleurs, de l'usine en question.

Il est à préciser que l'expression grève sauvage, est couramment utilisée en milieu journlistique et syndical afin de désigner les débrayage et grève illégal.





Par un beau dimanche

Voici l'aspect qu'offraient hier après-midi les ruines des immeubles détruits vendredi par un spectaculaire incendie, sur la rue Principale; il s'agit d'une vue d'ensemble croquée de l'arrière des édifices sinistrés, où il est facile de constater que les débris calcinés ont fait place à des débris recouverts d'une épaisse couche de glace, à la suite des milliers de gallons d'eau qui furent déversés sur le brasier par les sapeurs. C'est l'image qu'offraient les immeubles incendiés, lors de l'arrivée de la grue géante mobilisée pour jeter par terre les murs et la charpente de l'édifice Langlois. Comme en témoigne le cliché du bas, cette opération déblaiement s'est déroulée en présence de quelques centaines de badauds massés sur la rue Principale, entre les rues Young et Queen; de façon à ce que les travaux s'effectuent rapidement, la circulation automobile sur la rue Principale avait été déviée sur d'autres artères.

(Photos Jeannot Petit)

L'équipe des Katrevens donnera plusieurs spectacles en avril

GRANBY (E.P.-F.) — Les Katrevens, ce sont sept garçons et sept filles qui ont décidé de former une petite troupe de danse folklorique et donner des spectacles un peu partout.

La majorité des membres de cette petite troupe sont des moniteurs et assistants du groupe les Mariniers, de Granby, un groupe folklorique formé de jeunes jusqu'à environ 16 ans.

Les Katrevens existent en fait depuis trois ans. Au tout début, c'était l'équipe de démonstration des Mariniers, mais depuis un an les jeunes qui en font partie ont décidé d'acquérir leur indépendance.

Cette petite troupe est en fait affiliée aux Loisirs de Granby, mais elle se finance par elle-même, soit principalement par les spectacles qu'elle donne.

Ainsi, lors d'un récent spectacle à la polyvalente J.-H.-Leclerc, présenté en collaboration avec un groupe similaire de Drummondville, les Katrevens ont pu retirer un profit de $134 qui sera utilisé pour l'achat et la fabrication de costumes et accessoires.

Jusqu'à maintenant, les Katrevens arrivaient à se débrouiller en cousant eux-mêmes leurs costumes et en présentant des décors très simples.

Afin de pouvoir donner des spectacles plus étoffés, les Katrevens espèrent voir leur groupe augmenter à une vingtaine de membres. Que ce soient des étudiants ou des travailleurs, les intéressés sont les bienvenus. Actuellement, l'âge des membres se situe entre 15 et 24 ans.

La direction artistique des Katrevens est sous la responsabilité de Mlle Monique Benoît, de Granby.

L'équipe est également conseillée par un ancien membre de la troupe de Drummondville, M. Marcel Jutras. Tous les quinze jours, il se rend aux pratiques des Katrevens et leur prodigue des conseils.

Spectacles

Les prochains spectacles que donneront les Katrevens auront lieu en avril. Le premier aura lieu le 7, à Drummondville, pour rendre la politesse à la troupe de cet endroit qui est venue récemment à Granby.

Les deux autres auront lieu les 20 et 21 avril, à Granby. D'autres seront à venir, mais les confirmations n'ont pas encore été faites.

Les quatre secteurs seront regroupés

GRANBY (par Elizabeth P.-FARAND) — Une soixantaine de professionnels de l'activité physique de la région de Granby se grouperont, lundi prochain, lors d'une journée d'étude organisée par le comité de coordination de l'activité physique de Granby.

Amener des bases communes orientées vers une continuité scientifique et pédagogique des problèmes d'activité physique, telle est la raison de la rencontre des quatre secteurs, soit l'élémentaire, le secondaire, le collégial et le secteur civil (les Loisirs de Granby).

La présence de M. Claude Bouchard, chercheur et scientiste québécois dans le domaine de l'activité physique donnera un caractère de réflexion à cette journée.

Les commissaires se perfectionnent

GRANBY (par Elizabeth P-FARAND) — Les commissaires de Granby, Waterloo et Saint-Césaire participeront, le samedi 9 mars, à une première session organisée dans le cadre d'un projet de perfectionnement des commissaires.

Ce projet, mis de l'avant par le comité de perfectionnement de l'Association diocésaine des commissions scolaires, se déroulera en trois étapes et tentera de répondre à autant d'objectifs: sensibilisation au processus de prise de décision, prise de conscience du commissaire de son "style de gestion" et celui des autres personnes appelées à travailler à la même table et enfin initiation aux procédures d'assemblées délibérantes.

Des responsables ont été nommés dans les secteurs du diocèse. Pour la région de Granby, le responsable de la première étape sera M. Georges Zigby, directeur général de la Commission scolaire de Granby.

Ces sessions de perfectionnement sont organisées pour répondre au désir exprimé par les membres lors de la dernière assemblée générale de l'Association diocésaine des commissions scolaires.

Elles font également suite aux cours de gestion qui ont eu lieu au cours des années antérieures.

Arrestations en Grèce

SALONIQUE, Grèce (Reuter) — Vingt personnes au moins, liées au complot communiste contre le régime grec, ont été arrêtées par les forces de sécurité, déclare-t-on vendredi à Salonique, de source autorisée.

La plupart d'entre eux sont des étudiants et de jeunes ouvriers, précise-t-on de même source.

Les autorités grecques avaient annoncé, mardi dernier, l'arrestation de 35 personnes — dont 13 étaient des dirigeants du Parti communiste grec interdit — sous l'inculpation de tentative de renversement du régime pour le remplacer par un gouvernement communiste.

Les forces de sécurité ont démantelé le réseau clandestin du Parti communiste grec et des organisations qui lui sont affiliées, a indiqué un porte-parole gouvernemental.

Un peu de tout... et de rien

Prêt du matériel

Le prêt et l'utilisation du matériel de la Commission scolaire régionale Meilleur par d'autres organismes fera l'objet d'une politique, laquelle sera déterminée après étude. Un genre de politique existe actuellement, dans le sens que la régionale ne prête généralement pas son matériel, mais il y a des exceptions. Le conseil des commissaires sera saisi lors d'une prochaine réunion d'une suggestion de politique.

Matériel électronique

Pour éviter que se renouvellent les troubles qui se sont produits à la polyvalente J.-H.-Leclerc à la suite des pannes d'électricité, la régionale Meilleur fera l'acquisition d'un appareil électronique permettant de régulariser les phases. Cet appareil coûtera $1,322.

Moins d'absences

Le nombre d'absence dans les écoles de la régionale Meilleur a été moindre en janvier 1974 qu'en janvier l'année précédente. Alors qu'elle se situait à 7.8% en 1973, la moyenne a baissé à 4.8 cette année.

En congrès à Ste-Foy

Le directeur des services aux étudiants de la Régionale, l'abbé Réginald Deslandes, ainsi que M. Normand Jodoin, seront délégués au prochains congrès des services aux étudiants, du 15 au 18 mai à Ste-Foy.

Le comité de mise à jour recommande des délégations

GRANBY (EPF) — Le comité de mise à jour de la Régionale sur pe perfectionnement des enseignants, a recommandé la participation d'enseignants à plusieurs rencontres

Ainsi, tous les professeurs d'éducation physique participeront à une journée pédagogique avec M. Claude Bouchard, spécialiste de l'activité phsyique, lundi le 25 février à Granby.

Le 26 février, deux enseignantes du Mont Sacré-Coeur assisteront à une clinique de ballon-balai à St-Denis sur Richelieu.

Les professeurs de l'enseignement professionnel (80) et les agents de développement pédagogique se rendront à Sherbrooke le 10 avril pour participer à une journée pédagogique sur le sujet.

Cinq professeurs de Granby et dix professeurs de Cowansville participeront, en mard, à une fin de semaine de perfectionnement en audio-visuel. L'animateur sera M. Denis Racine, de Granby. Le cours regrouperait dix autres professeurs de Granby dans le cas où il n'y aurait pas la participation de Cowansville.

Les professeurs de français de l'école polyvalente Immaculée-Conception rencontreront un spécialiste du mime et de la pantomime lors d'une journée pédagogique, le 10 avril à Granby.

Enfin la Régionale aura des délégués lors du symposium sur les programmes en activités physiques adaptés, les 15 et 16 mars, à l'Université Laval de Québec.

Un camp de trois jours en plein air est préparé pour 16 élèves des classes d'enfance inadaptée

GRANBY (par Elizabeth P.-FARAND) — Les professeurs des classes d'enfance inadaptée, à l'école St-Bernard, ont préparé un projet de camp en plein air, d'une durée de trois jours, à l'intention d'une quinzaine d'élèves.

Le projet qui comporte une préparation et un retour en classe, a pour objectifs de rendre les élèves capables de vivre en groupe pendant trois jours, de développer chez eux leur sens de l'initiative et de la débrouillardise, de les rendre capables d'être sécures et heureux lorsqu'ils doivent vivre en dehors de leur milieu familial, et leur faire vivre et expérimenter des activités de plein air pendant trois journées.

Ce camp de plein air aura lieu les 5, 6 et 7 mars, au Camp Jouvence, et les 16 élèves seront sous la surveillance d'une équipe de neuf moniteurs, soit les deux professeurs titulaires, un professeur en éducation physique, une travailleuse sociale et un psychologue, le conseiller pédagogique, le principal (également responsable du camp), et deux animateurs du Camp Jouvence.

Préparation

Depuis quelque temps déjà en classe, les élèves et leurs professeurs préparent cette activité de plein air.

La première est la mise à jour d'un journal, nécessitant un travail d'équipe, et comportant diverses recherches (animaux, sports).

Le visionnement de diapositives sur les animaux est une autre étape de cette préparation et elle a pour but de développer l'expression orale chez l'enfant.

Diverses activités d'arts plastiques permettront à l'élève de représenter l'activité qu'il a le plus hâte de vivre.

De plus, on initie les élèves au matériel et aux techniques de la raquette et du ski de fond, deux sports qu'ils auront l'occasion de pratiquer pendant le camp.

Enfin, les élèves pourront eux-mêmes créer le thème et la chanson du camp qu'ils vivront.

Le retour

Après leurs trois jours, en plein air, des activités pédagogiques de retour sont également prévues: un journal ou album représentant des photographies, des dessins de chaque élève, préparation avec rétro-projecteur des souvenirs et impressions du camp, et présentation et explications aux autres classes des dispositives sur le camp.

Le coût

La réalisation de ce projet entraînera des dépenses de l'ordre de $350, montant qui a été autorisé par l'exécutif de la Commission scolaire de Granby lors d'une récente réunion.

La Commission scolaire donnera $275, alors que le budget des activités de l'école fournira à raison de $75.

Dimanche le 3 mars

Le club Personnalité organise une journée de plein air

GRANBY — Le club Personnalité de Granby organise une activité spéciale dimanche le 3 mars à 9 heures a.m., au club de golf Granby-Saint-Paul.

Le projet est mis de l'avant par M. Claude Messier, responsable des activités sociales au sein du club Personnalité. Cette rencontre s'adresse à toute la famille qui pourra profiter d'une journée de plein air.

Diverses activités se dérouleront tout au long de la journée, dont principalement un déjeuner canadien qui sera servi de 9 heures à midi, au prix de $1 du repas.

Dans l'après-midi, les participants à cette journée de plein air pourront profiter du sport de la raquette, du ski de fond et du patinage. Les personnes intéressées sont priées d'apporter leurs accessoires pour la pratique de ces sports.

Pour accomoder, le club de golf pourra louer les équipements de raquette et de ski de fond. Il faut aussi ajouter que le curling sera en vedette et tous les intéressés pourront pratiquer cette activité.

Quant au ski de fond, M. Jacques Paré, instructeur de ski de fond dispensera gratuitement ses conseils à partir de 9h 30 a.m.

M. Arsène Hallé, président du club Personnalité de Granby souligne le mérite des personnes qui ont bâti ce centre de plein air, accessible à toute la population de la région.

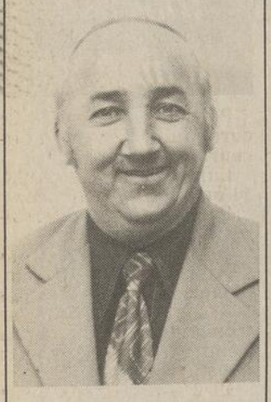
Tout le monde parle des impôts de la retraite et de la température mais personne n'y peut rien... n'est-ce pas?

FAUX!

Nous pouvons faire quelque chose au sujet de la retraite et des impôts! Demandez-nous aujourd'hui des renseignements touchant

LES PLANS ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE de la Métropolitaine

* 2 sur 3, ce n'est pas trop mauvais!



GÉRARD CARON
15, CENTRE, GRANBY
TÉL.: 372-3375
La Métropolitaine
OU L'AVENIR, C'EST TOUT DE SUITE

SPÉCIAL DU 25 AU 28 FÉVRIER
LÀ OÙ L'ON MANGE BIEN... PARTOUT AU CANADA
A&W
PRÉSENTE SON FAMEUX TEEN BURGER



RÉG. 90¢
SPÉCIAL 69¢
777, RUE PRINCIPALE, GRANBY
2745 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE
339 EST, RUE KING, SHERBROOKE

Spécial du lundi
Chaque lundi, Shefford Chrysler vous offre un choix de voitures populaires à des prix incroyablement bas. Profitez du dimanche pour aller les voir. On les a mises bien en évidence dans la cour pour que vous puissiez les examiner à votre aise. UNE AUTRE PREUVE QU'ON S'OCCUPE BIEN DE VOUS.

PLYMOUTH '74
Fury I, 4 portes, sedan, radio AM, moteur 360 po. cu. Transmission automatique, servofreins a disques, servodirection, pneus a flancs blancs, enjoliveurs de roues.
SPÉCIAL $3795.
Rég. $4475.

SATELLITE '74
2 portes, coupé, moteur 318 po. cu., transmission automatique, servofreins a disques, servodirection, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues, miroirs ajustables, batterie 70 amp. Moulures de portes en vinyle (protecteur). Suspension et amortisseurs extra-robustes.
SPÉCIAL $3695.
Rég. $4140.

Shefford
CHRYSLER PLYMOUTH LTÉE
947, PRINCIPALE, GRANBY, 378-9051
Plymouth CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE

PST! PST!
SEMAINE DU 25 AU 28
SPÉCIAL TEEN BURGER
RÉG. 90¢ SPÉCIAL 69¢
A&W
POULET
777 Principale GRANBY

THÉÂTRE PALACE GRANBY
TÉL.: 372-4466
HORAIRE:
DÉMONS. - 9.10 P.M.
CLASSE - 7.25 P.M.
PRIX RÉGULIER



Editorial

Le coût de l'habitation est beaucoup trop élevé

Etre propriétaire est maintenant un luxe dans presque toutes les régions du pays. L'habitation coûte naturellement beaucoup plus cher dans les grands centres urbains comme Montréal ou Toronto. Mais elle atteint aussi assez souvent des prix prohibitifs dans les centres de moyenne importance comme Granby.

Quand un futur propriétaire a terminé le calcul du prix de son habitation, du coût de l'intérêt et des taxes foncières qu'il sera dans l'obligation d'acquitter, il hésite non sans raisons à réaliser son rêve. Une seule raison peut le porter à devenir propriétaire: le coût du loyer qui lui aussi subit une hausse considérable.

Qu'il achète une maison ou qu'il demeure locataire, en somme, le Canadien paie et paiera rubis sur l'ongle pour se loger convenablement. Où tout cela s'arrêtera-t-il? Bien malin serait celui qui pourrait le dire. L'inflation continue d'exercer ses ravages à tous les niveaux de l'économie, et rien ne laisse espérer qu'il sera possible de l'enrayer.

Les prix des matériaux de construction augmentent sans cesse, de même que les salaires, les taux d'intérêts et les taxes. Aussi, n'est-il pas étonnant que le coût de l'habitation grimpe à vue d'oeil et que le futur propriétaire doive agir avec la plus grande prudence pour ne pas être finalement dans l'obligation d'acquitter une dette excédant de beaucoup ses moyens.

Il y a environ cinq ans, une famille pouvait s'acheter une maison moyenne au coût de $25,000 dans les grands centres et à un coût un peu moins élevé dans les villes de moyenne importance. L'intérêt sur l'hypothèque étant alors de six à huit pour cent, le coût total de l'habitation atteignait en vingt-cinq ans environ $50,000.

Or, la même maison aujourd'hui, acquittée à un taux d'intérêt de dix à douze pour cent, coûte en vingt-cinq ans environ $100,000. Certes, le futur propriétaire doit-il toujours se dire qu'il n'aurait pu pendant ce temps se loger gratuitement et que les paiements mensuels, même élevés, constituent une forme de placement.

Cela est bien évident. Une partie de ces paiements mensuels représente une économie. Mais, encore une fois, il ne peut se permettre cet investissement que s'il en a les moyens. S'il ne les a pas, il lui faut continuer à payer un loyer élevé pour se loger.

Mais est-il en réalité possible de réduire, non pas le coût de l'habitation, mais celui de l'intérêt qui contribue dans une mesure trop considérable à l'accroissement du coût global? Si, par exemple, le gouvernement en arrivait à un accord avec les prêteurs et, d'autre part, libérait au moins une partie des dépôs des banques à charte à la banque du Canada — dépôts qui ne leur rapportent aucun intérêt — sans aucun doute le marché des hypothèques serait-il plus accessible.

Les banques seraient certes heureuses de voir une partie de ces dépôts leur rapporter quelque chose, même si l'intérêt n'atteignait que 5 ou 6 pour cent. La libération d'une fraction des réserves bancaires pour les prêts à l'habitation dégagerait le marché hypothécaire et aurait un effet bienfaisant dans l'ensemble.

Le gouvernement, bien entendu, applique actuellement une nouvelle politique selon laquelle l'emprunteur peut bénéficier d'une assistance financière basée sur son revenu. L'aide à laquelle il a droit, en d'autres termes, lui permet d'acquitter plus facilement ses redevances. Cette forme d'assistance en portera plusieurs à s'acheter une maison, mais même s'il en bénéficie, le nouveau propriétaire demeure assujetti aux mêmes obligations.

Si, par une libération des capitaux et une réduction du taux d'intérêt, il était possible de diminuer le coût global de l'habitation, ce serait là une amélioration considérable. Une amélioration d'autant plus importante que l'inflation ne disparaîtra pas de sitôt. Qu'elle continuera à exercer ses ravages à tous les niveaux de la vie.

En raison de l'accroissement des prix, le taux d'intérêt devient peut-être le seul moyen auquel le gouvernement puisse avoir recours pour abaisser le prix réel de l'habitation. En le réduisant à un niveau raisonnable, il deviendra possible de diminuer du même coup les versements mensuels.

Les taxes deviennent elles-mêmes, naturellement, un important facteur surtout dans les nouveaux secteurs résidentiels où l'aménagement des services publics exige des dépenses assez élevées. Ce qui majore inévitablement le loyer mensuel de l'habitation. Or, l'abaissement du taux d'intérêt jouera aussi dans ce cas en faveur du propriétaire auquel on ne saurait, de toute façon, exiger autant qu'en ce moment.

Roland Gagné



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) (Droits réservés)

Le saviez-vous?

— Le plus grand centre de production de truffes de France est le Tricastin, région appelée parfois la "Cendrillon provençale", à cause de sa position marginale, au nord d'Avignon.

Revue DECOUVRIR LA FRANCE - numéro 73 Larousse.

— Un **sanyasi** est, en Inde, un retraité — l'homme du quatrième âge. Il prend généralement le chemin de la méditation et de l'exil, courant de temple en temple, en robe safran, le crâne rasé et portant le bol d'aumônes, pour finir ermite, au fond de l'Himalya, confondu avec la nature, presque végétalisé.

L'INDE — page 96 Larousse (Collection "Monde et voyages").

— Cinq souris ont fait partie, dans un container, de la mission Apollo sur la lune. Elles furent sacrifiées à leur retour, pour l'étude des effets des rayons cosmiques sur le cerveau et le système nerveux.

Journal de l'Année 1972-1973 - page 269 Larousse.

— Bien que sa fête soit fixée au 25 juillet, vous pourrez, si vous soupirez pour une "Valentine", lui offrir des fleurs le 14 février, fête des garçons, des filles et des amoureux; ceci en souvenir de saint Valentin, martyr, prêtre de Rome, qui fut décapité en 270.

Petit Larousse 1974. Article "Valentin (saint)"

— De tous les corps liquides et solides du monde, l'eau est celui qui est capable de retenir le plus de chaleur (à la seule exception de l'ammoniaque). Les océans et les mers seraient tout différents si l'eau ne possédait pas, en outre, l'extraordinaire pouvoir de dissoudre plus de substances que n'importe quel autre liquide.

L'homme et la mer, par Stéphane Groueff - page 280 Larousse-Paris-Match (Collection "Maîtrise du monde").

L'opinion des autres

Un capitalisme d'ici

C'est en examinant la société québécoise et le monde des affaires avec les membres du Centre des Dirigeants d'Entreprise que le professeur Léon Dion s'est prononcé pour un capitalisme d'ici en l'opposant au socialisme d'ici prôné par certains.

"Le socialisme d'ici, a-t-il dit, s'axant sur nos "solidarités", paraît assez peu apte à se plier aux exigences du développement économique". D'ailleurs, a-t-il rappelé que tous les efforts tentés pour instaurer le socialisme par des voies démocratiques ont échoué.

Pour assurer le développement économique du Québec tout en garantissant la promotion sociale et culturelle de la collectivité, il a écarté également les organisations communautaires diverses et le coopératisme comme solutions partielles avant de retenir comme moyen la poursuite du développement économique actuel.

Pour Léon Dion, la promotion individuelle est évidemment requise, mais elle est insuffisante pour assurer la promotion de la collectivité, tandis qu'il considère que l'Etat est une base trop étroite pour soutenir la création d'un réseau économique québécois.

Léon Dion estime que "les effets paralysants des conditions défavorables existant dans le passé persistent toujours sous la forme de résidus tenaces et se manifestent sous les formes les plus diverses". Pour plusieurs jeunes, le capitalisme et le monde des affaires, c'est le monde des profiteurs, des exploiteurs et des influences indues pour ne rappeler que les préjugés les plus courants.

C'est la responsabilité donc du monde des affaires et des corps intermédiaires qui le regroupent et le représentent de se donner comme priorité de faire comprendre à la population que "les affaires, ça doit exister dans le monde moderne" et qu'"aucune civilisation ne peut s'épanouir, si elle ne repose pas sur une forte base matérielle".

Il faut donc "mettre fin à la tradition individualiste et créer un environnement propice à l'esprit d'entreprise". Il faut développer "une nouvelle mentalité plus favorable aux affaires".

La solution pour Léon Dion, ce n'est pas le capitalisme tout court, mais le capitalisme d'ici qui suppose la réorgnisation de nos petites et moyennes entreprises, la création d'entreprises de pointe articulées aux grandes entreprises plurinationales et la participation des cadres québécois à la direction. (C'est là, par exemple, que Léon Dion, comme la Chambre de commerce du district de Montréal, comme le président même de la Commission Gendron, voit la solution à la question linguistique qui soulève tant de passions et tant de débats.)

Pour Jean Brunelle, directeur général du CDE, "la promotion de l'entreprise privée ne peut plus être, comme par le passé, basée à peu près uniquement sur le maintien des traditions qui, dans le contexte actuel, risqueraient de compromettre la stabilité de la société". Jean Brunelle considère que "la principale responsabilité de l'entreprise consiste donc à adopter sa propre stratégie collective, en tenant compte de tous les éléments du problème, et de proposer, en prenant les moyens de la réaliser, une solution mitoyenne entre le capitalisme et le socialisme intégral".

"L'entreprise, dit-il, au-delà des péchés dont on l'accuse, possède un avantage inestimable: celui de pouvoir proposer aux hommes un lieu décentralisé, libre et mobile, qui se prête à l'exercice des initiatives de toutes sortes et à la créativité sous toutes ses formes".

Il faut, en bref, que l'entreprise joue pleinement son rôle et assume carrément ses responsabilités dans la poursuite d'un avenir meilleur pour toute la collectivité québécoise. C'est ça le défi du capitalisme d'ici.

(Maurice Chartrand (Commerce)

La vocation multiculturelle de Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Tel qu'elle interprète son mandat, la Société Radio-Canada a une vocation multiculturelle et le devoir d'exprimer les aspirations, les préoccupations et l'identité des régions du pays, il faudrait certainement une directive du Parlement pour que Radio-Canada devienne multilingue, a déclaré le président de la société d'Etat, M. Laurent Picard, devant le Conseil de la radio-télévision canadienne.

De tous les problèmes portés à l'attention du Conseil de la radio-télévision canadienne — CRTC — pendant les audiences publiques de cette semaine en vue du renouvellement des permis de diffusion de Radio-Canada, celui de la capacité de la société d'Etat de "contribuer à l'unité canadienne", tout en "respectant et reflétant les spécificités régionales et culturelles du pays" a certainement été, avec celui de la publicité, le plus débattu, controversé, diversement abordé et "résolu" par les témoins. De la trentaine de témoins entendus, simples citoyens, syndicalistes, représentants de ministères ou de groupes ethniques ou, encore, de postes privés affiliés au réseau national public, plus d'une quinzaine ont traité, pendant les trois jours d'audiences, de façon plus ou moins exhaustive, du rôle à la fois de "miroir" et "d'instrument de l'unité canadienne" de Radio-Canada tant par la conception de sa programmation, que par le contenu de ses émissions, de ses nouvelles et même de ses annonces commerciales.

De la femme-objet des annonces commerciales au lessivage électronique, des Inuits et des Indiens, en passant par la "torontite", la place des programmes étrangers ou l'opportunité de multilinguisme, il se dégage de ces témoignages devant le CRTC l'impression d'un jeu quasi-insaisissable de "domination", au sein de Radio-Canada, de certains groupes, idées, manières de voir, dits représentatifs, de la norme ou moyenne nationale, au détriment des préoccupations, goûts et aspirations régionales minoritaires, locales ou spécifiques.

Les commentateurs sur le réseau anglais de Radio-Canada ont été presque unanimes: trop d'autorité et de ressources sont concentrées à Toronto, l'optique du Torontois moyen sert de tamis et de critère pour la programmation et il est devenu impossible aux spécificités régionales de s'exprimer non seulement dans des émissions, mais même dans les bulletins de nouvelles, conçus par et pour le citoyen moyen du Canada central.

Exemple

Deux mémoires au moins ont cité l'exemple de la grève du rail l'été dernier: les bulletins de nouvelles nationales, portaient sur les perturbations dans les industries du centre-Canada, sur les banlieusards privés de leur navette ferroviaire pour rejoindre les centres-villes de Toronto ou de Montréal et des touristes en détresse sur l'Ile du Prince-Edouard, ou de Terre-Neuve. Rien sur les conséquences économiques et autres, pour les citoyens de ces provinces de l'isolement quasi-total du reste du pays dans lequel ils étaient plongés.

Le problème global des besoins spécifiques des régions canadiennes et la façon dont le réseau national y répond est décrit avec vigueur dans un mémoire conjoint des ministres des Communications du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard.

Citant un document de Radio-Canada elle-même, le mémoire souligne d'abord que les programmes nationaux sont conçus en fonction du "spectateur type... Le Canadien moyen". Malheureusement, continuent les ministres, à cause du déséquilibre démographique du pays, le modèle utilisé doit refléter les intérêts des zones urbanisées du centre du Canada, ce qui désavantage les Maritimes et "anihile la tentative de projeter une identité régionale confiante et en progrès".

"La couverture des Maritimes faite par Radio-Canada, ajoute plus loin le mémoire, n'est pas conçue pour renforcer une identité régionale positive ou pour encourager un sentiment de participation et d'importance dans le consensus national". Le modèle urbanisé "centre-Canada" pourrait même engendrer "l'aliénation culturelle lorsqu'on l'impose à la région maritime".

Enfin, lit-on plus loin, la sur-centralisation de Radio-Canada à Toronto et Montréal pourrait aller à l'encontre du mandat de la société d'Etat de "renforcer l'unité canadienne en devenant le forum où les diverses valeurs régionales et culturelles du pays sont échangées et renforcées dans le contexte national".

D'autres mémoires ont traité du même problème pour d'autres régions, comme, par exemple, celle de Sudbury où les francophones reçoivent passivement les nouvelles de la région d'Ottawa sans qu'on y insère celles concernant leur propre ville et qui doivent attendre qu'un artiste local soit invité à Radio-Canada national, à Montréal, pour enfin le voir sur le petit écran.

Multilinguisme

Le Ukrainian Canadian Committee, de Winnipeg, voudrait pour sa part, voir la société d'Etat devenir multilingue pour répondre aux besoins des 500,000 Ukrainiens des Prairies et de ceux des autres Canadiens d'origine autre que française ou anglaise dans le pays.

En particulier, le comité voudrait que la programmation en ukrainien qui existait à CKBS de St-Boniface, lorsque ce poste était entre les mains de Canadiens français, soit maintenue en dépit du fait que la station a été achetée par le réseau public.

Confronté avec ce premier pas possible vers un multilinguisme futur possible, le président de Radio-Canada, qui témoignait devant le CRTC en cette dernière audience publique de l'organisme, expliquait que l'interprétation du conseil d'administration de la société d'Etat voulait que l'organisme public de diffusion soit multiculturel, mais bilingue. Cependant, a-t-il dit, des cas comme St-Boniface créent des problèmes particuliers de droits acquis par le passé. Ce seraient des exceptions jusqu'à ce que clairement le Parlement donne à Radio-Canada un mandat de multilinguisme, a-t-il dit.

Grand Nord

Mais c'est peut-être dans les interventions sur le Grand nord canadien que le problème culturel a été exposé avec le plus de pathétisme.

Grâce à la télévision, en effet, les Indiens et les Inuits y sont informés sur les problèmes de circulation et de stationnement à Toronto, les ventes de voitures à Halifax ou les grains de provende au Manitoba, mais, notait devant le CRTC le député néo-démocrate des Territoires du Nord-Ouest, M. Wally Firth, lui-même Indien: "Même si tout ceci est fort intéressant, des informations sur les ours polaires seraient certainement plus adéquates".

Selon l'intervention de M. Bryam Pearson, du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, la télédiffusion, dans cette région, telle qu'elle est actuellement, permettra éventuellement "au torrent de la civilisation blanche du sud de complètement noyer une culture et une civilisation millénaires", au lieu d'être l'instrument de sa sauvegarde.

M. Pearson, a insisté, comme M. Firth, sur la nécessité que les communautés inuites et indiennes produisent, pour des postes locaux ou régionaux, leurs propres programmes, exprimant leurs propres préoccupations et valeurs, avec leurs propres concepts. Le concept de violence et de confrontation, par exemple, est absent de la culture inuite, a souligné M. Pearson.

Des réalisateurs, des producteurs, des artistes, des techniciens représentant leurs syndicats ou associations, pour la plupart employés par Radio-Canada, ont, de leur côté, déploré la prédominance des normes et des programmes conçus et réalisés au "centre" des réseaux de la société.

Songez à votre impôt

OTTAWA (PC) — La plupart des contribuables canadiens rempliront plus facilement leur formule de rapport d'impôt cette année s'ils utilisent la table des impôts et s'ils suivent le conseil du ministère du Revenu national, qui est de "consulter d'abord les pages bleues".

Ces pages bleues, au nombre de quatre, sont insérées dans le fascicule intitulé "Votre guide de la déclaration d'impôt sur le revenu de 1973". Cette brochure a été expédiée à tous les contribuables, et elle peut être obtenue aux bureaux de district d'impôt en même temps que les formules T-1.

Ces pages bleues vous expliquent, étape par étape, comment remplir votre formule d'impôt, si votre situation fiscale est relativement simple. Les contribuables dont la situation est plus compliquée trouveront en général les réponses à leurs problèmes dans les autres sections de la brochure de 45 pages.

"Ceux qui n'y arrivent pas devraient nous téléphoner," déclare M. Percy W. Kierstead, chef de l'information au service d'évaluation du ministère du Revenu national.

A l'endos de la brochure, on trouve la liste des numéros de téléphone des bureaux de district dans toutes les provinces, et la façon dont on peut faire un appel interurbain gratuit, si nécessaire.

Erreurs nombreuses

Sur un total de $10.5 millions perçus en impôts par le ministère du Revenu national, l'an dernier, il y avait des erreurs par une valeur de $250 millions, soit $150 millions en faveur du gouvernement et $103 millions en faveur des contribuables.

Pour le contribuable dont la situation fiscale est relativement simple, les pages bleues du guide d'impôt sont suffisantes. Elles lui indiquent comment assembler leurs feuillets T-4, comment inscrire à l'endroit approprié leurs nom et adresse, leur numéro d'assurance sociale et, enfin, comment inscrire les chiffres correspondant à leurs revenus, à leurs déductions et à leurs exemptions.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

		Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Camelot						
Par jour:	.15					
Samedi:	.25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine:	1.00					
Année:	50.00	Etats-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Conférence au club Richelieu

Sogena est une entreprise qui connaît la prospérité au Québec

GRANBY (RM) — L'entreprise Sogena Inc. est particulièrement florissante au Québec, mais en dehors des limites de la province, les produits de certaines de ses filiales ont peu de succès.

Telle est une des conclusions élaborées par M. Jacques Carrière, président de quatre filiales de Sogena, lequel présentait une conférence lors du souper mixte du club Richelieu de Granby, tenu à l'hôtel LeMonde 400.

En fait, l'entreprise Sogena Inc. est canadienne française et il semble que les produits de certaines de ses filiales soient mal acceptés par la clientèle ontarienne ou des autres provinces.

Ce n'est pas que ses produits soient de qualité médiocre ou inférieure, au contraire, mais parce que cette clientèle entretient des préjugés face aux vendeurs ou maisons canadiennes françaises.

Sogena Inc. est une société de gestion nationale qui a été fondée en janvier 1962, dans le but d'administrer certains commerces et entreprises. Ses actions sont cotées à la Bourse canadienne depuis 1965.

Sogena administre des filiales produisant des produits d'utilité courante. Elle comprend 18 administrateurs qui sont tous président ou directeurs de compagnie.

Si on en fait un bref historique, nous découvrons que Sogena obtient son incorporation en 1962 et que cette même année, elle se porte acquéreur des laboratoires Desbergers, producteurs de produits pharmaceutiques; ainsi que de la Société Jacquar, spécialiste en distribution de cadeaux de tous genres.

En 1963, Sogena achète le laboratoire Nadeau, dans la même ligne que Desbergers. En 1964, Sogena achète la maison Gobeil qui deviendra Dupuis en 1967.

En 1965, elle fait son inscription à la Bourse canadienne et en 1967 elle achète Gattuso Corporation, qui produit des olives et des pâtes alimentaires. Enfin, en 1971, elle commence les travaux du complexe Dupuis Inc., d'une superficie de 554,000 pieds carrés, qui comprend un magasin Dupuis ainsi qu'un hôtel dirigé par Holiday Inn.

M. Carrière est le président de quatre filiales de Sogena, s'occupant du domaine des cosmétiques et parfums. Il préside les laboratoires Desbergers et Nadeau, la Société Jacquar, ainsi que Canada-Drogues.

Selon M. Carrière, le principal problème d'une entreprise comme Sogena est de trouver de bons directeurs et de bons administrateurs, puisque cela manque chez les canadiens français.

Il soulignait aussi entre autres, le grand succès de certaines lignes de produits de beauté et cosmétiques, mais affirmait que les matières premières deviennent de plus en plus dispendieuses pour la fabrication de ces produits.

Enfin, soulignons que pour intéresser les dames, Mme Goyer, représentante des produits Anne-Marie, une division de la Société Jacquar, a fait une démonstration de ces produits, alors que chaque dame a reçu une boîte cadeau contenant plusieurs des cosmétiques les plus populaires chez les québécoises.



Les 21 couples du club Richelieu qui ont assisté au souper étaient en grande forme et M. Jacques Carrière, conférencier invité a su intéresser les participants. Sur la photo, de gauche à droite: MM. Yvon Robichaud, qui a présenté le conférencier; Constant Lemaire, vice-président du club; Jacques Carrière, conférencier; Jacques Massicotte, président et Simon Brunelle, qui a remercié le conférencier.
(Photo: Jeannot Petit)

La Jeune Chambre de Bromont renouvelle son affiliation

BROMONT (JdB) — La Jeune Chambre de Bromont demeurera affiliée à la Fédération des Jeunes Chambres du Canada-français. C'est ce qui a été décidé, lors d'une assemlée spéciale tenue à l'Hôtel Bromont et à laquelle assistaient, outre les membres de la Jeune Chambre locale, MM. Emile Ricard, président de la Régionale des JC des Cantons de l'Est, Michel Rouillard, Marc Robitaille, Maurice Charbrand, vice-présidents régionaux.

C'est par un vote de 10 pour et de 2 contre, que la Jeune Chambre a pris la résolution de maintenir son affiliation à la Fédération, ce vote a eu lieu à l'issue d'une assemblée des plus intéressantes.

M. Emile Ricard devait tout d'abord brosser un tableau de ce qu'était une Jeune Chambre, qui répond, selon lui, à deux objectifs: le bien être individuel et le bien-être collectif et, par là, propose deux buts fondamentaux: la formation de l'individu et l'amélioration de la communauté.

Ensuite, il devait, au bénéfice des personnes présentes, énumérer les avantages que procure l'appartenance à ce mouvement: entraînement au leadership, travail en équipe, acquisitions de techniques oratoires, confrontation avec des spécialistes etc.

Puis ce fut au président de la Jeune Chambre de Bromont, M. Rolland Belzil, d'ouvrir le débat en dressant un tableau des principaux reproches à l'adresse de la Fécération: son manque d'implication et de prise de position sur des sujets aussi importants que le bill 63, son manque flagrant de dynamisme, ses moyens désuets, surtout en ce qui concerne la formation des individus par le code des procédures des asemblées délibérantes, et aussi, le taux de la cotisation fixé à $7. par membre de chaque local, par an.

A cela, les représentants régionajx ont admis quele mouvement était en baisse du fait que on notait chez la jeune relège un esprit de désintéressement

Dépenses de $800,000

La ville de Farnham envisage divers travaux pour 1974

Claude Nadeau

FARNHAM — La ville de Farnham réalisera des dépenses totales d'environ $800,000 pour des travaux divers, dont la plus grande partie concerne le système d'égouts et d'aqueduc. La municipalité envisage d'effectuer la plupart de ces travaux d'ici la fin de 1974.

Vente d'obligations

Le conseil a ainsi autorisé la vente d'obligations pour une somme de $699,000. Cet emprunt permettra à la ville de Farnham d'effectuer les travaux décrétés par les règlements 239, 250 et 268. Il permettra aussi l'achat et la démolition d'une maison (règlement 253) et l'achat d'équipement (règlements 284 et 285).

La première série de règlements concerne la poursuite des travaux d'installation de tuyaux d'égouts et d'aqueduc dans les secteurs sud-est et sud de la ville de Farnham. Le règlement 239 complète un projet global de $327,000 et est de $25,000.

Le règlement 250 s'élève à $19,000 et permettra de doter les rues des Lilas, des Tulipes et Potvin d'un système d'égouts et d'aqueduc. Le règlement 268 s'élève à $450,000 et permettra de compléter le projet de construction de tuyaux d'égouts et d'aqueduc qui desserviront les rues Dollard (ouest et est), Normandie sud, Delorme, Banks, Pacifique et Collins. Le projet global dans ce dernier cas était de $732,000 mais la municipalité pense pouvoir économiser $150,000 sur cet investissement total.

Les règlements 284 et 285 concernent respectivement l'achat d'une niveleuse et d'un tracteur par la ville de Farnham. Ils constituent des investissements respectifs de $47,000 et $23,500. L'émission d'obligations comprendra, en plus, un emprunt pour consolider un déficit accumulé du fonds d'administration budgétaire, avec le règlement 242 qui se chiffre à $122,000.

Autres investissements

Les autorités municipales de Farnham ne se limiteront pourtant pas aux investissements qui seront permis par cette émission d'obligations. Deux règlements sont déjà en préparation pour décréter d'autres travaux. Les ingénieurs-conseils préparent aussi les plans et estimations d'un autre projet tandisque la ville a demandé à Québec l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire pour des travaux à l'usine de filtration.

Un avis de motion a ainsi été donné pour l'élargissement de la rue Principale sud, entre le boulevard Normandie et la propriété de M. Philippe Rahall. Un autre avis de motion a été donné pour décréter la construction du système d'égouts et d'aqueduc qui desservira les deux centres pour personnes âgées qui seront construits sur le boulevard Magenta et sur la rue Saint-Paul, au coût de $46,130.

Farnham a engagé la firme Migué, Morin, Dupuis et Associés pour préparer, par ailleurs, des plans et estimations pour l'installations de services d'égouts et d'aqueduc sur la rue Expo ainsi que sur les rues Delorme et Boulais.

La ville a enfin demander à la Commission municipale l'autorisation de contracter un emprunt temporaire de $45,000 en vertu de son règlement 278. Celui-ci décrète des travaux de réparations à l'usine de filtration de Farnham ainsi que des travaux en vue de l'amélioration du traitement de l'eau.

Le travail ne manquera donc pas dans la ville de Farnham, au cours des prochains mois. On y effectuera pour plus de $800,000 de travaux dont certains seront terminés pour novembre 1974. Les autres projets ne prendront cependant fin qu'en 1973.

Les écoles de Saint-Pie demandent un gymnase

Claude Nadeau

SAINT-PIE — "Nous soumettons la demande suivante à votre bienveillante attention: la construction d'un gymnase sur le terrain des loisirs de Saint-Pie." Cette requête a été présentée au président de la Commission scolaire Val-Monts par divers représentants des écoles de Saint-Pie, dans le comté d'Iberville.

Raisons

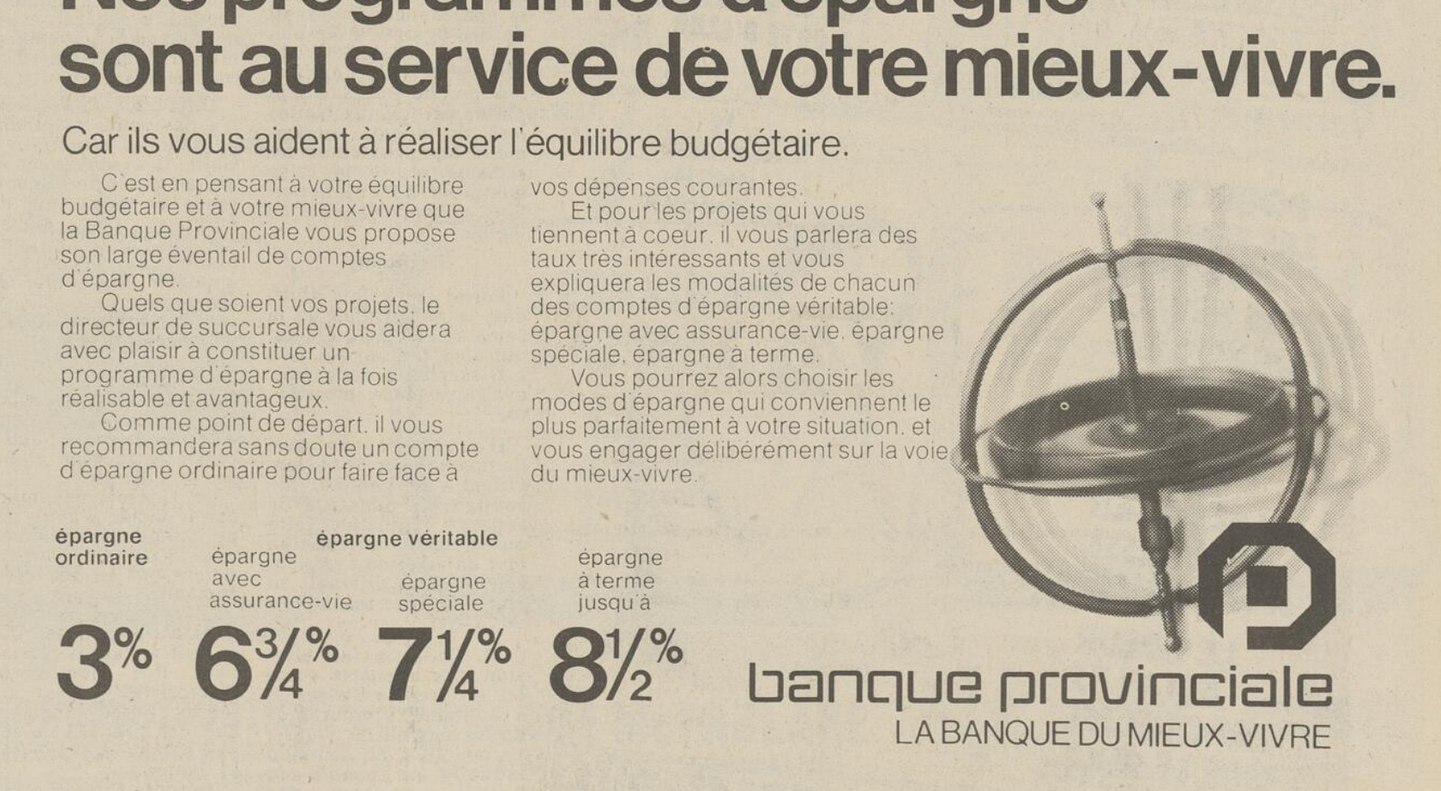
La requête en question donne plusieurs raisons pouvant motiver l'érection d'un gymnase à Saint-Pie. Elle stipule ainsi que la construction d'un tel édifice "serait indispensable à la population de Saint-Pie" et prône la réalisation de ce projet, "considérant que deux gymnases doivent être construits dans le territoire de la Commission scolaire Val-Monts".

Le document précise que la population étudiante de Saint-Pie se veut la troisième commission scolaire en importance, avec plus de 500 élèves. On note également que la proximité des municipalités de Granby, de Saint-Hyacinthe et de Saint-Césaire rend impossible la construction d'une aréna dans cette localité.

Les promoteurs du projet expliquent, par ailleurs, qu'il existe un endroit vacant sur le terrain des loisirs de Saint-Pie pouvant recevoir le futur gymnase. Cet édifice, selon eux, compléterait les installations actuelles des loisirs qui y possèdent un terrain de balle, un terrain de course, un pavillon et qui projettent d'y ajouter, dans un avenir assez rapproché, une piscine.

Le comité de l'école Nottre-Dame, face à ces différents faits, a entrepris de faire pression auprès de la commission scolaire, en vue d'obtenir un gymnase. Cet organisme a reçu l'appui du comité de l'école Sacré-Coeur et de la direction des deux institutions, ainsi que celui du maire du village de Saint-Pie, M. Gaétan Ducharme.

Une communication avec la direction de la Commission scolaire Val-Monts nous a présenté une autre facette de cette histoire. Nous avons ainsi appris qu'il n'y avait rien d'officiel et de définitif.





Nos programmes d'épargne sont au service de votre mieux-vivre.

Car ils vous aident à réaliser l'équilibre budgétaire.

C'est en pensant à votre équilibre budgétaire et à votre mieux-vivre que la Banque Provinciale vous propose son large éventail de comptes d'épargne.

Quels que soient vos projets, le directeur de succursale vous aidera avec plaisir à constituer un programme d'épargne à la fois réalisable et avantageux.

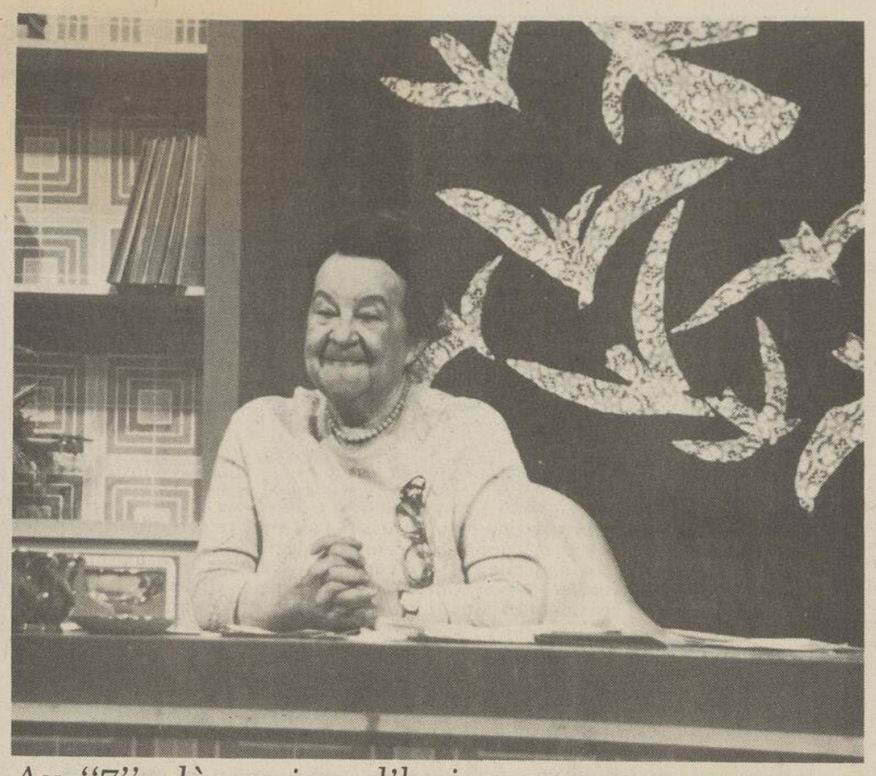
Comme point de départ, il vous recommandera sans doute un compte d'épargne ordinaire pour faire face à vos dépenses courantes.

Et pour les projets qui vous tiennent à coeur, il vous parlera des taux très intéressants et vous expliquera les modalités de chacun des comptes d'épargne véritable: épargne avec assurance-vie, épargne spéciale, épargne à terme.

Vous pourrez alors choisir les modes d'épargne qui conviennent le plus parfaitement à votre situation, et vous engager délibérément sur la voie du mieux-vivre.

épargne ordinaire	épargne véritable		
	épargne avec assurance-vie	épargne spéciale	épargne à terme jusqu'à
3%	6¾%	7¼%	8½%

banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE



Au "7", dès aujourd'hui

Françoise Gaudet-Smet sera à "Sans détour", dès aujourd'hui, au canal 7 et parlera de différents sujets au cours des prochaines semaines. Elle doit commencer cette série en révélant ses connaissances sur le commerce dans l'artisanat.

Avec Françoise Gaudet-Smet sur les ondes du "7" quelques semaines "sans détour"

SHERBROOKE — Avec Madame Gaudet-Smet c'est SANS DETOUR et la réalisation est confiée à GILLES BALLARD.

Elle est partout cette madame Smet.

Elle donne des cours, elle adore faire des conférences, elle assiste à pluseurs congrès, et naturelement, une fois la semaine, Madame Gaudet-Smet est à TELE 7.

Les émissions sont déjà enregistrées, ce qui nous permet de vous livrer quelques sujets qui seront traités à SANS DETOUR.

Le 25 février: le commerce dans l'artisanat.

Le 26 février: La façon de plier les draps.

Le 27 février: recettes pour employer l'ANNIS.

Le 28 février: Fabrication du cidre et recette de biscuits aux flocons d'avoine.

Le 1er mars: Le citron sera en vedette.

Le 4 mars: vous ferez connaissance avec Michelle, la secrétaire de Mme Smet. Elle confectionnera une poupée.

Le 5 mars: épilogue de la fabrication, toujours par Michelle.

Le 6 mars: C'est au tour de Monsieur Smet à vous donner ses conseils. Cette fois c'est pour la fabrication d'une maison d'oiseau. Monsieur Smet est responsable de l'Herbier de l'Université de Montréal.

Le 7 mars: Il sera question de charcuterie. Mme Smet en profitera pour vous donner une recette de pomme et boudin. Hum!!!

Le 8 mars: le chocolat est à l'honneur!

Le 11 mars: Mme Smet invite M. Brisson à vous parler des champignons.

Le 12 mars: Monsieur Brisson est de nouveau invité, cette fois pour vous parler des tisanes.

Le 13 mars: Soyons Québécois, parlons CEINTURES FLECHEES.

Le 14 mars: Place au concombre.

Au Sahel, la sécheresse continue à menacer une population dispersée

LAGOS (AFP) — M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a fait samedi, à Lagos un nouvel appel pour le lancement d'une opération internationale du type du Plan Marshall, pour sauver les pays africains de la zone sahélienne touchés par la sécheresse.

Au cours d'une conférence de presse, peu avant de quitter Lagos pour le Dahomey, prochaine étape de sa tournée en Afrique occidentale, M. Waldheim a souligné que la situation, dans cette région, nécessitait une opération de secours portant sur plusieurs millions de dollars, similaire à celle financée par les Etats-Unis pour la reconstruction de l'Europe, après la Seconde Guerre mondiale.

Il a d'autre part annoncé que le secrétaire général-adjoint des Nations unies, M. Bradford Morse, effectuait une tournée spéciale dans plusieurs capitales, en vue de lancer cette opération de secours, et qu'il était porteur de 125 projets différents qu'il proposera aux responsables des différents pays où il se rendra.

Il a par ailleurs souligné que le problème essentiel, auquel se heurtaient actuellement les équipes de secours, résidait dans la difficulté de ravitailler en nourriture les endroits les plus éloignés, certains ne possédant aucune piste d'atterrissage et ceux en possédant ne pouvant recevoir des avions lourds.

"Pour faire face à la situation, il faut considérer la situation globalement, sinon tous ces gens vont mourir", a ajouté le secrétaire général.

M. Waldheim a d'autre part indiqué qu'au cours de son séjour à Lagos il s'était entretenu avec le général Yakubu Gowon, chef de l'Etat et président en exercice de l'OUA, et que ces entretiens avaient été constructifs et fructueux.



Comme l'avocat et le médecin

"L'exorciste" a son bureau en ville et reçoit ses patients en consultation

PARIS (PA) — L'exorciste a des heures de bureau, une salle d'attente beige et un cabinet au sol recouvert de moquette où, une fois par semaine, à deux étages endessous du bureau du cardinal Marty, archevêque de Paris, on parle sorts et démons.

Les "clients" commencent à arriver à 8h, le mercredi, attendant l'arrivée de l'exorciste, le père Henri Gesland qui, chaque semaine, à cette occasion, fait la navette entre sa paroisse normande de Benouville (Calvados) et la nouvelle et moderne maison diocésaine, rue de la Ville-L'Evêque dans le 8ème arrondissement. Il est l'exorciste officiel de l'archidiocèse mais, en ce qui le concerne, le diable est un client rare dans le quartier de la Madeleine et de l'Elysée.

"Depuis ma nomination, en 1968, j'ai reçu plus de 3,000 personnes, dit-il. Mais, il n'y a eu que quatre cas de ce que je crois être une possession démoniaque".

Au cours d'une journée normale de consultations, le père Gesland reçoit jusqu'à 25 personnes. Celles-ci attendent patiemment leur tour, certaines luttant contre leur angoisse intérieure, d'autres suffisamment détendues pour lire des journaux de courses ou des hebdomadaires féminins.

Un sort

"C'est très souvent la même chose, a relaté le père Gesland. Je les laisse parler. Un grand nombre de mes visiteurs se croient victimes d'un sort. Parmi eux, il y a des Antillais et des Portugais pour qui le sorcier fait partie de la vie. Si vous dites à une personne simple qu'un sort lui a été jeté, vous pouvez la traumatiser. Il y en a d'autres qui pensent que la vie est tellement dure pour eux, qu'ils ont tellement de malchance qu'il ne saurait exister qu'une explication très spéciale à cette situation.

"Dans la plupart des cas, je leur donne des conseils pratiques. Je leur demande parfois s'ils mangent suffisamment. Je peux aussi leur conseiller de consulter un médecin ou un psychiatre."

Le père Gesland est exorciste depuis 1968. Oblat de Marie, il n'a pas subi de formation particulière. Mais, en rentrant de 30 années de mission à Ceylan, pour raison de santé, il assista un de ses confrères qui s'occupa d'une femme qui se croyait possédée. Et, lorsque l'exorciste en titre démissionna, l'archevêché fit appel au père Gesland.

"Le choix, a déclaré le chanoine Meuillet, du service de presse de l'archevêché a plus été dicté par la personnalité du père Gesland que par tout autre facteur. C'est un homme compréhensif, patient, qui sait écouter et apaiser les gens".

Les farceurs

En dehors des "Zozos" — c'est ainsi que le père appelle les farceurs — il n'y a eu que ces quatre cas dans lesquels l'exorciste a récité la Litanie des Saints, lu le Psaume 53, aspergé d'eau bénite le possédé et ordonné au démon de disparaître pour ne plus revenir.

Les deux cas les plus frappants ont été des fillettes âgées de 13 ans. A propos de l'une d'elles, le père Gesland a déclaré:

"L'enfant était à un âge difficile, la puberté. Vous en tirez les conclusions que vous voulez. Mais beaucoup de gens rapportaient des choses étranges à son sujet. Tout d'abord, brusquement, l'enfant normale qu'elle était changeait et se mettait à injurier tout le monde — maîtres, parents, amis — dans un langage incroyablement grossier. Et puis, lorsqu'elle passait devant une lampe, la lampe s'éteignait. Quand elle se trouvait dans une pièce, des objets tombaient du dessus de cheminée ou de la table.

"Nous avons jugé qu'il y avait lieu à exorcisme. J'ai présidé trois séances qui ont duré de deux à trois heures chacune. Je me suis servi d'une prière rituelle en latin, assez longue, qui somme le Mauvais Esprit de se nommer et de dire pourquoi il est là. Je lui ai enjoint de donner un signe montrant qu'il partait et ne reviendrait pas.

"Au fur et à mesure que je récitais la prière, l'enfant, qui se roulait sur le sol de l'église, a paru se calmer. Mais, au bout d'un moment, une lutte terrible s'est engagée.

Lorsque j'ai approché ma croix pectorale, la fillette s'est jetée à terre et m'a frappé. Mais, finalement, le diable est parti.

"Plus tard, lorsque les parents quittaient l'église, l'enfant ouvrit la bouche et une médaille miraculeuse tomba. Nous ne l'avions pas lâchée d'une seconde. Elle ne pouvait pas l'avoir mise dans sa bouche. Aujourd'hui, un an plus tard, elle va beaucoup mieux."

Dans le second cas, la fillette parlait allemand et italien sans jamais avoir appris ces langues, a relaté le père Gesland. Elle a également été libérée par exorcisme.

"Mais, a-t-il souligné, ce sont des cas très exceptionnels, inhabituels. Pour la plupart des gens qui viennent me voir, je leur parle, je leur consacre un quart d'heure, afin de voir si je peux les calmer.

Le Conseil oecuménique des églises souhaite la libération de l'homme

BERLIN (AFP) — Le Conseil oecuménique des Eglises a terminé la session de son comité exécutif par une conférence de presse tenue à Berlin-Est, samedi.

Il avait auparavant siégé du 18 au 22 février, à Bad-Saarow, près de Francfort, sur l'Oder en RDA. En acceptant l'invitation de la Fédération des églises évangéliques est-allemandes, ce conseil a pour la première fois travaillé en République démocratique allemande.

Comme l'a déclaré, devant les journalistes, M. Philippe Potter, secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises, la conférence de travail de Bad-Saarow a été placée sous le signe de la libération et de l'unification de l'homme. Les sept points principaux traités lors de débats, notamment les problèmes du racisme et de la crise mondiale de l'alimentation, se rapportaient à ce thème.

Les sujets

Parmi les sujets abordés, la préparation de la 5ème assemblée plénière, qui aura lieu en été 1975 à Djakarta, en Indonésie, avait une place importante.

D'autre part, une prise de position sur le Moyen-Orient a été publiée. Elle souligne la nécessité de réparer l'injustice faite au peuple palestinien tout en assurant l'existence de l'Etat d'Israël, en appliquant les résolutions de l'ONU.

M. Potter a fait allusion aux rapports entre les différentes Eglises. Il a souligné l'importance de la réunion de Venise, de mai 1974, au cours de laquelle un comité de travail, groupant des membres de l'Eglise romaine catholique et du conseil oecuménique discutera de la coopération dans le domaine des missions.

Soljenitsyne

Interrogé sur Soljenitsyne, M. Potter s'est refusé à tout commentaire. Il a ajouté que la déclaration de Genève n'avait pas besoin de complément.

Dans cette déclaration en trois points, le Conseil oecuménique regrette que l'Union soviétique ait résolu, par l'expulsion de l'écrivain, un "grave problème interne". Il se réjouit d'autre part de savoir la famille de l'écrivain en sécurité.

Enfin, il espère que la sympathie mondiale envers Soljenitsyne sera un appui énergique à tous ceux qui sont restés en URSS.

Le Conseil, a ajouté le secrétaire général, a pris note de la condamnation, mais n'a pas décidé d'autres actions.

De la même façon, il n'a pas voulu se prononcer sur la situation au Chili. Il a seulement été dit, au cours de la conférence de presse, que des équipes des Eglises étaient sur place pour étudier la situation et apporter une aide aux chômeurs.

A propos du racisme, le Conseil a adopté un programme de lutte doté d'un fonds de réserve de $450,000. Il est ressorti de la session la volonté d'approfondir l'action contre le racisme et non pas de l'élargir.

Le Conseil oecuménique a décidé d'autre part de donner des subventions à certaines organisations qui en ont fait la demande.

Le reproche selon lequel cet argent servirait en fait à l'achat d'armes pour des mouvements "terroristes" n'est pas fondé, aussi longtemps que des preuves ne sont pas avancées, a déclaré M. Potter.

Enfin, le Conseil a créé une "Société oecuménique de crédits pour le développement" qui prévoit la distribution de subventions aux plus déshérités de ce monde.

Retour à la Terre promise

Les autochtones de Bikini retrouvent leur atoll natal

WASHINGTON (AFP) — Le premier groupe d'habitants de Bikini, évacués à l'occasion des essais nucléaires de 1946 à 1958, se réinstallera sur cet atoll de corail à la mi-avril, annonce officiellement le département de l'Intérieur.

Ce ministère précise que, pour des centaines d'indigènes de Bikini, 1974 sera l'année du retour au pays. Mais il ne fournit pas d'autres indications numériques.

La décontamination de Bikini s'est terminée en 1968, et, l'année suivante, ont été plantés les milliers de cocotiers nécessaires à la subsistance des Micronésiens, auxquels ces arbres fournissent aussi du bois de charpente ainsi que le coprah, dont ils tirent leur principal revenu.

Le ministère de l'Intérieur note qu'il a fallu tout ce temps aux cocotiers pour atteindre la taille voulue.

Le gouvernement américain veillera d'autre part à ce que les insulaires rapatriés soient approvisionnés en produits alimentaires tant qu'on n'aura pas acquis la certitude qu'ils sont à même de subvenir à leurs propres besoins, ajoute la communication du département de l'Intérieur.

Historique

Les experts rappellent que dans les parages de la lagune de Bikini, large de 25 milles, ont eu lieu, entre 1946 et 1958, plus d'une vingtaine d'explosions de bombes atomiques et thermonucléaires.

De nombreux navires de tous tonnages ont servi de cibles aux projectiles, dont on a pu ainsi mesurer les effets dévastateurs. Il s'agissait notamment du porte-avions Saratoga, des cuirassés Nevada, New York, et de vaisseaux pris à l'ennemi pendant ou après la Seconde Guerre mondiale: le Prinz Eugen, Allemagne, et le Nagato, Japon.

Les épaves ou débris de ces navires gisent maintenant au fond des eaux baignant l'atoll. Certains essais nucléaires ont eu lieu, en présence de représentants de l'ONU.

Le déblayage des îles de Bikini et d'Enyu a été assuré par les soins de l'Administration des territoires du Pacifique sous tutelle, avec la coopération des forces armées et de la Commission de l'énergie atomique — AEC.

Avant les explosions nucléaires, les habitants de Bikini avaient été transférés aux îles Marshall du Pacifique central, où ils se trouvent toujours.

En regagnant leur ancien foyer, au printemps, ils trouveront une véritable petite cité avec école, dispensaire, église et entrepôt spécial pour le coprah.

Chaque demeure, construite en béton, comprendra notamment une cuisine, salle d'eau, une citerne et une remise à coprah — la grande ressource des Micronésiens, avec l'arbre à pain.

Apprenant à vivre en Occident

Soljenitsyne recherche un pays et une maison pour sa famille

LILLEHAMMER, Norvège (AFP) — Au dixième jour de son exil, Alexandre Soljenitsyne, a été accueilli samedi par la Norvège.

L'écrivain semble avoir pris de l'assurance en se familiarisant avec le monde de vie occidental. Soljenitsyne d'ailleurs ne cache pas sa bonne humeur et sa joie de retrouver la neige et le climat rigoureux auquel il est habitué.

Après avoir visité brièvement Oslo, où il est arrivé très tôt samedi matin, l'écrivain s'est installé dans le train qui devait l'emmener à Lillehammer, petite ville touristique, située au nord de la capitale.

"J'aime beaucoup le paysage norvégien et particulièrement la région de Lillehammer", a-t-il dit en arrivant à la maison, que le peintre Jakob Weidemenn, actuellement à Paris, a mise à sa disposition.

Une maison?

En début d'après-midi, après avoir déjeuné en compagnie de Victor Sparre, président du Comité norvégien de solidarité avec les intellectuels libres, Soljenitsyne s'est rendu à la maison, qui avait appartenu à Sigrid Undset, romancière norvégienne, Prix Nobel de littérature en 1928.

L'écrivain a été reçu par le fils de la romancière, Hans Undset-Svarstad, qui s'était proposé de lui vendre ce grand chalet en bois, construit dans le pur style norvégien, en dépit d'une certaine réticence de son épouse.

Celle-ci, toutefois, semble avoir été conquise par l'écrivain russe: "S'il faut vendre cette maison, autant que ce soit à Soljenitsyne" a-t-elle déclaré.

L'écrivain a été manifestement impressionné: "Tout ceci est comme en Russie", a-t-il dit non sans une certaine émotion. La maison, en effet, est susceptible d'éveiller chez Soljenitsyne le souvenir des Datcha russes, avec son jardin enneigé, planté de bouleaux.

Néanmoins, Alexandre Soljenitsyne n'a encore rien décidé. "Je me tiendrai en contact avec vous et je vous donnerai ma réponse ultérieurement. Pour l'instant, je veux visiter les montagnes et les fjords norvégiens".

On confirme, dans l'entourage du Prix Nobel, son intention de se rendre dimanche au Ronsdalfsjord, au nord-ouest de la Norvège, réputé pour sa beauté sauvage et la hauteur impressionnante des falaises qui l'entourent.

Comportement

Soljenitsyne était arrivé à Oslo à bord du paquebot danois Princess Margrethe, à bord duquel il avait embarqué la veille à Copenhague. Voyageant en compagnie de son ami Per Egil Hegge, journaliste norvégien, Soljenitsyne s'est montré très détendu, au cours de la traversée, et nullement gêné par les photographes qui le suivent pas à pas dans ses déplacements.

Il est vrai qu'après avoir visité le paquebot de fond en comble, l'écrivain s'est enfermé dans sa cabine pour dîner et se reposer de sa longue promenade à Copenhague.

Ceux qui ont pu approcher l'auteur de "L'archipel Goulag" ont été frappés par l'immense curiosité qui l'anime. Tout l'intéresse dans les moindres détails, mais rien, apparemment, ne l'étonne, dans cette société occidentale qu'il découvre à la faveur de ses voyages.

Interrogé sur la manière dont Soljenitsyne dispose de ses soirées, son compagnon norvégien a répondu: "Il écrit chaque fois qu'il a un peu de temps de libre".

Certains problèmes

Malgré l'offre du fils de Sigrid Undset, il n'est pas du tout certain que Soljenitsyne reste en Norvège. On va même jusqu'à dire que l'écrivain n'a même pas encore arrêté son choix sur le pays où il voudrait s'installer.

Or, il semble que sa famille, pour des raisons administratives, ne pourra le rejoindre qu'une fois qu'il se sera définitivement installé. L'épouse de l'écrivain doit, en effet, préciser le pays vers lequel elle veut se diriger pour obtenir le visa de sortie.

Bien que les autorités d'Oslo lui aient délivré un visa touristique valable trois mois, on estime, dans l'entourage de Soljenitsyne, qu'il ne restera pas plus de quelques jours en Norvège et qu'il ne tardera pas à retourner à Zurich.

votre horoscope

BELIER — du 21 mars au 20 avril
Etablissez un plan constructif. Faites appel à votre réalisme et soyez prévoyant.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai
Autorité, mais aussi bonne humeur vous permettront d'obtenir un succès qui vous réjouira.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin
Veillez à maintenir une parfaite harmonie dans votre entourage, condition essentielle de réussite sous l'influence de la pleine lune.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet
La solution d'un problème peut se présenter spontanément. Si une conclusion définitive intervient, soyez circonspects.

LION — du 23 juillet au 23 août
Vos relations avec autrui se montreront difficiles. Gardez votre calme et exprimez-vous posément.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.
Les influx planétaires défavoriseront particulièrement les entreprises d'ordre financier. Surveillez votre régime alimentaire.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.
Vous pourrez atteindre partiellement les objectifs que vous vous êtes fixés. Vous exercerez sur autrui une excellente impression.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.
De multiples occupations peuvent vous accaparez et, au bout du compte, votre vitalité sera déficiente. Prenez le repose nécessaire.

SAGITAIRE — du 23 nov. au 21 déc.
Elude les engagements à long terme. ayez une vue précise des circonstances et agissez en conséquence.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.
Si vous en avez le loisir, recherchez toutes les occasions de vous détendre ou de vous reposer. Un petit voyage vous ferait beaucoup de bien.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.
L'influence de la pleine lune peut occasionner des perturbations. Attention aux accidents. Soyez très prudent.

POISSONS — du 2- fév. au 20 mars
Une tendance à la nervosité risque de compromettre bien des choses. Au besoin, n'hésitez pas à prendre des sédatifs.

Les Frères ont gain de cause contre la ville de Farnham

FARNHAM (CN) — Le juge Guy Genest de la cour provinciale a donné gain de cause aux Frères de l'Instruction chrétienne, dans un jugement qu'il vient de rendre contre la ville de Farnham. La congrégation religieuse a obtenu la cassation d'une décision du bureau de révision de cette municipalité dans une question de taxes.

Le jugement de Me Genest ordonne au bureau de révision de rayer du rôle d'évaluation de la ville de Farnham les propriétés des Frères de l'Instruction chrétienne situées sur la rue Pacifique. La cour ajoute que ces édifices devront être inscrits comme immeubles non imposables.

La communauté religieuse avait demandé à la cour de trancher un débat qui l'opposait à la ville et qui provenait d'interprétations différentes de la loi de l'évaluation foncière. Les autorités municipales estimaient que les Frères devaient payer des taxes pour les deux édifices qui leur servent de résidence, sur la rue Pacifique.

Les religieux déclaraient, pour leur part, que ces immeubles leur servaient de résidence mais étaient également utilisés à des fins communautaires. Ainsi, il leur semblait que la ville ne pouvait déduire une taxe foncière pour ces propriétés.

Ces deux interprétations diamétralement opposées de la loi ont donné naissance à un conflit. La décision du bureau de révision de Farnham n'avait pas amélioré la situation, donnant raison à la ville. La congrégation a donc pris la décision de contester cette décision devant les tribunaux.

Les autorités municipales n'ont pu qu'accepter la décision du juge Genest. Les conseillers ont ainsi adopté une résolution pour donner suite à ce jugement. Ils ont rayé les montants de $1,407.31 et de $1,551.95 qui avaient été chargés à la congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne, pour les années 1972 et 1973, pour taxe foncière, taxe d'eau et vidanges.

Cette résolution ajoute cependant que le secrétaire-trésorier de la ville devra faire parvenir à cette congrégation un compte pour compensation de services. Ce compte sera fait en conformité des règlements municipaux 245 et 265.

La congrégation des Frères de l'Instruction chrétienne a donc évité la taxe générale de $1.80 du $100 d'évaluation. Elle ne réalisera maintenant $195, cependant là qu'une économie partielle. Elle devra en effet payer une compensation de $0.80 du $100 d'évaluation pour le terrain sur lequel sont situés ses deux immeubles, sur la rue Pacifique.

Cette autre contribution est obligatoire pour la congrégation puisque la loi permet à la ville la perception d'une telle compensation pour les services dont bénéficient les communautés religieuses. Les règlements 245 et 265 en fixent les montants pour 1972 et 1973.

La ville de Farnham devrait adopter un autre règlement qui fixera le montant de cette compensation pour 1974, au cours du mois de mars. Ce règlement subit actuellement la phase de préparation et sera soumis au conseil afin d'adapter les règlements municipaux à la nouvelle loi d'évaluation foncière.

Il imposera une compensation de $0.30 du $100 d'évaluation pour les immeubles servant à l'enseignement, pour les églises et pour certains autres édifices utilisés à des fins spécifiques, sans buts lucratifs. Une compensation de $0.80 du $100 d'évaluation sera par ailleurs prévue pour les terrains des communautés religieuses dont les édifices sont non imposables.

Industrie du vêtement

Tout est réglé

MONTREAL (PC) — En acceptant, vendredi, les dernières offres patronales, quelque 8,000 travailleurs du vêtement du Québec ont donné le signal du retour au travail aux 2,500 grévistes de la région de Montréal.

Un porte-parole des Travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique a déclaré que la production allait reprendre dès lundi dans les 25 manufactures fermées depuis deux semaines.

La convention collective, rétroactive du 1er décembre 1O73, comporte une hausse horaire de 40 cents la première année et de 45 cents la seconde.

Selon M. Henry Bussing, directeur des relations publiques du syndicat, il s'agit là d'un contrat de travail tellement avantageux qu'il crée un précédent dans l'industrie nord-américaine.

A son avis, les négociations qui doivent s'ouvrir au début de mai consisteront essentiellement à demander la parité avec le Québec et l'Ontario.

Les 3,000 membres ontariens du même syndicat ont eux aussi accepté les termes de la nouvelle convention collective, mettant ainsi fin à la grève.

Le salaire moyen dans l'industrie du vêtement s'établissait à environ $2.25 l'heure. Les coupeurs, dont le salaire est à peu près le double, devraient gagner dorénavant, selon M. Bussing, aux alentours de $7.00 l'heure en vertu du nouveau contrat.

Les syndiqués ont toutefois dû abandonner en cours de route leurs demandes concernant la réduction de la semaine de travail et les journées de maladie payées.

Pour la reconstruction de l'école Saint-Vincent

Requête auprès du ministre de l'Education du Québec

SAINT-CESAIRE (GV) — Au cours des prochains jours, une pétition circulera à Saint-Césaire alors que des responsables recueilleront en plus grand nombre possible des signatures de résidents de l'endroit, tout cela dans le but d'appuyer une requête qui sera envoyée le plus tôt possible au ministre de l'Education, M. François Cloutier, dans le but d'activer le processus qui permettra la reconstruction d'une partie de l'école Saint-Vincent qui a été la proie des flammes, à l'occasion d'un incendie qui a eu lieu en novembre 1973.

C'est en effet ce qui ressort d'une assemblée qui a eu lieu, hier soir, à Saint-Césaire, et qui avait été convoquée par le comité d'école de l'école Saint-Vincent, d'une part, pour renseigner la population concernant les démarches qui ont été effectuées au cours des derniers mois auprès du gouvernement pour obtenir les autorisations nécessaires à la reconstruction de l'école Saint-Vincent et, d'autre part, pour inviter la population à manifester son mécontentement devant la lenteur du ministère de l'Education qui n'a pas encore rendu de décisions.

En effet, selon des représentants du comité d'école de l'école Saint-Vincent, il est à peu près temps qu'une décision soit prise, d'autant plus qu'il ne reste plus grand temps d'ici le mois de septembre, alors qu'aura lieu la rentrée.

Mais au train où vont les choses, on commence à douter que l'aménagement de cette école soit terminé à pareille date. Tous ceux que la question intéresse, et ils sont nombreux, sont bien prêts à faire tout en leur pouvoir pour activer les choses.

Ainsi, cette requête va contenir plusieurs "considérants" dénonçant la situation actuelle. Pour toucher le plus grand nombre de signataires, toutes les associations, organismes ou autres groupements sociaux, religieux et politiques, seront contactés incessamment et tous leurs membres seront invités à signer cette requête, ainsi que, bien sûr, tous les parents de Saint-Césaire.

De plus, dès que M. Jacques Tremblay député d'Iberville, sera revenu de vacances, on le contactera de nouveau — cela ayant déjà été fait au début de février — pour que de son côté, il active les choses lorsqu'il se rendra siéger à Québec.

D'autre part, l'optimisme règne encore à Saint-Césaire, et ce malgré tous les déboires subis actuellement, on a confiance en la requête qui sera présentée et on est assuré qu'elle aura une portée déterminante. Pour le moment, on se serre les coudes et on se "croise les doigts".

La caserne de protection contre les incendies sera livrée dès la fin du mois

VILLE DE LAC BROME (JdB) — La caserne de protection contre les incendies de la Ville de Lac Brome, construite par les Entreprises Larocque Inc., de Cowansville, sera complétée d'ici la fin du mois de février et "livrée", clefs sur la porte, aux autorités municipales de l'endroit.

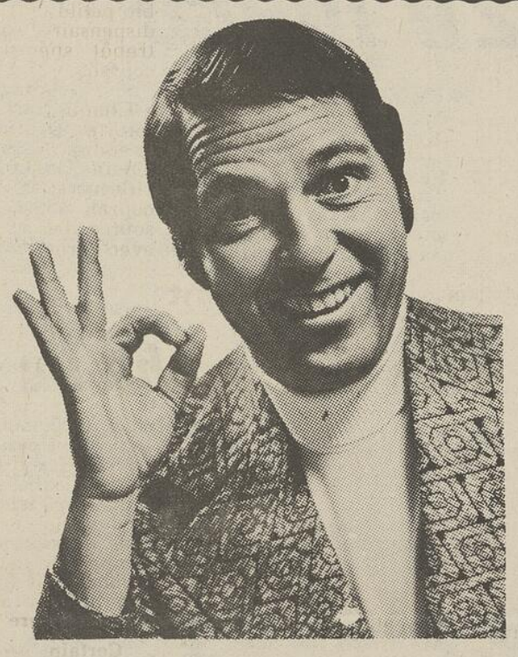
La bâtisse présente une superficie de 70' sur 70', ce qui offre assez d'espace pour abriter quatre véhicules. Le revêtement extérieur est en briques, ce qui n'a pas sans avoir créé quelques problèmes qui ont des répercussions sur l'échéancier préparé au début du projet.

Les plans de la bâtisse, réalisés par M. Laurent St-Pierre, architecte de Granby, respectent les normes et recommandations émises par la direction générale de la prévention des incendies du ministère des Affaires municipales.

Dans cette optique, des modifications, on s'en souvient, ont dues être apportées à cause du site retenu pour l'édification de la caserne des pompiers. Ces modifications consistaient en des travaux de fondation à pieux, et ont entraîné des réajustements au prix initialement prévu.

Il ne restera plus que l'aménagement extérieur à faire tout autour de l'édifice municipal.

IL EN COÛTE CHER D'ÊTRE LOCATAIRE



RÉALISEZ VOTRE RÊVE

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN 1974

Que ce soit pour l'achat d'un terrain ou d'une propriété, consultez une de ces entreprises fiables qui sauront vous dénicher ou vous construire la maison répondant à vos besoins particuliers, ainsi qu'à votre budget. Vous ne vous lasserez pas de dire "ENFIN, NOTRE VRAI CHEZ-NOUS".

À VENDRE

CANTON DE GRANBY: bungalow briques neuf, 5 1/2 pièces, foyer pierre naturelle au sous-sol, avec tapis et lave-vaisselle. Lieu paisible. Immeubles TANGUAY, courtier, tél. 372-4666.

438, RUE BÉGIN: bungalow briques 5 1/2 pièces, avec salle à diner, belle décoration intérieure, piscine de béton creusée 18 x 36, chauffée. Immeubles TANGUAY, courtier, tél.: 372-4666.

364, RUE BÉRARD: maison briques 1 1/2 étage, 6 pièces, dont 4 chambres à coucher, sous-sol fini avec foyer de pierre, chauffage électrique. Immeubles TANGUAY, courtier, tél.: 372-4666.

S'ADRESSER À:

IMMEUBLES TANGUAY & ASSOCIÉS REALTIES

COURTIER GRANBY BROKER

LOISELLE — CORRIVEAU

183, rue Principale Tél.: 372-4666

VOUS DÉSIREZ DEVENIR PROPRIÉTAIRES



Nous avons actuellement en construction, un projet de maisons de 5 pieces, avec chauffage electrique "Novelec", situe sur la rue Simonds pres de St-Jacques.
Hypotheque SCHL, avec possibilites d'aide federale allant jusqu'a $40 par mois, selon les revenus de l'acheteur. Leger comptant
Plusieurs maisons seront pretes pour occupation en avril, en mai et en juin.
De plus, nous construisons dans un rayon de 25 milles de Granby. Nous avons des maisons modeles que nous pouvons vous faire visiter sur rendez-vous.

GILLES MASSE CONSTRUCTION

Entrepreneur général — distributeur autorisé "Désourdy"

719 ouest, DENISON GRANBY

Tél.: 378-1263

ACHAT ET VENTE D'IMMEUBLES

VOUS DÉSIREZ VENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ OU COMMERCE?

Venez nous consulter...

Notre demande est considérable

NOUS AVONS PLUSIEURS ACHETEURS SÉRIEUX PRÊTS À TRANSIGER DÈS MAINTENANT

MAISONS USINÉES JACQUES DAIGLE CONSTRUCTION



Vous prevoyez devenir proprietaire... Que vous possediez un terrain ou non, venez nous rencontrer d'abord.

- Vaste choix de modèles unifamiliaux
- Armoires de cuisine nécessitant ni entretien, ni peinture.
- Assurance d'une qualite impeccable
- Conditions: répondre aux normes de la SCHL et de Novelec.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER À

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

1ère et 2e hypothèques

de $1,000.00 à $200,000.00

de $50,000.00 à $1,000,000.00

TAUX À PARTIR DE 10%

Pour réparations, achats, etc.

S'adresser à:

POUR PLUS DE BONHEUR ET DE SÉCURITÉ "PASSEZ PRENDRE LA CLEF!"

Fiducie du Québec

COURTIERS

398, PRINCIPALE, GRANBY

GASTON LACROIX

GILBERT MONAST

TÉL.: 378-9844

LES ENTREPRISES

DANIEL DUCHARME ENR.

AGENT AUTORISÉ DES MAISONS USINÉES "J. DAIGLE CONSTRUCTION"

312, rue LOUIS-HÉBERT, GRANBY

TÉL.: 372-1378

ACHATS — VENTES — ÉCHANGES

GUY GALLANT

AGENT

(Badeaux & Fils, courtiers)

105, rue BOUCHARD GRANBY

Tél.: 372-1330 ou 372-9030

NOUVEAU DANS LA RÉGION

NOUS COUVRONS UN VASTE TERRITOIRE...



"VOYEZ NOS MAISONS PRÉFABRIQUÉES AUX PRIX USINÉS."

Sélection de 10 modèles variés dans des styles nouveaux, différents et unique.

Visitez un de nos modèles situé rue NADEAU, à ST-CÉSAIRE. De nouvelles maisons en démonstration sous peu.

PAQUETTE CONSTRUCTION

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Agent autorisé: Maison usinées "DUNDI" INC.

1067, rue NADEAU, ST-CÉSAIRE

TÉL.: 469-2185

VOUS QUI PROJETEZ DE CONSTRUIRE SOUS PEU VOTRE MAISON



Quel que soit le modèle que vous désirez posséder, nous vous invitons à venir nous rencontrer, pour le choix de votre future résidence. Nos prix défient toute compétition. Pour de plus amples informations

S'ADRESSER À:

LÉON ROBERT CONSTRUCTION

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

592 av. de l'Horizon, Terrasse Bellevue, GRANBY

(NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ARRIÈRE CHEZ HARVEY & RACINE)

TÉL.: 372-1488

TERRAINS A VENDRE

3 lots à Bromont, 5 acres chacun, sur le chemin en direction de

WATERLOO.

Prix: $5,000.

CONDITIONS DE PAIEMENT

SUZANNE McFARLANE

A.E. LEPAGE & WESTMOUNT REALTIES

TÉL.: RÉS. 243-6839 BUR: 243-6125

KNOWLTON, P.Q.



VOTRE RÊVE PEUT DEVENIR RÉALITÉ

FUTURS PROPRIÉTAIRES

Nous pouvons vous offrir des modèles différents de styles nouveaux, selon votre goût et selon votre budget. Ces maisons préfabriquées au Québec par les "Constructions Latendresse" dont nous avons l'agence exclusive pour Granby et la région. "Venez nous rencontrer, nous parlerons affaires".

À VENDRE

2 MAGNIFIQUES BUNGALOWS, situés dans quartier résidentiel, aux 124 et 130 rue Way-Back Drive, coin Elm à Granby.

ANDRÉ LACOSTE CONSTRUCTION INC.

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

656, boul. Leclerc, Granby

Tél.: 378-3173

Sport

Les Vics iront-ils devant les tribunaux? Ils ont perdu l'appel

GRANBY — Les Vics de Granby ont perdu leur appel devant la Fédération Amateur du Hockey sur Glace, hier matin aux bureaux de la CSQ, dans la Métropole. Les représentants des Vics, en l'occurence le président Léon Robert, le vice-président Marcel Morin, le directeur Denis Dumas et l'avocat Me Guy Arsenault sont revenus vraiment dégoûtés de cette rencontre d'hier matin, au cours de laquelle les membres de la Fédération ont montré une nette incompétence devant un réel problème qui pourrait tuer pour longtemps le hockey, à Granby. Bien plus, on a constaté une certaine réticence de la part du président Huot qui, quelques jours plus tôt, encourageait les Vics à pousser l'affaire jusqu'au bout. Au dire du président Robert, si le président Huot avait été catégorique devant la Fédération, comme il le fut mercredi soir dernier à la réunion de Drummondville, l'appel des Vics aurait probablement donné d'excellents résultats. Léon Robert n'écarte pas la possibilité que des interventions "en dessous" aient influencé le président Huot depuis une couple de jours.

Les membres de la Fédération qui ont entendu l'appel des Vics, ont fermé les yeux sur tous les arguments apportés par les Granbyens, même ceux qui prouvaient que la Fédération était, elle-même, responsable en grande partie de tout ce qui arrive aux Vics.

"Nous payons pour cette Fédération, et elle ne fait pas son travail, et nous sommes punis. Ce sont des dirigeants inhumains", a déclaré le président Robert.

Les Vics ont également présenté d'autres preuves qui auraient dû faire réfléchir la Fédération, mais en vain. Cette dernière s'en tenait tout simplement au règlement du livre, et refusant carrément d'expliquer le fait que ce fut seulement à la fin de la saison, qu'on a décidé de renverser une décision déjà prise, et expulser les Vics des séries éliminatoires.

Le président Robert s'est dit tout simplement dégoûté de ce qui arrive. "J'ai toujours cru à l'injustice, mais pas ce genre d'injustice, vue par tout le public", a-t-il ajouté.

QUE FERONT LES VICS...?

Il faudra attendre quelques heures encore avant de connaître les intentions des Vics de Granby, concernant la possibilité d'amener toute cette affaire devant les tribunaux. Le président Robert a déclaré hier soir qu'il rencontrera les membres de sa direction, afin de discuter à fond cette possibilité. La décision finale sera prise aujourjd'hui.

Nous savons également que de fortes pressions sont exercées sur les Vics afin qu'ils aillent devant les tribunaux. D'un autre côté, on songerait à prendre une injonction contre la ligue, ce qui empêcherait, pour le moment du moins, la tenue des séries éliminatoires, lesquelles doivent commencer ce soir à Longueuil, entre les Rebelles et St-Jérôme.

On n'écarte pas le fait que de telles poursuites entraîneront des dépenses de plusieurs milliers de dollars. C'est à tout ça qu'on va songer aujourd'hui. Mais, le président des Vics a promis une décision finale au cours des prochaines heures.

A tout événement, les Vics, qui ont prouvé leur nette supériorité sur les Bombardiers hier soir, n'ont pas encore remisé leurs équipements dans les boules à mite. Les joueurs attendront eux aussi la décision de la direction.

Il ne fait aucun doute que si les Vics décident de "fermer" les livres, on pourra dire que la justice et la franchise, ça n'existe pas à la Fédération du Hockey, et dans la ligue Junior "A". Ce pourrait être un coup fatal pour les Vics et leur avenir.

Pardonner... c'est facile; mais oublier, c'est plus difficile.

Les Vics bafouent Rosemont

GRANBY — Les Vics de Granby ont terminé d'une façon spectaculaire leur saison régulière dans la ligue Junior "A" du Québec hier soir, en déclassant, à tous les points, les Bombardiers de Rosemont 7 à 1, pour s'accaparer, selon le "vieux" classement, de la 4e place, et d'une place dans les séries. Mais voilà, on sait que la Fédération du Hockey a rejeté hier l'appel des Vics concernant la décision de la ligue, prise mercredi soir, On ne saura pas, avant quelques heures encore, ce que les Vics feront, concernant la possibilité de porter toute l'affaire devant les tribunaux.

Si on s'en tient au "nouveau" classement, les Vics terminent en dernière place, et les Bombardiers de Rosemont participent aux séries, et ils affronteront les Maroons de Waterloo qui ont terminé en 2e place.

Les Vics ont prouvé hors de tout doute hier soir leur nette supériorité sur les Bombardiers, qui jouaient sans les services de quelques réguliers, dont Moison et Provost, Les Vics ont malmené leurs adversaires du début à la fin, et ça faisait vraiment pitié de voir le banc et l'arrière banc des Bombardiers hier... Tous semblaient cacher leur honte de participer de cette façon aux séries de fin de saison.

Une poubelle

A la fin du match, l'instructeur Lefty Auger s'est présenté au centre de la patinoire pour présenter une poubelle aux Bombardiers de Rosemont, le seul vrai trophée qu'ils se soient vraiment mérité, au dire de Lefty. Le geste du coach des Vics a été accueilli par les applaudissements des milliers de spectateurs.

De l'autre côté de la patinoire une violente bataille éclatait dans l'assistance entre spectateurs de Rosemont et de Granby. La police est rapidement intervenue pour rétablir l'ordre.

On peut lire dans un autre article de cette page l'affaire du protêt des Vics hier matin à Montréal.

Pour revenir aux match, Gaétan Rheault a dirigé l'offensive des Vics avec deux buts spectaculaires et une assistance. Rheault termine la saison avec un fort total de 102 points. Il a récolté son 100e point sur le but de Mario Hardy, en 2e période. Benoît Plouffe y est allé de deux buts également. Mario Hardy a aussi sa paire de buts et Mario Bouchard l'autre. L'unique but des visiteurs a été réussi par Mensour, en première période, Jacques Provost a été superbe dans la cage des Vics, repoussant 25 des 26 lancers, pendant que les Vics dirigeaient 46 lancers vers les deux gardiens des Bombardiers. Paquin s'est retiré du match en première période, après avoir été blessé. Il fut remplacé par Parizeau.

Une foule de 1839 spectateurs était venue sympathiser avec les Vics hier soir, soit une des plus grosses foules de la saison.

Tirage

Avant le match, on a procédé au tirage du voyage aux Bahamas, gracieuseté de la compagnie Mark Ten et du CHEF-Granby, ainsi que des Voyages Granby. L'heureux gagnant est nul autre que M. Fernando Côté de la rue Fréchette à Granby.

Soulignons également que deux batailles ont marqué la joute d'hier soir, entre St-Cyr, et Lozean; tous deux furent chassés du match au début de la 3e période.

Les Vics menaient 2 à 1 après la première période, et 5 à 1 après la seconde. Donc, ce n'est qu'aujourd'hui qu'on connaîtra les intentions officielles des Vics, concernant les tribunaux...

Auger a tenu promesse

Quoiqu'il arrive, Roger "Lefty" Auger a tenu sa promesse avec ses hommes, en conduisant son équipe au 4e échelon du "vieux" classement. On peur difficilement ignorer cet exploit, car le Granbyen sort grandi davantage de cette grande aventure. C'est probablement le plus beau souvenir qu'on peut garder des récents événements...

PREMIERE PERIODE

1-Granby: Hardy (——) 9:32
2-Rosemont: Mensour (Leblanc, Bergeron) 11.52
3-Granby: Plouffe (Harbec) 12:23
Punitions: Gobeille 3.27, Harbec, 4:11, Grady 5:40, Lozeau m.c. et Bernard 16:35

DEUXIEME PERIODE

4-Granby: Hardy, (Rheault, St-Cyr) 5:19
5-Granby: Bouchard (Gobeille) 12:54
6-Granby: Rheault (——) 19:25
Punitions: Harbec 9:30; Rheault 11:57, St-Cyr, majeure, Lozeau mineure et majeure, 15:35, Dalpé et Rheault 15:49

TROISIEME PERIODE

7-Granby: Plouffe (Boulay, Beauchemin) 19:12
8-Granby: Rheault (Beauchemin, Hardy) 19:50
Punitions: St-Cyr, mineure majeure et extrême, Lozeau majeure et extrême 3:59, Gobeille, Beauchemin, et Mensour 14:03, Claude 16:26.

Lancers:

Rosemont:	8	8—10—26	
Granby	18	15 13—46	

Buffalo surprend Boston

BUFFALO (PA) — René Robert a compté dans la 2e période hier en conduisant les Sabres de Buffalo à un gain de 3-2 sur les Bruins de Boston, dont la série de matches sans revers a ainsi pris fin après neuf parties, dans la LNH.

Le but de Robert était le 2e des Sabres en moins de deux minutes dans l'engagement, alors que les Sabres sont revenus de l'arrière. Don Marcotte avait ouvert le pointage pour les visiteurs à 2:22 du premier engagement, mais Jim Lorentz avait égalé les chances pendant un jeu de puissance un peu plus de deux minutes plus tard. Phil Esposito a ensuite redonné l'avantage aux Bruins avec son 51e but de la saison à 12:20.

Gerry Meehan a égalé les chances avec un lancer de revers, puis Robert a profité d'une passe de Perreault pour marquer le but victorieux.

Aucun but n'a été marqué dans la dernière reprise, alors que Dave Dryden a tenu les visiteurs en échec.

Les Bruins ont affiché une marge de 35-21, dans les lancers, dont 16-6 dans la première période.

PREMIERE PERIODE

1—Boston: Marcotte (20) (Savard) 2:22
2—Buffalo: Lorentz (21) (Robert, Korab) 4:43
3—Boston: Esposito (51) (Cashman, Hodge) 12:20
Pénalité: Sheppard B 4:03.

DEUXIEME PERIODE

4—Buffalo: Meehan (Atkinson, Carrière) 6:00
5—Buffalo: Robert (Perreault, Schoenfeld) 7:59
Pénalités: Smith B 3:32, Schmautz, B, Meehan Buf 6:48, Lorentez Buf 18:25.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Pénalité: Smith B 2:23.
Lancers:

Boston	16 9 10	—35
Buffalo	6 7 8	—21

Gardiens: Gilbert, Boston; Dryden, Buffalo.
Assistance: 15,858.

Les Rangers poursuivent leur poussée victorieuse

NEW YORK (PA) — Robert Rousseau, Steve Vickers et Rodrigue Gilbert ont marqué chacun un but en deuxième période, hier soir, procurant aux Rangers de New York une victoire de 3-2 contre les Flyers de Philadelphie.

Les Rangers présentent un dossier de 13-2-3 depuis le retour le retour d'Emile Francis derrière le banc des joueurs. Ils ont gagné leur quatre derniers matches et n'ont pas été battus dans leurs six dernières rencontres.

Les Flyers ont pris les devants, au premier vingt, avec des filets Crest Kindrachuk et Bobby Clarke. Rousseau a riposté à 7:39 en période médiane, pendant que les Flyers jouaient à court d'un homme. Vickers a profité d'un autre avantage numérique pour déjouer Bernard Parent à 13:13 et Gilbert a scellé l'issue du match à 16:33 après avoir capté une passe de Ted Irvine.

PREMIERE PERIODE

1—Philadelphie: Kindrachuk (Saleski) 1:58
2—Philadelphie: Clarke (Crisp, Kelly) 2:48
Pénalités: Van Impe Pha 7:01, Fairbairn R 9:46.

DEUXIEME PERIODE

3—NY Rangers: Rousseau (Park, Gilbert) 7:39
4—Vickers (Tkaczuk, Fairbairn) 13:13
5—NY Rangers: Gilbert (Irvine, Ratelle) .. 16:33
Pénalités: Dornhoefer Pha, Egers R 6:06, Ashbee Pha 11:19, Marotte R 14:05, Jim Watson Pha, Park R 18:11, Barber Pha, 19:03.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Pénalités: Schultz Pha, Park R inconduite 3:05, Kelly Pha majeure, Harris 4 11:59.

Lancers:

Philadelphie	11 8 5	—24
NY Rangers	15 17 12	—44

Gardiens: Parent, Philadelphie; Villemure, Rangers.
Assistance: 17,500.

Rosemont vs Waterloo mardi

Waterloo finit en 2e place

ST-JEAN (Gilles Petit) — Les Maroons de Waterloo ont joué un de leur meilleur match de la saison régulière, hier soir à l'aréna de St-Jean, pour ainsi engloutir les Aigles de l'endroit au compte de 9 à 1 et ainsi s'assurer la deuxième position du circuit Huot. Les hommes de Cabana avaient le vent dans les voiles hier soir et le jeune cerbère Jean Beslisle a passé à 13 secondes près de décrocher un premier blanchissage cette saison dans la ligue Junior A du Québec. Au fait, St-Jean a compté son seul but à 19:47 secondes du dernier tiers.

Soulignons immédiatement que les Maroons débuteront leur série demi-finale demain soir à l'aréna de Waterloo, alors que leurs opposants seront les Bombardiers de Rosemont.

Pour en revenir au match d'hier soir, c'est à nouveau le vétéran Daniel Jutras qui a imposé son tempo avec une performance de cinq points, dont un truc du chapeau, Guy Verdon, Mario Laplante, Paul Boisclair, Gérald Duhamel, Daniel Doyon et Wayne Cameron ont été les autres Maroons à déjouer Marc Element.

La confrontation a été suffisamment rude et l'officiel Clavet en a eu plein les bras; six punitions majeures et deux inconduites ont été données. Les hommes de Cabana se sont assuré les honneurs de la partie dès le premier tiers, alors qu'ils ont compté à trois reprises. Par la suite, les Aigles ont paru désemparé et ils ont axé leurs efforts vers la robustesse.

Donc, Waterloo s'attaquera en première ronde éliminatoire aux Bombardiers de Rosemont, une équipe qui a fait passablement parler d'elle (depuis mercredi soir à la suite d'événements suffisamment bien étalés depuis ce temps. Il va sans dire que les sportifs de Granby seront de fidèles supporteurs des Maroons durant cette classique, qui promet de l'action et pour cause. Soulignons que Jean Rougeau a résigné à ses fonctions d'instructeur la semaine dernière et c'est Marcel Dulude qui dirigera la barque du Rosemont pour le reste de la saison.

Concernant les Maroons, ils sont bien préparés et Cabana n'avait pas de choix préféré pour ces séries de fin de saison; leur attitude des dernières semaines est très encourageante à la veille d'une classique du genre.

PREMIERE PERIODE

1—Waterloo: G. Verdon (Guilbeault et St-Laurent) 6:59
2—Waterloo: D. Jutras (Laplante) 7:46
3—Waterloo: M. Laplante (Jutras et Boisclair) 10:18
Punitions: Duhamel 13:41.

DEUXIEME PERIODE

4—Waterloo: P. Boisclair (Verdon) 1:44
5—Waterloo: D. Jutras (Laplante et Guilbeault) 2:32
6—Waterloo: G. Duhamel (St-Laurent et Williams) 9:17
7—Waterloo: D. Doyon (Robichaud, Laplante) 12:18
Punitions: Desrochers 3:03 et 8:18, Wilson et St-Laurent, 10:55, Dallaire min. et maj. 10:55, Element 10:55, Duhamel 13:18, Desrochers min. mauv. cond. 15:49, Duhamel 2:00.

TROISIEME PERIODE

8—Waterloo: W. Cameron (Jutras) 9:40
9—Waterloo: D. Jutras (sans aide) 13:40
10—St-Jean: M. Dubé (St-Jean, Gagnon) 19:47
Punitions: Duhamel, 4:21, Wilson 8:18, Desrochers et Blais maj. et mauv. cond. 12:58, Williams 13:40, Verdon et Merengère 19:08.
Lancers: Waterloo, 41; St-Jean, 41.

Amos champion

GRANBY — Les Optimistes d'Amos, les représentants de la région Nord-Ouest, ont remporté, hier, le championnat juvénile provincial de volley-ball, lors d'une compétition qui s'est déroulée à la polyvalente J.-H.-Leclerc.

Amos a disposé du club Sherbrooke A, en grande finale, l'emportant par des pointages de 15-8, 10-15 et 15-8. A l'issue de leur victoire, chaque joueur de l'équipe championne a reçu une médaille d'or des mains de Patrice Harry, directeur technique de la Fédération de volley-ball du Québec.

Le tournoi a été couronné de succès; 14 clubs y ont pris part. Voici le classement final: Nord-Ouest, Estrie, Québec, Lac St-Jean, Rive-Sud, Outaouais, Sud-Ouest, Lanaudière, Estrie, Montréal, Montréal, Québec, Montréal et Richelieu-Yamaska.

Betsy Clifford l'emporte

MANSONVILLE (PC) — Médaille d'argent aux championnats mondiaux de ski cette année, Betsy Clifford, d'Old Chelsea, a remporté hier le slalom féminin aux championnats canadiens de ski alpin.

En remportant son 2e titre canadien d'affilée, Betsy a affiché des temps de 38.92 et 39.93 secondes.

Judy Crawford, de Toronto, autre de l'équipe nationale, s'est classée 2e en 40.22 et 40.27, suivie de Laurie Kreiner, de Timmins, en 40.58 et 40.86.

Par ailleurs, Phil Graves, d'Ottawa, a remporté son premier triomphe important dans le slalom masculin avec des temps de 46.03 à 47.03, devant Rick Hunter, d'Ottawa, en 47.21 et 46.79, et Dave Irwin, de Thunder Bay, en 47.26 et 47.06.

Betsy a ainsi poursuivi son retour, après une absence de près de deux ans, ayant également triomphé l'an dernier dans les championnats canadiens.

Les Russes annulent

OTTAWA (PC) — Bill Neil a marqué deux buts, hier, et les jeunes hockeyeurs midget d'Ottawa sud ont fait match nul 4-4 contre l'équipe de l'Armée rouge présentement en tournée au Canada.

Tim Higgins et Tim Stanley ont réussi les autres filets de l'équipe canadienne tandis que Ivan Avdeev, avec deux filets, Anatoly Semenov et Valery Evsiffev ont compté pour l'URSS.

Une 2e place pour Paul-Émile Lessard

ST-FELICIEN — Michel Levac sur Arctic Cat, a fait un autre pas vers le titre du coureur de l'année en remportant la fameuse classique Mark Ten 500 disputée hier après-midi devant une foule estimée à près de 10,000 personnes.

Levac, qui lors des qualifications avait obtenu le 3ème meilleur temps a mis un temps de 8 h 37 minutes pour couvrir la distance des 500 milles de ce Mar Ten 500, vu que sa magnifique performance lui a valu la jolie somme de 4,000 dollars. A noter qu'il s'agissait là d'un d'un nouveau record dont l'ancienne marque était de 9 h et 43 minutes. La vitesse moyenne du vainqueur a été de 58.02 milles à l'heure. Paul-Emile Lessard sur Polaris, un coureur qui n'avait pas été tellement chanceux dans le Super circuit Mark Ten au cours de la saison a pris la 2ème place avec 2 tours de retard sur le vanqueur. Roger Lort, de Queveillon, sur Yamaha, s'est classé 3ème.

Lors de la première étape de ce Mark Ten 500, qui s'est déroulé au cours de la journée de samedi, c'est Paul-Emile Lessard qui a terminé en première place avec 227 tours. Quant à Levac, il était en 4ème place avec 222 tours. Roger Lort était 2ème, Jean-Guy Duquette 3ème. Cependant, à la fin de la 2ème étape, Levac a repris le terrain perdu et il terminait avec 3 tours sur Lessard. Par la suite, Levac conserva son avance même si dans le sprint de vitesse, la victoire est allée à Lucien Lamoureux, sur Ski Doo.

Dans ce Mark Ten 500, les 35 conducteurs, qui avaient pris le départ seulement, 18 ont terminé cette épreuve d'endurance. Lors de cette compétition, plusieurs favoris ont été contraints d'abandonner et ce avant la fin de la première étape. Parmi ceux-ci, on remarquait Roger Rouillard, le champion de l'an dernier, Marcel Corriveau, Lucien Lamoureux et Gaston Ferland.

Lors des épreuves de 150 et 75 milles, Richard Dubois et Bertrand Boivin, tous deux sur Ski Doo ont triomphé. A noter que ces 2 coureurs sont des résidents de St-Félicien.

La prochaine épreuve d'endurance aura lieu à Chibougamau, samedi prochain. Il s'agira alors du cross-country Mark Ten 100 Chibougamau-Chapais. Le lendemain, au même endroit le rideau tombera sur le super circuit Mark Ten.

Voici les résultats du Mark Ten 500:

1—Michel Levac, Pincourt, Arctic Cat 500 tours.
2—Paul-Emile Lessard, Granby, Polaris 498 tours.
3—Roger Lort, Queveillon, Yamaha, 494 tours.
4—Jean-Guy Duquette, Chbougamau, Yamaha 475 tours.
5—Emilien Côté, Alam Yamaha 471 tours.
6—Anthony Simard, Chibougamau, Yamaha 470 tours.
7—Michel Dubois, St-Félicien, Ski Doo 469 tours.
8—Florian Roy, Jonquière, Ski Doo 457 tours.
9—Lucien Fortin, Lac Bouchette, Ski Doo 449 tours.
10—Normand Leclerc, Ladore, Arctic Cat 439 tours.

Sprint de vitesse:
1—Lucien Lamoureux, Iberville, Ski Doo, 50 tours.
2—Paul-Emile Lessard, Granby, Polaris 48.
3—Michel Levac, Pincourt, Arctic Cat 47.

MAXIME
Fantaisiste
LINA KIM
Danseuse
SOLANGE PROVOST
M.C.



MAXIME
BAR SALON
La Pieuvre
• 4 jolies DANSEUSES
tous les jours
de 2 h p.m.
à 3 h a.m.
Hôtel ROYAL
GRANBY
TAVERNE ROYAL
REPAS tous les jours
1.35

7up
PROGRAMME
PALAIS DES SPORTS

LUNDI 25 FÉVRIER
PETITE PATINOIRE

4 h 30 Marchés AVA
5 h 30 Mosquitos Fausse Aigles vs Élans
6 h 30 Mosquitos Fausse Lynx vs Tigres
7 h 30 Bantam Dupré Aigles vs Élans
8 h 30 Bantam Dupré Lynx vs Tigres
9 h 30 Dépression Coulombe & Fils vs Crino

GRANDE PATINOIRE

5 h 00 Vics Midget
7 h 00 Dépression Aubin & St-Pierre vs Jean-Paul Papineau
8 h 30 Dépression Grondin Sport vs GaiLuRon
10 h 00 Dépression Le Trianon vs Café Belval

Nesbitt's

ASSEMBLÉE ANNUELLE
Caisse d'Économie des Travailleurs de Granby
Les membres de la Caisse d'Économie des travailleurs de Granby sont invités à assister à leur assemblée annuelle.
MERCREDI, le 27 FÉVRIER 74 à 7.45 h P.M.
à l'édifice du Conseil Central (CSN)
371, rue St-Jacques, Granby
TIRAGE DE $150.00 EN PRIX DE PRÉSENCE
ET UN CALENDRIER SOUVENIR
à tous les membres présents
À L'ORDRE DU JOUR
AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS DE RÉGIE INTERNE - ART. 2.05
Les administrateurs vous souhaitent
LA PLUS CORDIALE BIENVENUE!

Canadien doit se rallier pour battre St-Louis 3-2

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont maintenu à quatre points leur avance sur les Rangers de New York, dans la course pour la deuxième position au classement de la division Est, hier soir, en surclassant les Blues de St. Louis 3-2.

Jacques Lemaire, Guy Lafleur et Henri Richard ont compté pour Montréal tandis que Greg Polis et Glen Sather ont réussi les filets des Blues.

Le Tricolore a dirigé 32 lancers vers le gardien John Davidson. Wayne Thomas, de son côté, a été mis à l'épreuve 23 fois.

Polis a ouvert le pointage dans la quatrième minute de jeu du premier engagement sur un lancer de 45 pieds qui a touché le côté rapproché du filet.

Lemaire a riposté à 10:50 après avoir capté une passe de Chuck Lefley et s'être présenté seul devant Davidson.

Sather a redonné les devants aux Blues à 7:17, en deuxième période, avec l'aide de Garry Unger.

Lafleur a créé l'égalité, avec son 18e but de la campagne, à 11:04, quatre secondes seulement après que Barclay Plager eut été pénalisé pour obstruction. Lefley a remporté une mise au jeu contre Wayne Merrick et a remis le disque derrière lui à Lapointe qui l'a immédiatement fait dévier vers Lafleur.

Richard a enfilé son 12e but de la saison moins de cinq minutes avant la fin de l'engagement avec l'aide du défenseur Larry Robinson.

PREMIERE PERIODE
1. St. Louis, Polis 18 Wright, Sabourin 3:29
2. Montréal, Lemaire 21 Lafleur, Lefley 10:50
Pénalités — Giroux SL, Lambert M, majeures 4: 13, Wright SL 17:33

DEUXIEME PERIODE
3. St. Louis, Sather 14 Unger, Brooks7:17
4. Montréal, Lafleur 18 Lapointe, Lefley 11:08
5. Montréal, Richard 12 Robinson, F. Machovlich 15:04
Pénalités — Brooks SL 7: 50, Barclay Plager SL 11: 04

TROISIEME PERIODE
Aucun but.
Aucune pénalité

LANCERS

St. Louis	12	5	6	—23
Montréal	12	15	5	—32

Gardiens: Davidson, St. Louis; Thomas Montréal.
Ass. 16,581

Dernière heure

DETROIT (AFP) — L'Américaine Bille Jean King a triomphé de sa compatriote Rosemary Casals 6-1, 6-1, dans la finale des Virginia Slims de Detroit, dotés de $50,000 de prix, dimanche.

C'est la troisième victoire de la championne de Wimbledon dans ce circuit. B.J. King a jusqu'à présent participé à cinq tournois et a gagné $39,700, les $10,000 pour sa victoire à Detroit inclus. Ses victoires précédentes en finale avaient été sur sa compatriote Chris Evert et l'Australienne Kerry Melville.

VITTEL, France, (Reuter) — Le Belge Emile Puttemans a établi, dimanche, deux nouveaux records du monde en salle au cours du 5,000 mètres d'une réunion d'athlétisme à Vittel.

Puttemans a battu en 13:30.8 le record du monde du 5,000 mètres qui appartenait, avec 13:34.2, à l'Ethiopien Mirus Yfter.

Au passage, Puttemans a battu, dimanche, le record du monde en salle du trois milles.

HEERENVEEN, Hollande (PA) — Après avoir remporté le 3,000 mètres en 4:49.07, la Hollandaise Atje Keulendeelstra a été sacrée dimanche championne du monde de patinage de vitesse avec un total de 184.510 points.

Les médailles d'argent et de bronze sont revenues aux Soviétiques Tatyana Averina, 186.869 points, et Nina Statchevitch, 187.485 points.

LIMOGES (AFP) — La Fédération française de boxe, réunie à Limoges, a examiné la décision prise par son comité directeur en ce qui concerne les sanctions infligées contre Carlos Monzon, champion du monde des poids moyens.

Monzon, qui s'était refusé à se soumettre au contrôle antidoping le soir de son match contre Napoles, à Puteaux près de Paris, a été condamné à deux mois de suspension à date du samedi 23 février et à 50,000 francs d'amende. Quant à son soigneur, il devra payer une somme de 15,000 francs.

Dans cette affaire, le comité directeur de la Fédération française de boxe s'est conformé aux dispositions françaises en vigueur et a voulu sanctionner l'attitude incorrecte du champion du monde à l'endroit des dirigeants français.

SALISBURY, Maryland (AFP) — Le numéro un américain, Jimmy Connors, a remporté sa quatrième victoire de la saison dans le circuit de l'USLTA — Fédération américaine de tennis — en battant le Sud-Africain Fred McMillan 6-4, 7-5, 6-3, dans la finale du championnat national de tennis en salle, doté de $50,000 de prix, dimanche à Salisbury.

C'est la deuxième année consécutive qu'il gagne ce tournoi. Connors, 21 ans, de Belleville, Illinois, a porté ses gains à $25,700, en empochant un chèque de $9,000 pour sa victoire. Des cinq tournois qu'il a disputés dans le circuit de l'USLTA, Connors, qui partage la place de numéro un américain avec Stan Smith, en a remporté quatre et a été la cinquième fois finaliste. Connors ne participe pas au championnat de la WCT.

les sports
EN BREF... EN BREF

MONTREAL (PC) — Pert a été préférée à trois autres cités écossaises pour présenter le championnat mondial de curling en 1975. Le championnat 1974 sera disputé à Berne, Suisse, du 18 au 23 mars. Le titre mondial sera présenté en Amérique du Nord en 1976.

NEW YORK (AFP) — Les championnats Intervilles de tennis seront marqués par les duels entre joueurs américains et australiens. Ce sont en effet ces deux pays qui ont fourni jusqu'à présent les plus importants contingents à la nouvelle organisation américaine.

La balance penche cependant nettement en faveur de l'Australie, car, parmi les joueurs qui ont signé, figurent John Newcombe, Ken Rosewall, John Alexander, Owen Davidson, Roy Emerson, Alan Stone et depuis mercredi, Tony Roche.

Samedi

Kings 4 Canadien 4

1—L.Angeles: Goring (Long) 1:51
2—Montréal: Lapointe (Lafleur, F. Mahovlich) 3:31
Pénalités: St. Marseille LA 1:39, Robinson M 4: 43, Kannegiesser LA 9:57, Long LA, Lafleur M 10: 18, Bouchard M 13:16, Corrigan LA 18:13, Montréal trop d'hommes sur la patinoire servie par Gardner 19:46.
DEUXIEME PERIODE
3—L. Angeles: Widing (Williams) 0:57
4—Montréal: P. Mahovlich (F. Mahovlich, Gardner) 9:52
5—Montréal: Lapointe (Lefley) 14:19
Pénalités: Carr LA 9:30, Roberts M 12:49, Richard M 16:47.
TROISIEME PERIODE
6—Montréal: Lemaire (Robinson, Bouchard) 10:10
7—L. Angeles: Kozak (Harper) 17:36
8—L. Angeles: Williams (Nevin, Carr) 18:59
Pénalités: Carr LA 1:34, Harper LA 7:37, Savard M 10:32.
Lancers:

L. Angeles	8	16	4	—28
Montréal	14	6	11	—31

Gardiens: Vachon, Los Angeles; Larocque, Montréal.
Assistance: 16,980.

Islanders 3 Red Wings 5

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1-NY Islanders, Stewart 15 Cameron, Lewis, 2:41
2-NY Islanders, Harris 14 Westfall 5:15
3-Detroit, Redmond 36, Rutherford 8:07

Pénalités - Hamel D 0: 38, J. Potvin I 2:30, Howart I, Lynch D majeures 17:57

DEUXIEME PERIODE
4-Detroit, Roberts 6 Dionne 2:10
5-Detroit, Dionne 18 Rpberts, Watson 2:24
6-NY Islanders, Spencer 4 D. Potvin, Cameron 2: 42
7-Detroit, Redmont 37, Charron Gruen 4:32

Pénalités - Roberts D 5: 45, Harris I 6:35

TROISIEME PERIODE
8-Detroit, Redmond 38 Dionne, Hughes 19:38

Pénalité - Harris I 4:02

Lancers:

Islanders	8	6	7	—21
Detroit	7	14	10	—31

Gardiens — Smith, Islanders; Rutherford, Detroit.
A— 11,062.

Los Angeles 3 Toronto 3

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1-Los Angeles, Berry, 17 Widing, Corrigan 1:44
Pénalités - Kannegiesser LA 9:33, McKenny T 10:01, Murdoch LA 16:21, Sittler T 19:31

DEUXIEME PERIODE
2-Los Angeles, Goring 17 Corrigan 1:46
3-Toronto, Ullman 19 McKenny, Shack 10:58
4-Toronto, Keon 19 McDonald 16:53
5-Toronto, Sittler 32 Ecclestone, McKenny 18:44
Pénalités - Murdoch LA 5:45, Harper LA, Sittler T 7:01, Maloney LA Majeure, Shack mineure majeure 16:27

TROISIEME PERIODE
6-Los Angeles, Murphy 10 Carr 10:41
Pénalités - Murphy LA, Monahan T 0:36, Harper LA 11:18

Lancers:

L.Angeles	9	11	7	—27
Toronto	9	21	10	—40

Gardiens- Vachon, Los Angeles, Favell, Toronto
A—16,485.

Pittsburgh 4 Chicago 2

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Aucun but
Pénalités - Mikita C 8: 08, Burrows Pgh 10:03.

DEUXIEME PERIODE
1-Pittsburgh, MacDonald 29 Demarco, Pronovost 3: 39
Pénalités - Kelly Pgh 6: 24, Russell C 7:48, Lalonde Pgh 8:03

TROISIEME PERIODE
2-Chicago, Jarrett 4 Mikita Koroll 0:16
3-Pittsburgh, Demarco 5, 2:26
4-Pittsburgh, Kelly 11, Soughton, Schock 10:02
5-Chicago, Rota 16 Milita Russell 12:03
6-Pittsburgh, Demarco 6, 19:15
Pénalités - Paradise Pgh, Rota C, majeures 18: 03, Brown Pgh, Burrows Pgh Russell C 20:00

Lancers

Pittsburgh	15	8	8	—31
Chicago	11	6	5	—22

Gardiens - Brown, Pittsburgh; Esposito Chicago.
A— 16,667



Les Optimises d'Amos, les représentants de la région Nord-Ouest, ont remporté le championnat provincial juvénile de volley-ball, hier après-midi, battant une formation de Sherbrooke en finale, Cette compétition s'est déroulée samedi et dimanche à la Polyvalente J. H. Leclerc et elle a réuni 14 clubs de tous les coins du Québec. La photo nous montre le capitaine et l'instructeur des champions acceptant les félicitations des principaux organisateurs. De gauche à droite: Pierre Ostiguy et Jean Côté, organisateurs; Gilles Massicotte, instructeur du club Amos; Ghislain Béchard, capitaine; Patrice Harry, directeur technique de la Fédération de Volley-ball du Québec et Alain Duquet, organisateur.
(Photo Jeannot Petit)

L'arbitrage favorise les joueurs

La PRESSE ASSOCIEE

Les premières statistiques de la saison de baseball démontrent que les joueurs des ligues majeures ont jusqu'à présent été favorisés dans une proportion de 60 pour cent par les médiateurs.

Une enquête de la Presse Associée révèle en effet qu'au moins 29 joueurs, soit ceux dont les cas ont été portés à la connaissance du public, ont soumis leurs revendications salariales à l'arbitrage. Six d'entre eux ont gagné leur cause tandis que quatre l'ont perdue.

Les Athletics d'Oakland, du propriétaire Charles O. Finley, ont vu neuf de leurs joueurs soumettre leurs demandes à un médiateur. Le premier but Sal Bando $100,000 et les lanceurs Ken Hotzman $93,000, Rollie Fingers environ $65,000 et Darold Knowles environ $60,000 ont obtenu gain de cause.

Le médiateur a toutefois statué en faveur de Finley dans les cas du joueur de champ intérieur Ted Kubiak et du receveur-premier but Gene Tenace, qui ont tout de même obtenu des hausses salariales, et du joueur de champ intérieur des ligues mineures Jack Heidemann, qui a subi une diminution de $5,000.

"Il Finley devra se trouver un autre receveur parce que je refuse désormais d'évoluer à ce poste", a déclaré Tenace. Désigné le joueur par excellence de la Série mondiale en 1972, Tenace a gagné $33,000 l'année dernière et s'est vu offrir $45,000 pour la saison à venir. Il réclame cependant $52,500.

"Je ne jouerai plus qu'à une position, soit au premier but. S'il n'apprécie pas mon travail pour cette équipe et refuse de me rémunérer adéquatement, je jouerai au premier but et m'en tiendrai à cette position. Je lui ai donné l'occasion d'épargner de l'argent en acceptant d'évoluer au poste de receveur".

En vertu des règlements de l'arbitrage, le joueur soumet sa demande de salariale et les dirigeants de l'équipe formulent une offre finale. Une décision sans appel doit être rendue en faveur de l'une ou l'autre des parties en deça de 72 heures.

Dans les cas des voltigeurs Reggie Jackson, le joueur par excellence de la Ligue américaine en 1973, et Joe Rudi, aucune décision n'a encore été rendue. Jackson et Rudi exigeraient respectivement des salaires de $135,000 et $67,500 tandis que Finley leur aurait offert $100,000 et $55,000.

Le lanceur Dick Woodson, des Twins du Minnesota, et le voltigeur Norm Miller, des Braves d'Atlanta, sont les autres joueurs à avoir obtenu gain de cause. Le premier but Frank Tepedino, des Braves, est sorti perdant de l'arbitrage.

Voici la liste des autres joueurs à avoir fait appel à un médiateur: Atlanta-Roric Harrison, lanceur; Darrell Evans, troisième but.

Baltimore-Dave McNally, lanceur: Bobby Grich, deuxième but; Paul Blair, voltigeur.

Chicago White Sox - Stan Bahnsen, lanceur; Carlos May, voltigeur. Cleveland - Ken Suarez, receveur.

Kansas City - Cookie Rojas, deuxième but.

Minnesota - Ste Braun, troisième but; Larry Hisle, voltigeur.

Montréal - Tim Foli, arrêt-court.

New York Yankees - Wayne Granger, lanceur; Duke Sims, receveur, Gene Michael, arrêt-court.

Pittsburgh - Ken Brett, lanceur.

San Diego - Clarence Gaston, voltigeur.

Whalers 0 Toros 2

Première période
Aucun but.
Pénalités — Sheehy NE 0:54, Cuddie T 5:34, Cunningham T 6:28, Blackburn NE 12:17.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités Ley NE 1:10, Sentes T 9:03, Harris NE 19:15.
Troisième période
1. Toronto Sentes 24 Trottier, B. Gibbons 1:18.
2. Toronto, Sentes 25 Carleton, Martin 11:04.
Pénalité — B. Gibbons T 11:33.

Lancers:

N.-Angl.	6	7	8	—21
Toronto	5	11	18	—34

Gardiens — Smith, N.-Ang.; Gratton, Toronto.
A — 4,839.

Chicago 1 Winnipeg 3

PREMIERE PERIODE
1—Winnipeg: Beaudin (Bordeleau, Hornung) 8:28
Pénalités: Morris C 0:35, Watson C, Chicago banc servie par Coates 7:13, Daley W servie par Beaudin 9:44, Woytowich W 18:39.
DEUXIEME PERIODE
2—Winnipeg: Hull (Bordeleau, Gratton)1: 29
3—Chicago: Scinski (Paiement, Popiel)16: 23
Pénalités: Zanussi W, Maggs C mineures doubles 9:36, Mavety C mineure, mauvaise conduite, match 10:24.
TROISIEME PERIODE
4—Winnipeg: Hull (Bordeleau, Beaudin) 19:31
Pénalité: Maggs C 11:56.
Lancers:

Chicago	16	13	13	—42
Winnipeg	15	17	17	—49

Gardiens: Newton, Chicago; Daley, Winnipeg.
Assistance: 5,263.

Minnesota 2 Cleveland 1

SOMMAIRE
Première période
1. Houston, Popiel 7 Mark Howe, Kannegeisser 8:36.
2. Houston, Schella 10 Taylor, Hall 17:57.

Pénalités — Hutchison V 3:30, Popiel H 6:21, Taylor H 6:08, McKenzie V, Lund 7:45, Sherritt H 16:19.

Deuxième période
3. Houston, Lund 25 Hinse 4:15.
4. Houston, Mark Howe 28 Kannegeiser 13:46.

Pénalités — Sherritt H 1:15, Beaudoin V, Marty Howe 11:22, Schella H, C. Campbell V 12:13, Hale H 13:01, Cardiff V 19:08.

Troisième période
5. Houston, Hale 2 Mark Howe, G. Howe 5: 45.
6. Vancouver, Jones 2 Migneault, Lawson 11:08.
7. Houston, Hall 26 Labossière, Popiel 19:02.
8. Houston, Taylor 17 Labossière 19:30.

Pénalités — Taylor H 2:34, Hall H 9:46.

Lancers:

Vancouver	9	8	12	—29
Houston	12	8	14	—34

Gardiens — Gardner, Vancouver; Ruthledge, Houston.
A — 6,138.



Les Vics de Granby, à leur dernière partie du calendrier régulier à Granby, ont procédé, tel que promis, au tirage d'un voyage pour deux personnes, aux Bahamas. Ce tirage se faisait parmi les détenteurs de billets de saison. Le tout était une gracieuseté de la compagnie Mark Ten, du CHEF en action, et des Voyages Granby. L'Heureux gagnant fut M. Fernando Côté du 500 Fréchette à Granby. On reconnaît, au centre, M. Claude Venne, représentant de Mark Ten, qui procède au tirage du billet chanceux. Il est accompagné, à droite, de M. Pierre Durivage, gérant de la station CHEF, et du président Léon Robert des Vics, à gauche. (Photo I. Petit)

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
SECTION EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	41	10	7	262	158	89
Montréal	35	16	8	216	164	78
NY Rang.	31	16	12	223	179	74
Toronto	27	20	12	213	172	66
Buffalo	26	26	7	189	196	59
Detroit	21	30	8	194	241	50
NY Islan.	15	28	14	138	186	44
Vancou.	17	33	9	166	229	43

SECTION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadel.	35	14	9	198	124	79
Chicago	31	12	15	197	115	77
St.Louis	23	28	9	167	164	55
Atlanta	22	27	11	154	182	55
L. Angel.	21	29	10	166	192	52
Minnes.	18	27	14	181	209	50
Pittsb.	18	34	6	166	212	42
Calif.	11	42	7	154	263	29

SAMEDI,
L. Angeles 4 Montréal 4
Vancouver 4 Toronto 3
Boston 6 Pittsburgh 2
St-Louis 3 Detroit 5
Philadel. 1 Chicago 3
Atlanta 5 Minnesota 3
DIMANCHE
Boston 2 Buffalo 3
St-Louis 2 Montréal 3
L. Angeles 3 Toronto 3
Philadel. 2 NY Rangers 3
NY Islanders 3 Detroit 5
Pittsburgh 4 Chicago 2
MARDI,
Montréal à Atlanta
Toronto à Detroit
Vancouver à NY Islanders

ASSOCIATION MONDIALE
SECTION EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-Angl.	33	26	2	220	203	68
Toronto	32	28	4	248	222	68
Québec	31	28	3	232	218	65
Clevel.	28	27	5	192	197	61
Chicago	26	29	3	188	202	55
N. Jersey	26	34	2	193	235	54

SECTION OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Houston	37	18	5	245	159	79
Minnes.	33	26	1	241	208	67
Winnipeg	29	28	5	205	219	63
Edmont.	29	30	0	202	213	58
Vancou.	23	36	0	223	250	46
L. Angel.	21	38	0	173	236	42

SAMEDI,
Vancouver 3 Cleveland 7
N.-Angleterre 3 Chicago 0
Edmonton 2 Houston 5
DIMANCHE,
Minnes. 2 Cleveland 1
New Jersey 4 Québec 7
N.-Anglet. 0 Toronto 2
Chicago 1 Winnipeg 3
Vancouver 1 Houston 7
Edmonton à L. Angeles, soir

JUNIOR A DU QUEBEC
DIVISION OUEST
Classement final

	G	P	N	PP	PC	Pts
Longue.	34	13	3	322	239	71
Waterloo	31	15	4	292	225	66
St-Jér.	31	15	4	252	203	66
Rosem.	19	27	4	245	254	42
St-Jean	17	33	0	211	355	34
Granby	9	38	3	269	305	21

HIER
Longueuil 4 St-Jérôme 6
Rosemont 1 Granby 7
Waterloo 9 St-Jean 1

New Jersey 4 Québec 7

PREMIERE PERIODE
1—NJ: Lacroix (Morentz, Block) .... :31
2—Québec: Bernier (Tremblay, Parizeau) 2:15
3—NJ: Bradley (Herriman) 10:23
4—NJ: Lacroix (Block) 14:20
Pénalités: Herriman NJ 7:53, Parizeau Q 15:59, Herriman NJ, Roy Q 19: 36.
DEUXIEME PERIODE
5—NJ: Hoganson (Bernier, Tremblay)1: 25
7—Québec: Parizeau (Bernier, Hoganson)7: 31
8—Québec: Beaulé (Houle, Caron) 9:16
9—Québec: Tremblay (Parizeau, Bernier)17: 51
Pénalités: Lacroix NJ 1: 09, Reichmuth NJ 10:08, Beaulé Q 13:10, Block NJ 17:05.
TROISIEME PERIODE
10—Québec: Guindon (Leclerc, Beaulé)14: 03
11—Québec: Dufour (Tremblay, Roy) 17:54
Pénalités: Herriman NJ, Leclerc 1 1:16, Speer NJ 16:35.
Lancers:

N Jersey	12	4	13	—29
Québec	16	12	14	—42

Gardiens: Junkin, New Jersey; Brodeur, Québec.
Assistance: 7,437.

DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Mégantic	29	14	6	211	180	64
Cap	23	16	10	235	250	56
Ste-Foy	22	19	7	244	202	51
Thetford	18	21	11	197	192	47
Beauport	20	24	5	226	233	45
G.-Mère	15	33	0	200	335	30

HIER
Thetford 6 Cap 1
Mégantic 6 Beauport 5

RICHELIEU JR

	G	P	N	PP	PC	Pts
Chambly	28	9	7	278	203	63
Beloeil	25	14	5	267	187	55
St-Lamb.	24	12	5	219	188	53
Boucherv.	24	13	5	218	167	53
Brossard	15	22	4	197	208	34
Valleyf.	13	22	7	201	251	33
St-Hyac.	14	23	4	170	213	32
Châteaug.	13	26	4	171	219	30
C'Ville	11	26	5	174	249	27

HIER,
Chambly 3 Boucherville 4
Beloeil 7 St-Lambert 5
C'Ville 4 Brossard 7
Valleyfield 4 Châteauguay 5
MARDI,
Beloeil à Brossard
St-Hyacinthe à C'Ville, 8.30

MONTS-LABATT
Semi-finales 4 de 7
MARDI,
Marieville vs St-Pie, 8.00
(1er match de la série)
St-Jean Baptiste vs St-Damase, 9.30
(1er match de la série)

LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC
Section Ouest

	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornw.	39	16	2	352	260	80
Montréal	31	23	3	357	274	65
Sherbr.	31	27	1	272	290	63
Laval	25	28	3	279	329	53
Drumm	20	37	1	241	346	41
Hull	12	48	0	186	339	22
Section Est						
Sorel	48	9	1	530	252	97
Québec	44	12	2	339	252	90
Shawi.	24	29	3	284	317	51
Chicou.	19	40	0	233	377	38
R.-Riv.	17	41	0	264	389	34

DIMANCHE
Shawinigan 5 Montréal 4
Dr'Ville 5 Chicutimi 7
Québec 7 Cornwall 6
Sorel 4 Hull 6
Sherbrooke 2 Tr-Riv. 5
CE SOIR
Shawinigan à Laval
Chicoutimi à Sherbrooke

Vancouver 1 Houston 7

PREMIERE PERIODE
1—Minnesota: Arbour (5) (McMahon, Cardwell) 5:52
2—Cleveland: Ward (18) (Clearwater, Edur)10: 48
Pénalités: Shmyr Cl, Gallant M majeures 8:16, MacMillan M 9:02, Krake Cl 11:56, Arbour M 16:47.
DEUXIEME PERIODE
3—Minnesota: Walton (35) (MacMillan, Ball) 12:51
Pénalités: Walker Cl, Arbour M mineures, majeures 7:45.
TROISIEME PERIODE
Aucun but.
Aucune pénalité.

Lancers

Minnesota	5	9	15	—29
Cleveland	12	14	12	—38

Gardiens: Curran, Minnesota; Cheevers, Cleveland.
Assistance: 6,452.

les sports
EN BREF... EN BREF

LONDRES (PA) — La Fédération athlétique amateur internationale a révélé que les athlètes de la Chine communiste seront interdits dans les épreuves de piste et pelouse, en septembre prochain, aux Jeux asiatiques de Téhéran. La nouvelle fait suite à la décision du Comité olympique international de reconnaître les Jeux, même si la Chine y a été invitée au détriment de Formose. Les Jeux asiatique pourront donc faire figurer des Chinois, excepté dans les épreuves de piste et pelouse, Pékin n'étant pas membre de cette fédération.



Venez voir la gamme complète des '74, vous serez ravis des caractéristiques nouvelles et intéressantes.
MAHEU AUTOMOBILE INC.
997, Principale Granby 378-7474 — 378-6283

Annonces Classées

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.00 P.M.**

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$2.00
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
AGATE	20¢
1 POUCE x COL.	$2.80
1 POUCE (1 mois) (cartes d'affaires)	$60.00
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	$15.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	25¢
AVIS DE DÉCÈS	$6.00
REMERCIEMENTS	$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

BROMONT: Rang D'Arcy, 50 arpents de terre, vue de la montagne, 5 minutes des pentes de ski, peut faire développement. Immeubles Tanguay, courtier, Tél: 372-4666
(53-54—3113)

A VENDRE
MAISON 2 logis en briques, de 4 1/2 pièces, garage double. A 244 et 246 St-Hubert. Pour inf: S'ad: à 293 boul. Leclerc Granby.
(54-56—3519)

ROYAL TRUST CO.
Brokers
BROMONT: bungalow en aluminium, 8 pièces, 4 chambres à coucher, situé au pied d'une montagne. Seulement $24,000. R. McKergow, Tél: 372-3480
(46-59—3240)

A VENDRE maison 2 logis de 4 pièces, avec solarium, chauffé, garage double. A 60 Vittie. Terrain 60 x 112. S'ad: 85 rue Glen, Granby.
(43-65—3086)

MAISON à vendre à Waterloo, 4 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, sous-sol fini, terrain 85 x 155', Tél: 539-2411 après 5h p.m.
(53-56—3459)

* Bromont: rue Beauharnois, bung. brq. 5 pces, 3 chambres, ext. Mason., chauff. air chaud, âgé 3 ans, grand terrain. Prix: $14,000.
* Boul. Bouchard, bung. 5 1/2 pces, 3 chamb., sous-sol partiel fini, foyer, brique, abri d'auto. Prix $18,000.
* Rue Notre-Dame: maison unif. 5 1/2 pces, brique, alum.-plâtre int. tapis, très bon état. Prix $22,000.
* Waterloo: écurie pour 10 chevaux, très bien const. avec maison mobile récente. Bon prix.
* Roxton Pond, ferme 70 acres, poulailler cap. 15,000, porcherie, maison récente en bon état.

À la bonne enseigne pour une bonne transaction
IMMEUBLES Inter City REALTIES Enr.
COURTIER
M. CHAMPAGNE,
Tél: 534-2883
(54-56—3549)

A VENDRE bungalow, 5 1/2 pièces, grand terrain. S'adresser: 263-4257 Cowansville.
(53-59—3454)

BUNGALOWS neufs, 5 pièces, situés rue Simonds près rue Cowie et St-Jacques, chauffage électrique Novelec. Hyp. SCHL avec possibilité d'aide fédérale allant jusqu'à $40. par mois, selon les revenus de l'acheteur. Léger comptant. Inf: Gilles Massé Construction, Tél: 378-1263
Maisons modèles en montre sur rendez-vous.
(40-53—3061)

BROMONT: Jolie maison de 2 chambres à coucher sur terrains de golf, à 2 minutes des pentes de ski, sous-sol fini, chauffage électrique, terrain 24,000 pi. carrés. Tél: 534-2238
(38-65—2937)

*Bungalow, brique, 5 pièces, 3 chambres, sous-sol fini, garage, double, chauffé, situé 671 Denison.
*Bungalow de luxe, brique, foyer, garage attenant, sous-sol fini, 3 chambres à 312 Lafontaine.
S'adresser:
Marcel Barré, agent
Tél: 372-6010
Paiement, courtiers
(54-61—3542)

ROYAL TRUST CO.
COURTIER
Dû à une très forte demande, nous aurions besoin de bungalows en brique, entre $18,000 et $25,000. Selon la grandeur. Pour informations sur les conditions de vente, s'il vous plaît, s'adresser:
ANDRE ROBERT
135 Principale
Granby
Tél: 372-6632 ou 378-4795 le soir.
(53-80—3485)

SHERBROOKE, 12 logements, 5 pièces, brique, plâtre, 220, fer forgé, bien financé, bons revenus. Bas prix avec peu de comptant. Pour vente rapide, échangerais contre commerce. Informations: 1216 Bowen sud, Sherbrooke, Tél: (819) — 569-7754
(44-71—3125)

5—PROPRIETES DEMANDEES

TRUST ROYAL
courtier
AVONS besoin de propriétés résidentielles, 5 1/2 pièces, et 7 pièces, de $12,000 à $23,000.
AVONS plusieurs acheteurs avec argent comptant.
AUSSI propriété résidentielle, 7 1/2 pièces avec terrain 150 x 200. A. Loiselle, Tél: 469-2956
(52-74—2069)

7—COMMERCES A VENDRE

MINI-PUTT Granby, Magog, 36 trous chacun. Revenu $50,000. par année. Bonne condition de piste avec chalet, eau courante, toilette. Prix à discuter. Tél: 255-7749 Montréal.
(53-66—3484)

SALON de barbier à vendre, situé à Roxton Falls. Tél.: 548-5572.
(49-56 — 3252)

TERRASSE BELLEVUE
MAGNIFIQUE vue et site résidentiels, avantageux. Situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby. Grands terrains de 80' x 125' et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
—Pas d'acompte
—Pas d'intérêt
372-3296
J.-P. RACINE INC.
(47-74—3279)

TERRAINS à vendre situés à 5 milles de Granby, à Saxby Corner, R.R. 2 Tél: 372-2676
(53-56—3479)

10—TERRAINS A VENDRE

3 LOTS à Bromont, 5 acres chacun sur le chemin en direction de Waterloo. Prix $5,000. Conditions de paiement.
SUZANNE McFARLAINE
A.E. LEPAGE & WESTMOUNT REALTIES
Tél: 243-6125 ou Rés. 243-6839
(51-57—3394)

PRÈS DU CAMPUS
A GRANBY
60 beaux terrains
idéals pour cottages
ou duplex
Pour construction immédiate
Aubaine. Termes faciles
Propriétaire: 1—467-8118
(44-33—3074)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. 2 1/2 pièces, meublé chauffé, éclairé, situé centre-ville à 319-1 boul. Boivin. Tél: 378-2717
(51-57—3378)

3 1/2 pièces, meublés colonial, balcon, porte-patio, tapis mur à mur, chambres bains céramique, chauffés, éclairés, câble TV, système de balayeuse central, buanderie, stationnement, prise de courant pour auto, piscine chauffée, patio à l'extérieur, service concierge, 1er étage, $35. par semaine, 2e et 3e étage, $40. par semaine. S'ad. Antonio Gagnon, 372-8014 ou 372-4452
(51-78—3392)

APP. à louer, 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, électricité et taxe d'eau payées, $23. par semaine libre immédiatement. Pour inf. S'ad. à 133 rue Bouchard, app. 3 Tél: 378-2337
(50-56—3336)

APP. 3 1/2 pièces, neufs, chauffés, meublés, éclairés, taxe d'eau payée, système d'antenne. Situés rues Groulx, Notre-Dame, et Bourgeois. Inf: 433 Laurier, Tél: 372-9443 ou 378-7423
(32-59—2782)

APP. 1 1/2, 2 1/2 et 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV, si désiré. Bon choix. Prix à partir de $14 par semaine. S'ad. 245 Av. du Parc app 1, après 7h p.m. Tél: 372-4121
(47-74—3277)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, à l'année, entrée privée, meublé, vestiaire, grande remise. S'ad. 372-1474
(52-58—3395)

DIFFERENT
APP. moderne, meublé, de 2 1/2 pièces, à 256 Dufferin, chauffé, à l'électricité, tapis mur à mur, chambre bains céramique, stationnement pour voiture, entrée privée, bail minimum 12 mois, prix $34. par semaine. chauffage à l'électricité inclus. Tél: 378-3322 de 9h a.m. à 5 h p.m.
(45-58—3246)

APP. 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, eau chaude fournie. S'adresser Granby Import, Tél: 372-1000 ou le soir à 378-8573; demandez Jacques.
(40-53—3029)

60 CEDAR, coin Barr, coquet 2 1/2 pièces, à sous-louer, chambre et vivoir—kitchenette, meublé en teck, tapis partout, cour asphaltée et déblayée. Prise pour auto, site magnifique près du lac Boivin. Prix $28 par semaine. Tél: 372-6090 entre 11h a.m. et 12h30 p.m. et après 4h30 p.m.
(54-56—3534)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, style colonial tapis mur à mur, chauffage électrique, situé coin Albert et Horner, Tél: 372-9009
(54-60—3497)

APP 3 1/2 pièces, neuf, chauffé, éclairé, meublé colonial, poêle et réfrigérateur couleur, tapis mur à mur, porte-patio, antenne TV, service de lavage. Situé 511 Robinson sud. Tél: 378-4580
(50-56—3328)

16—LOGEMENTS A LOUER

A 100 ST-URBAIN, 4 1/2 pièces, très propre, libre mars et mai, 1er et 2e étage, $125 par mois.
A ROXTON POND: logis de 4 1/2 pièces, très propre, moderne, 1er étage, libre 1er mai à 6 milles de Granby. Prix $85 par mois.
Tél: 372-2173
(43-56—3100)

LOGIS 5 1/2 pièces, moderne, chauffé, eau chaude fournie, inst. laveuse-sécheuse, au 2e au 434 Calixa-Lavallée, près école St-André, coin St-Viateur, dans édifice de 4 logis seulement. Prix: $145. par mois. Pour inf: Tél: 378-1263
(50-56—3306)

LOGIS NEUFS de 3 1/2, 4 1/2 pièces, à 70 Principale, poêle et réfrigérateur fournis, climatisation, tapis, buanderie, chauffé, eau chaude. S'ad. 70 Principale ou Tél: jour 372-4651 et soir à 372-5097
(30-57—2674)

2 1/2 meublé, chauffé, eau chaude fournie, électricité incluse, $110. par mois.
4 1/2 PIECES, chauffage électrique, taxe d'eau incluse, $105 par mois.
5 1/2 PIECES, chauffage électrique, taxe d'eau incluse, $105 par mois.
5 1/2 PIECES, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau incluse. Situés 463 Calixa-Lavallée. Informations: 430 Papineau, Tél: 378-8947
(46-59—3236)

LOGIS 4 1/2 pièces, $75. par mois. Libre 1er avril. Situé rue Robinson. Tél: 372-3237
(52-58—3402)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, chauffage électrique, installation laveuse-sécheuse, couvre-planchers. Libre. Situé 1er rue au lac Roxton Pond, $85. par mois. S'ad. Edouard Daudelin, Tél: 372-2313
(40-61—2678)

LOGIS 5 1/2 pièces, dans un bas, situé 264 Dufferin, libre le 1er mai. Pour inf: Tél: 372-7359
(53-56—3478)

LOGIS à louer, 4 1/2, libre immédiatement, construction récente, tapis mur à mur, chauffage Novelec, $110 par mois. Taxe d'eau comprise. Situé 462 Reynolds.
AUSSI 3 1/2 pièces, libre le 1er mai.
Pour inf: Tél: 372-1478
(53-59—3483)

LIBRE immédiatement dans un bas, grand logis de 7 1/2 pièces, 4 chambres à coucher, cuisine moderne, installation laveuse-sécheuse, chauffage air chaud, tapis mur à mur, dans salon, antenne TV, garage, grand terrain, $160 par mois. Tél: 372-7884
(53-59—3447)

LOGIS 4 1/2 pièces, dans un bas, centre-ville de Granby, avec garage, libre 1er mai. Prix $85 par mois. S'ad. Sutton 539-538-2244 après 5h p.m.
(54-57—3489)

LOGIS 3 pièces, à louer, $75. par mois, système chauffage électrique, situé 308 Décelles. S'ad. 560 Cowie. Tél: 378-2822
(54-56—3518)

*29 Grove, logis 5 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, installation laveuse-sécheuse, 2e étage, $155. par mois.
*29a St-Joseph, logis 3 1/2 pièces, 2e étage, situé centre-ville, $65 par mois.
*61 Elgin, logis 5 pièces, 2e étage, $125 par mois, chauffage eau chaude.
*5 Montagne, app. 1. chauffé, eau chaude fournie, $155 par mois.
*57 Lorne, 6 pièces, genre duplex avec foyer, chauffage eau chaude, $160 par mois.
*33a Court, 3 1/2 pièces, $65. par mois.
*23 Centre, 3 1/2 pièces, $75 par mois.
S'adresser: 372-3850 ou 378-8253
27 rue Centre, Granby
(54-78—3544)

LOGEMENTS NEUFS À LOUER
2½, 3½, 4½ PIÈCES
Câble TV/FM, plancher marquetterie fini "Varathane". Prise pour auto, cour déblayée, chauffage "Novelec".
S'adresser à: 304 RUE BOUCHARD, app. 5
(44-71—3136)

LOGIS a louer à St-Césaire, maison seule, 6 1/2 pièces, libre immédiatement. S'ad. 379-5529
(53-59—3449)

LOGIS à louer 3 1/2 pièces, chauffé, rue Belcourt, $95 par mois. Tél: 378-4651
(51-57—3351)

LOGIS neufs, de 4 1/2 pièces, porte-patio et balcon, eau chaude fournie, antenne TV couleur et blanc/noir, tapis mur à mur, système Novelec, stationnement et prise de courant, choix pour sous-sol, 1er étage ou 2e étage. Piscine chauffée extérieure. Situés boul. Fortin, Bourgeois et Groulx. Prix $95. à $120 par mois. S'adresser: 433 Laurier, Tél: 372-9443 ou 378-7423
(32-60—2783)

LOGIS 4 pièces à louer, 1er mai, bas, meublé ou non. 217, Reynolds. Tél.: 378-5269, après 16h.
(51-56 — 3377)

GRANDS 4 1/2 pièces neufs, tapis salon et chambres, grande cuisine, chauffage Novelec, entrée laveuse-sécheuse, antenne TV, taxe d'eau incluse, $115 à $125. Situés 458 Reynolds. Tél: 378-6107
(51-57—3387)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES à louer, $12 par semaine et plus, situées à 24 Centre, Granby. Tél: 378-9242 ou 372-4727
(43-56—3099)

GRANDE CHAMBRE à louer, endroit tranquille, pour une ou deux personnes, homme ou femme, poêle, réfrigérateur, armoires inclus. Situé dans le haut de la ville. Pour inf: S'ad. à 372-7796
(54-57—3522)

19—CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE et pension pour jeune fille ou jeune homme. Bon chez-soi. Tél.: 378-7649.
(56 — 3537)

26—HOMMES DEMANDES

HOMME DISPONIBLE POUVANT TRAVAILLER SANS SUPERVISION
Gagnez $14,000 par année plus boni. Contactez clients dans Granby et région. Voyages en auto limités. Devra être bilingue. Nous entraînons. S'adresser: Par avion J.G. Dick, Pres., Southwestern Petroleum, Box 789, Ft. Worth, Tex.
(50-56—3327)

UNE COMPAGNIE INTERNATIONALE D'HUILE offre une importante somme d'argent plus boni. Entraînement chez soi. Ceci pour homme qualifié, bilingue, dans Granby et région. Expérience non nécessaire. Ecrire par avion: T.C. Read, Pres., American Lubricants Co., Dayton, Ohio 45401, U.S.A.
(56-61 — 3511)

ELECTROLUX CANADA LTEE
Vendeurs demandés
Salaire au-dessus de la moyenne
Auto nécessaire
Pour inf: S'ad: à 372-5427, demandez M. Raymond Leblanc
(50-77—3340)

GARCONS DEMANDES
De 13 à 16 ans pour travail le soir de 5h à 9h p.m. Opportunité aux étudiants de se faire un très bon revenu. Inf: 378-8921
(53-57—3490)

GERANT D'EQUIPE
Sollicitation et promotion de journal
FONCTIONS: former et diriger les vendeurs.
EXIGENCES: Doit posséder camionnette ou station wagon. Expérience dans la vente à domicile.
SALAIRE: illimité.
S'adresser: 378-8921
(53-57—3487)

AGENT demandé route de patates chips et liqueurs Fiesta, établie dans Cowansville et environs. S'adresser 378-4555 Robert Leblanc.
(53-57—3445)

27—HOMMES-FEMMES DEMANDES

COUPLE de fermiers demandé, pour propriété à Knowlton. Légers travaux de ferme soin des chevaux, jardinage. La femme aura à faire un peu de ménage. Maison privée, bien située. Pour inf: Tél: 243-5844, Knowlton.
(52-56—3425)

28—FILLES, FEMMES DEMANDEES

DEVENEZ représentante AVON! Je cherche une personne enthousiaste et prête à vendre des produits de qualité. C'est l'occasion rêvée de profiter de vos moments libres pour réaliser des profits. Téléphonez moi à 372-4116 ou écrivez à: Mme Huet, C.P. 28, Ibervile, P.Q.
(54-58—3006)

WAITRESS, fille ou femme demandée, de 25 à 35 ans, pour travail de nuit: 10h30 p.m. à 6h30 a.m. Pour inf: S'ad. au Restaurant Granby Diner (Voisin Ovila Bernard) Tél: 378-2976
(54-57—3528)

29—SERVICES DOMESTIQUES

BONNE demandée pour Bromont, doit parler anglais, avoir permis de conduire, bonnes manières, doit pouvoir prendre entière charge de la maison. Chambre privée. TV, chaque 2e fin de semaine de congé. $70 par semaine. Tél: 534-2352
(54-61—3458)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

AMEUBLEMENT DUFFERIN
23 rue Dufferin
Tél: 372-3717 ou 372-5598
AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usagé.
AVONS besoin urgent de sets de chambre et bureaux indépendants. Avons également de tout dans meubles neufs et donnons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés.
(44-71—3137)

40—A VENDRE DIVERS

A VENDRE agrès de sucrerie small 3 1/2 x 10. Tél.: 548-2198, Roxton Falls.
(53-56 — 3486)

ATTENTION
AMATEURS DE PECHE
Ménés et vers à vendre. S'adresser: 25 St-Louis, Tél: 378-5573
(51-57—3350)

GROSSE VENTE
VENEZ célébrer notre agrandissement du building en profitant d'escomptes imbattable sur nos TV couleur: Philips, Modular 4, 1974, Toshiba, stéréo, four électronique.
Rafraîchissements servis chez TETRO TV, 36 Brébeuf, Granby
(46-59—3204)

A VENDRE 3,200 chaudières à sucre dont 2,000 en plastique et 1,200 en aluminium avec chalumeaux et couvercles. S'adresser: Gérard Normandin, St-Paul Abbotsford, Tél: 379-5529
(53-59—3450)

52—ARGENT A PRETER

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèques
de $1,000 à $2,000.
de $50,000 à $1,000,000.
Taux à partir de 9%.
Pour réparations, achats etc.
GUY GALLANT
AGENT
105 rue Bouchard
Tél: 372-9030 ou 372-1330
Achats-Ventes-Echanges
Badeau & Fils, courtiers
(36-63—2844)

64—REPARATIONS

LAPLANTE
SERVICE ENR
REPARATIONS de poêles, laveuses, sécheuses et lave-vaisselle de toutes marques. Pouvant desservir Granby et les environs sans frais supplémentaires. Atelier à 4741 rue Foster Waterloo. Tél: 539-2371. Rés. 378-1529 après 5h p.m.
(8-91—2071)

Cowansville

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. à louer, 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, lit de 54 po., situé à 146 Hanson, près école polyvalente. Location à la semaine ou au mois si désiré. Pour inf. tél.: 263-2523.
(54-60—3520)

33—AUTOS, CAMIONS

PONTIAC 1966, moteur 283, 67,000 milles seulement, 4 pneus neufs, excellente condition. Faut voir pour croire. Prix $375. Tél.: 263-0516 Cowansville.
(53-54—3448)

43—BICYCLETTES-MOTOCYCLETTES

MOTO CROSS HONDA à vendre, 125cc, en très bonne condition, 1972. Pour inf. tél.: 263-0909 après 6h p.m.
(53-59—3481)

St-Césaire

33—AUTOS-CAMIONS A VENDRE

CAMION à vendre GMC, 1972, genre Métro, 12', roues doubles. Pour inf. tél.: 469-2935.
(53-57—3465)

RAPPORTS D'IMPÔT
DE PARTICULIERS
$4.00 minimum
Tél.: 378-8064
après 5h p.m.

POUR DES RÉSULTATS RAPIDES, N'ATTENDEZ PLUS..
SIGNALEZ 372-5433 DEMANDEZ LES
ANNONCES CLASSEES

ENCAN

CHEZ
ROSAIRE MARTIN
Rg Haut de la Rivière, St-Pie de Bagot
Mercredi le 27 février à 2 heures précises

SERA VENDU: 50 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires de test fédéral, ce troupeau comprend 25 vaches à lait vêlant en tout temps dont 10 pur-sang enregistrées avec papiers, 9 taures de 2 ans et 2 ans 1/2, 7 d'entre elles vêleront sous peu, 2 vêleront à l'automne, 3 de ces taures sont pur-sang enregistrées avec papiers, 16 génisses de 8 à 12 mois dont 4 pur-sang enregistrées.
La plupart de ces sujets proviennent d'insémination artificielle des taureaux du centre tel que AMOS, Citation Mark, Maridon, Champion, Sun.
Ce troupeau est sous contrôle officiel de H.A.S. et la moyenne en janvier est de 13,420 livres avec test moyen de 3.5
LE QUOTA DE LAIT INDUSTRIEL de 357,000 livres de contingent et 422,100 livres de mise en marché.
EQUIPEMENT DE LAITERIE: 1 bulk tank Champion capacité 300 gallons sauve-pas Chore Boy avec lavage automatique, compresseur Chore Boy, 3 forces, neuf, 3 chaudières de trayeuse Chore Boy, 2 clippers à vaches.
1 voiture automatique Dion, 2 batteurs 16 pieds, 1 mangeoire pour vaches 20 pieds, 1 chopper John Deere no 15, 1 an d'usage, 1 silo de cèdre de 16 1/2 par 38 pieds comme neuf, 1 tracteur Ford Major diesel avec loader avant et pépine en arrière, 10 tonnes de foin, quantité de balles de paille.
Cause: Transfert à l'élevage du porc.
Conditions: Comptant ou prêt de banque accepté.

JEAN-GUY CHAMPIGNY
Encanteur licencié
Roxton Falls, Co. Shefford
Tél. 548-5733
(54-56—3514)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
VENANT DE DÉMOLITION
CENTRE-VILLE
Système chauffage: réservoir à l'huile; bain; toilette; évier; lavabo; plomberie; tuyau de cope; filage et boîte d'entrée électrique; portes; châssis, pharmacies; armoires et buffets de cuisine; réservoir d'eau chaude; bois de finition extérieur et intérieur; 2 x 8, 2 x 6, 2 x 4, 8 x 10, 8 x 12, 6½ x 12; acier 24' de long; planches embouffetées et rudes; forrances; hairfoam; contreplaqué; préfini.
S'adresser
289 rue FRÉCHETTE, GRANBY
(53-65—3451)

Carte d'affaire

J.-Yves Couture Inc.
CULTIVATEURS POUR LES MEILLEURS PRIX
Nous achetons les animaux MORTS ou VIVANTS
Nous payons de .03¢ à .06¢ la livre, pour vaches et chevaux.
STE-CÉCILE-DE-MILTON
GRANBY 378-8132
FRAIS VIRÉS
(274-302—1150)



CARTES PROFESSIONNELLES

MARQUIS, JUTRAS & GUERTIN
AVOCATS
Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Ouvert le soir sur rendez-vous
50, rue CENTRE, GRANBY
Tél.: 372-5461
BUREAU DE ST-CÉSAIRE
(Mercredi soir seulement)
1124, rue UNION — Tél.: 469-2801
(39-66—2973)

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE
NOTAIRES
GÉRARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(46-73—3206)

BOUCHER & BLANCHARD
Comptables agréés
12 Ave des Mésanges
Terrasse Bellevue
Granby
514-372-5631
530, rue Léger
Granby
J2G 6V8
514-372-9246

TÉL. 378-3985
POTVIN, BROCHU, GOULET
ET ASSOCIÉS, INC.
Assurance-vie, auto, feu, vol, responsabilité, etc.
460 BOUL. BOIVIN GRANBY, QUÉ.

135, PRINCIPALE SUITE 20
TÉL.: 372-8120
MICHEL ROBERT
avocat
ÉDIFICE PALACE GRANBY, QUÉ.

Westinghouse Canada Limitée

Notre département d'informatique est à la recherche d'une personne expérimentée dans l'opération de perforatrice vérificatrice de cartes. Préférence sera accordée aux candidates pouvant opérer une IBM 129. Salaire selon expérience. Veuillez faire application à 625 Léon Harmel, Granby, Québec. Tél.: (514) 378-8426.
(54-57—3543)

DEMANDÉ

Jeune homme demandé pour département de la planification de la production.
— De préférence bilingue, langue anglaise nécessaire.
— Expérience non requise.
— Excellente occasion pour avancement futur.
— Salaire selon qualifications.

POUR INF. S'ADRESSER:
BUREAU DU PERSONNEL
BURLINGTON INDUSTRIES CANADA LTD.
RUE DORCHESTER, GRANBY
(54-57—3539)

STEINBERG

La société Steinberg Limitée ouvrira bientôt un autre magasin d'alimentation aux Galeries de Granby.
Nous avons présentement des postes disponibles à temps plein et à temps partiel.
— Bouchers avec expérience: il faut avoir complété une 10e année.
— Commis d'alimentation: aucune expérience n'est requise mais il faut avoir complété une 10e année.
— Emballeuses de viande: aucune expérience n'est requise mais il faut avoir complété une 9e année.
Les candidats intéressés devront se présenter au:

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC
M. Beaudry
328, rue Principale
Granby, P.Q.
Tél.: 378-9953

— Caissières
— Commis-emballeur.
Les candidats devront être âgés de 18 ans, avoir complété une 10e année. Aucune expérience n'est requise.
Les candidats intéressés devront se présenter au:

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
M. Brunelle
1 nord, St-Antoine,
Granby, P.Q.
Tél.: 372-3305
(54-56—3471)





APPRENEZ A CONDUIRE
LES CAMIONS REMORQUES

— Entrainement ici même au Canada.
— Frais du cours déductibles pour fins d'impôt.
— Aide de placement garantie
— Entrainement en français ou en anglais.

Pour votre demande d'entrevue, écrivez:

SERVICE DE SÉCURITÉ,
The Canadian Institute of
Tractor Trailer Training Ltd.
150, Edward, B.P. 68,
Cornwall, Ontario
ou composez (613) 933-5621

AVIS PUBLIC

RE: Rôle de perception des taxes scolaires

DISTRICT OF BEDFORD PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD

Pour la municipalité de Town of Brome Lake.

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné à tous les propriétaires de bien-fonds de cette municipalité, que le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissions d'écoles de cette municipalité déposé à mon bureau où il peut être examiné par les intéressés, pendant quinze jours, à compter de cet avis. Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements, à la session des commissaires qui aura lieu le 12e jour de mars 1974 au lieu ordinaire des séances, à six heures et demi du soir. A compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au soussigné, sans avis ultérieur, dans les vingt jours qui suivront celui de l'homologation du rôle de perception.

Donné Cowansville, ce 21e jour de février 1974.

J.-R. BOULE
Directeur des Finances
Secrétaire-général

(56 — 3510)

LE TAPIS ÇA NOUS CONNAÎT
25 ans de service professionnel
SERVICE RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL
NETTOYAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
VENTE ET INSTALLATION, TAPIS
DRAPERIES, COUVRE-LITS, ETC.

Horner Rug Cleaning
A. HORNER, propr.
32, LANSDOWNE GRANBY Tél.: 372-5907

OFFRE D'EMPLOI
SECRÉTAIRE DEMANDÉE

EXIGENCES: Secondaire V
Dactylo
Excellentes connaissances du français écrit.
Habileté à manipuler les chiffres.

SALAIRES: Selon compétence.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 février 1974
À
IMPRIMERIE MONTRÉAL-GRANBY
SERVICE DU PERSONNEL
5 RUE DRUMMOND, GRANBY

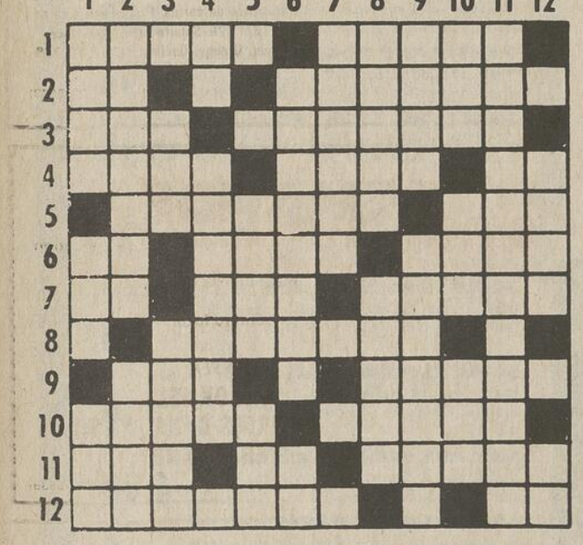
(54-57—3546)

Mots croisés

PROBLEME 2571

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	O	L	E	R	O	■	■	L	A	R	E
2	O	U	E	■	A	F	F	A	I	R	E	S
3	M	A	G	E	■	F	E	R	M	E	S	■
4	I	L	E	■	P	E	R	D	A	W	T	S
5	M	E	■	C	A	R	M	E	■	E	A	U
6	E	■	L	A	I	T	O	N	S	■	E	■
7	M	O	E	■	R	O	I	T	E	L	E	T
8	T	I	R	E	■	I	R	E	M	E	■	T
9	■	S	O	E	U	R	S	■	T	U	B	E
10	R	E	T	S	■	E	■	P	E	N	■	■
11	A	A	■	T	A	■	B	O	U	R	S	E
12	T	U	W	I	S	■	M	E	R	E	E	■

PROBLEME 2572



HORIZONTALEMENT

1– Organe reproducteur des cryptogames. – Roi d'Israël.
2– Aimée par Zeus. – Sel de l'acide borique (pl.).
3– Enduit tenace. – Arbre.
4– Ville Russe. – Se jeter impérueusement. – Venu au monde.
5– Saisir. – Sorte de massue de bois utilisée en gymnastique.
6– Métal. – Peur subite. – Chef du soulèvement des Métis.
7– Petit cube. – Titre anglais. – Domaine rural.
8– Paille qu'on répand dans les écuries.
9– Unité monétaire bulgare. – Anciens recueils de la ville de Paris.
10– Placer, mettre. – Cité.
11– Etat physiologique des animaux. – Deux. – Parties du corps.
12– Partie saillante, en avant de la proue d'un navire (pl.) – Pron. pers.

VERTICALEMENT

1– Ville de Palestine. – Petit poème. – Petite prairie.
2– Couleur d'un beau rouge violacé. – Mammifère carnivore.
3– Trois fois. – Léger.
4– Note. – Lavage.
5– Partie du jour. – Critique d'art français.
6– Petite métrairie. – Préf. priv.
7– Or appliqué.
8– Troupe régulière. – Chiffre.
9– Fourrure blanche et grise. – Vraies.
10– Allez (latin). – Commune de Russie. – Riv. d'Asie centrale.
11– Depuis peu.
12– Pron. pers. – Connu.

Kissinger arrive aujourd'hui...

Sadate reste optimiste quant au "désengagement"

LAHORE (AFP) — Le président égyptien Anouar El-Sadate s'est montré optimiste, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue dimanche à Lahore, à propos de la prochaine tournée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat Henry Kissinger, qui portera sur le désengagement des forces sur le front syrien.

Le chef de l'Etat égyptien a ajouté qu'il n'y avait "pas de divergence" en ce qui concerne ce problème entre le président Hafez El Assad et lui-même. "Le désengagement sur le front syrie doit intervenir prél lement à la reprise de la conférence de Genève" a déclaré le président Sadate, qui a estimé que "des changements sont intervenus dans la politique américaine au Proche-Orient".

Le président égyptien s'est refusé à établir une relation entre la mise en application du désengagement et la levée de l'embargo pétrolier. Il a néanmoins, en réponse à de nombreuses questions, admis qu'une évolution, soit en ce qui concerne le désengagement, soit dans le domaine de l'embargo, "faciliterait les choses". "L'utilisation du pétrole comme arme n'est pas un chantage, mais un message destiné à faire comprendre au monde que les Arabes, depuis le 6 octobre, sont décidés à prendre en main leur propre destin", a-t-il dit.

Le président Sadate s'est déclaré une nouvelle fois favorable à la participation des Palestiniens à la conférence de Genève. "Au moment où on parle de paix, il faut aller au fond du problème et le fond du problème c'est les Palestiniens", a-t-il dit, rappelant qu'il avait déjà préconisé, il y a 18 mois, la formation d'un gouvernement palestinien provisoire.

Comme on lui demandait si cette représentation palestinienne devait être assurée par l'OLP, il a répondu: "Oui, l'OLP et tous les Palestiniens".

Le président Sadate, qui devait quitter Lahore immédiatement après sa conférence de presse pour effectuer une visite officielle en Inde, a rendu hommage au président Ali Bhutto pour sa décision de reconnaître le Bangla Desh, qu'il a qualifiée d'"audacieuse et courageuse".

Parlant du sommet de Lahore, le président égyptien a souligné que son objet était "de faire entendre la voix de 600 millions de Musulmans".

A la conférence de Lahore

Les chefs de l'Islam condamnent les pays qui soutiennent Israël

kistan (PA) — AFP-Reuter — Les chefs de l'islam de l'Arique, du Proche-Orient et de l'Asie, ont condamné samedi, lors de la conférence au sommet islamique, les Etats-Unis et les autres pays qui appuient Israël.

Cette attaque contre les Etats-Unis, venant trois jours à peine avant âue le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, se lance dans une autre mission de "paix" au Proche-Orient, était formulée dans une résolution plutôt violente adoptée à l'unanimité par les 37 pays musulmans participant à la conférence.

Bangladesh

Par ailleurs, la spectaculaire réconciliation entre le Bangladesh et le Pakistan, ainsi que l'appel à une coopération économique concrète lancé par le président algérien Houari Boumédiene ont eu la vedette, samedi, à la deuxième journé journée du sommet islamique de Lahore.

Passons aux actes. Saisissons la chance historique qui nous est donnée grâce au pétrole pour transformer radicalement les rapports entre pays en voie de développement et pays industrialisés. Pour y parvenir, commençons par instaurer une véritable coopération économique entre nous: telle est en substance la signification du message du président algérien, qui a obtenu qu'une résolution sur le pétrole et la lutte contre le sous-développement soit soumise, dimanche, aux discussions des chefs d'Etat et de gouvernement.

Le sommet islamique demande aux Etats membres qui ont pas encore de bureau de l'OLP d'accorder toutes facilités à cette organisation pour qu'elle puisse être représentée dans ces pays.

Le sommet proclame l'attachement profond des Musulmans à la Ville Sainte de Jérusalem et la ferme détermination de leurs gouvernements à la libérer et à restaurer la souveraineté arabe, ainsi que leur détermination à éviter que Jérusalem ne fasse l'objet d'une tractation ou de concessions quelconques.

Il condamne la violation par Isaraël des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés et son refus d'appliquer la convention de Genève de 1949 sur la protection des civils en temps de guerre, ainsi que sa politique tendant à judaiser la nature même et le caractère culturel des territoires occupés.

Il considère que de telles pratiques israéliennes sur les crimes de guerre constituent un défi à l'humanité entière. Il considère aussi que toutes les mesures "prises par Israël dans les territoires occupés, en vue d'en changer le caractère démographique, social, culturel et économique- y compris les mesures prises aux fins de l'annexion et de la judaisation de la Ville Sainte de Jérusalem - et des effets qui en découlent, sont nuls et non avenus'.

Il condamne "tous les Etats qui accordent à Israël un appui militaire, économique et humain et les somme d'y mettre un terme immédiat".

Un "comité d'experts" verra à aider les pays du tiers-monde affectés par la crise actuelle

LAHORE (Reuter) — Le sommet islamique de Lahore a créé, peu avant sa clôture dimanche soir, un comité d'experts chargé de recommander les moyens d'aider les pays du Tiers-Monde dûrement affectés par la récente hausse du prix du pétrole.

Le comité comprend l'Algérie, l'Egypte, le Koweit, la Libye, le Pakistan, l'Arabie séoudite, le Sénégal et l'Union des émirats arabes. Il a pour instruction de commencer immédiatement ses travaux, et de soumettre ses propositions dans les deux mois.

Les recommandations seront soumises à une réunion des ministres islamiques des Affaires étrangères, qui aura lieu en mai en Malaysia.

La décision de créer un comité est mentionnée dans la "déclaration de Lahore" élaborée à l'issue du sommet des trente-huit pays, qui a duré trois jours, et a pris fin peu avant minuit dimanche soir.

Le texte de la déclaration, qui a été substantiellement amendée par rapport aux brouillons initiaux, au cours d'une longue séance à huis clos de la conférence, n'était toujours pas disponible deux heures après la clôture.

Promesses

On sait cependant, d'après un porte-parole, que la déclaration finale ne fait pas mention de la promesse de concessions substantielles aux pays musulmans et en voie de développement, de même qu'aux pays industrialisés aidant le monde musulman, en matière de produits pétroliers.

La déclaration affirme que les pays islamiques reconnaissent la nécessité de mitiger les effets des difficultés économiques qu'a créés la hausse du pétrole pour les pays en voie de développement.

Elle fait état, d'après le porte-parole, du désir des pays islamiques de régulariser les termes de l'échange entre Tiers-Monde et pays industriels dans la fourniture de matières premières et l'importation de produits manufacturés et de savoir technologique.

La déclaration fait en outre état eu désir des pays islamiques de renforcer la coopération économique entre eux, et d'assurer leur souveraineté et le contrôle sur leurs ressources en matières premières.

Le comité de huit pays, qui est habilité à s'adjoindre dans certains cas d'autres pays musulmans intéressés, examinera aussi les moyens d'aboutir à ces objectifs.

Le porte-parole a déclaré que le comité tiendrait sa première réunion prochainement, à Djedda, en Arabie séoudite.

Il a déclaré que la déclaration finale de la conférence avait été adoptée à l'unanimité. Les propositions économiques, étaient analogues à celles formulées notamment par les président Khaddafi et Boumediene, mais la version finale réflète certaines réserves de la part d'autres pays producteurs de pétrole.

Orateurs

Un des derniers orateurs de la conférence a été M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de Libération de la Palestine, qui a dit que le sommet était un point de départ révolutionnaire d'une longue Guerre-Sainte pour la récupération de Jérusalem par les Arabes. La question de Jérusalem était le principal point à l'ordre du jour, avec le problème du pétrole.

Le sommet a été clôturé par le président pakistanais Zulfikar Ali Bhutto, qui a ensuite annoncé, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait été invité en visite au Bangladesh. Il s'est dit certain que le problème des 195 Pakistanais menacés de jugement pour crimes de guerre au Bangladesh pourrait être réglé de manière satisfaisante.

Miss Hospitalité est choisie

MONTREAL (PC) — Le titre de Miss Hospitalité 74 a été décerné à Olga Innocenti, au terme du concours patronné par l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants.

Le couronnement de l'heureuse élue avait lieu dans les locaux de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Mme Innocenti, d'ascendance polonaise, est née en France et vit au Canada depuis neuf ans. Elle est citoyenne canadienne depuis trois ans.

Avant sa venue au Québec, elle tenait un restaurant avec son mari en France. Le couple a deux jeunes enfants.

Olga Innocenti a déclaré que le titre de Miss Hospitalité constitue pour elle un honneur et une récompense.

"Lors de mon arrivée au Canada, j'ai reçu un accueil chaleureux de la part des Québécois", a-t-elle rappelé.

Olga Innocenti a l'occasion d'illustrer cette hospitalité auprès des voyageurs, étant serveuse depuis cinq ans à "La Boulevardière", à l'aéroport de Dorval.

"L'hospitalité se traduit par le sourire", a-t-elle souligné.

Avec le titre qui lui échoit, la gagnante a reçu des prix dont un téléviseur-couleur, un voyage par avion et plusieurs séjours dans de grands hôtels canadiens.

Un programme-pilote de salaire garanti lancé au Manitoba

WINNIPEG (PC) — Un programme pilote de revenu annuel garanti, qui pourrait un jour révolutionner le système canadien de sécurité sociale, a été lancé hier au Manitoba.

Le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, et son collègue manitobain, M. Paul Miller, ont annoncé conjointement la signature d'un accord portant sur un programme qui devrait entrer en vigueur l'été prochain et dont le gouvernement du Canada assumera le tiers des coûts.

Les détails du programme ne sont pas encore tout à fait au point mais, déjà, près de 2,500 familles y participeront volontairement pendant une période de trois ans.

Essentiellement, ce programme a comme objectif de déterminer si les personnes sont disposées à travailler pour porter le revenu familial au-dessus des niveaux minima garantis par le gouvernement. Trois tableaux de revenus minima et trois "d'impôts négatifs sur le revenu" seront utilisés dans le cadre de ce programme-pilote soigneusement préparé, arin de déterminer quelle mesure serait la plus propre à inciter au travail.

Les résultats feront l'objet de comparaison avec ceux d'un groupe sur l'analyse du comportement de 1,000 à 1,300 personnes soumises au système actuel.

Ce programme-pilote est unique en son genre au Canada et le ministre manitobain de la Santé, M. Miller l'a décrit comme la plus grande expérience en matière de sécurité sociale jamais entreprise au pays. Des programmes identiques ont déjà été menés aux Etats-Unis par des sociétés privées mais aucun n'avait été poursuivi dans les régions rurales.

Par ailleurs, le programme est unique en son genre puisque les personnes sont absolument libres d'y adhérer et de s'en retirer. MM. Lalonde et Miller ont tous deux exprimé l'espoir que ce projet, d'abord imaginé par le gouvernement de M. Schreyer en 1971, pourra modifier pour le mieux le système canadien de sécurité sociale, particulièrement dansle secteur des revenus.

in memoriam

DUBUC
(Mme Lucien)

A Marieville, le 24 février, est décédée à l'âge de 66 ans 10 mois, Mme Lucien Dubuc, née Imelda Danis, demeurant à 470, Rouville, à Marieville. Les funérailles auront lieu mardi le 26 février, le convoi funèbre partira des salons

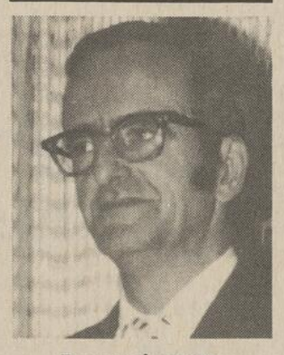
Delphis Monast et Fils
600, St-Charles
Marieville,

pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville, où le service sera célébré à 15 heures. L'inhumation suivra au cimetière du même endroit. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants, Soeur Raymonde Dubuc, S.J.S.H., des Soeurs St-Joseph St-Hyacinthe, de Ste-Rosalie, Mme André Lebeau (Réjeanne), Mme Roger Cayer (Denise), Mme Donald Bernier (Ginette), ainsi que leurs enfants, France, Mario et Martin Lebeau, Josée, Sylvie, Michel, Linda et Johanne, Cayer, tous de Marieville.



Rita
FLEURISTE
29, PRINCIPALE
GRANBY 372-2881-2
TRIBUT FLORAL

L'art et la distinction dans les fleurs
Fortin & Ménard Enrg
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiées
7, rue Paré Granby
372-4343



Remerciements

de M. PAUL LEDUC

Veuillez accepter avec gratitude et reconnaissance nos mercis les plus sincères, lorsque Dieu a rappelé à lui, le 6 janvier 1974, l'être cher qu'a été Paul. Nous sommes certains qu'il a compris, dans l'au-delà, les témoignages de sympathie que vous avez manifestés à moi, Marie-Paule son épouse, à ses enfants: Luc, Sylvie, Pierre, Jeanne, Marc, Martine, Lise, ainsi qu'à ses proches parents. Toutes les formes de témoignages ont été hautement appréciées.

GM DIRECTEURS DE FUNERAILLES
GIRARDOT & MENARD LTEE
BUR. 225 PRINCIPALE TÉL: 372-4498



FLEURS
POUR NAISSANCE MARIAGE HÔPITAL RÉCEPTIONS MORTALITÉ
FTD
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, PAPINEAU GRANBY 378-1191



J. A. LESIEUR ENR
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
372-3309
BUREAU
1, rue Paré, Granby
LÀ OÙ C'EST UN HONNEUR DE VOUS SERVIR

A NE PAS MANQUER CETTE SEMAINE DANS
PHOTO-JOURNAL
NOUVELLE ADRESSE 3019 est, Sherbrooke MONTRÉAL 527-8721
Vol. 37 — No 46 — Semaine du 25 févr. au 3 mars 1974 — U.S.A. 30¢ — 25¢



L'homme qui a fabriqué
GINETTE RENO
RETABLIT les FAITS sur ses AMOURS

Cette semaine dans DIVERTISSIMO
GUY LAPOINTE
vit dans L'HORREUR et le SUSPENSE



CERTAINS ARTICLES EN QUANTITÉ LIMITÉE HÂTEZ-VOUS!

Woolco SOLDE DE FIN DU MOIS

MARDI ET MERCREDI JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

PLUS DE 120 ARTICLES À PRIX RÉDUITS

Des aubaines sensationnelles dans tout le magasin

VÊTEMENTS POUR DAMES ET ENFANTS

VÊTEMENTS POUR DAMES Vaste choix de pantalons, robes et ensembles. Choix de couleurs et de tailles. *SOLDE* $3

JAQUETTES POUR DAMES En coton flanelle. Choix de couleurs et de modèles. Pour les tailles fortes. *SOLDE* $3

ROBES POUR DAMES Robe longue en polyester. Avec ou sans manches. Choix de motifs imprimés ou unis. Tailles 7 à 15. *SOLDE* $4

JEANS POUR JEUNES FILLES En denim. Marine seulement. Choix de modèles. Tailles 7 à 14. *SOLDE* $2

VÊTEMENTS POUR JEUNES FILLES Choix de chemises T ou chandails. En nylon. Manches longues. Choix de couleurs et de modèles. Tailles P.M.G. *SOLDE* 2 POUR 1.50

BAS-CULOTTES POUR DAMES. Beige ou épices. Une seule grandeur. *SOLDE* 3 POUR $1

CHANDAILS POUR DAMES. 100% acrylique. Choix de couleurs. Tailles P.M.G. *SOLDE* $2

VÊTEMENTS POUR DAMES ET ENFANTS Choix de blouses, tuques, gants, col-au-corps. Choix de couleurs et de tailles. *SOLDE* .50

CHANDAILS POUR DAMES 100% acrylique. Choix de couleurs. Tailles P.M.G. *SOLDE* $3

CADRES-MÉNAGERIE

ASSORTIMENT DE CADRES En plastique. Vaste choix de modèles. *SOLDE* .50

HERBES ARTIFICIELLES En plastique. Idéal pour décorer l'aquarium. *SOLDE* 3 POUR $1

VASES À FLEURS En verre. Choix de modèles et de dimensions. *SOLDE* $3

ARTICLES MÉNAGERS

COUTELLERIE "Moddan". En acier inoxydable. Comprend 24 pièces pour 6 personnes. *SOLDE* $10

SUPPORTS À TASSES Comprend le support et 4 tasses. Choix de couleurs. *SOLDE* 1.99

AUTOCUISEURS "SEB" Pour cuisson rapide. Capacité de 3½ pintes. *SOLDE* 10.95

QUINCAILLERIE

ALARMES En plastique résistant. Fonctionne sur piles. *SOLDE* $1

PIVOTS En plastique résistant. Pour lumière extérieure. Avec cordon électrique de 6 pi. *SOLDE* $1

MARTEAUX Manche en bois. Tête caoutchoutée. *SOLDE* .99

SUPPORTS D'AUTO Peut supporter jusqu'à 1000 lb. *SOLDE* 1.97

LITERIE-COUTURE

LAINE "Sportyarn". Balle de 2 onces. Choix de couleurs. *SOLDE* 2 POUR .99

PANIERS À COUTURE En osier. Comprend 7 compartiments. Choix de couleurs. *SOLDE* $7

NAPPERONS Réversibles. Résistant aux taches. Orange ou vert. *SOLDE* 2 POUR 1.29

DRAPS Vaste choix de couleurs, motifs et dimensions. *SOLDE* 2.39

RAYON DES JOUETS

TENTES CAMPING Pour poupées garçons: Big Jim, G.I. Joe, Big Josh, etc. Inclus accessoires. *SOLDE* $4

CASSE-TÊTE illustrations des joueurs de hockey. 500 morceaux. Dimensions 16 x 20. *SOLDE* 1.57

"ROLY POLY" Ourson musical. Fabrication en plastique résistant *SOLDE* 1.47

PISTOLETS Six coups. En métal moulé, tir à répétition de 100 amorces. *SOLDE* $1

VILLAGE OU FORT APACHE Avec un surplus de modèles vivants. *SOLDE* $4

SUPER AUBAINES DU MARDI

FILMS 126 Film Kodacolar-X. 12 poses. *SOLDE* .95

MOP MAGIC Fait reluire vos planchers avec une vadrouille humide. Contenant de 32 onces. *SOLDE* 1.29

SPÉCIAUX EXCEPTIONNELS DANS L'ALLÉE CENTRALE



SERVICES À PUNCH

Comprend louche, bol et tasses. Légèrement fumé. Côtés de fantaisie.
Prix rég. WOOLCO 25.95
SOLDE $12

ASSORTIMENT DE PLATS

En chrome. Choix de plats à hors-d'oeuvre, plateaux et autres.
Prix rég. WOOLCO 5.39
SOLDE $3

ASSORTIMENT DE PLATS

En verre blanc. Inscrit 25e anniversaire. Choix de modèles.
Prix rég. WOOLCO 5.95 à 7.50
SOLDE $3

ASSORTIMENT DE PANIERS

En rotin. Choix de paniers français, à fleurs, fruits, pain et autres.
SOLDE .87 - 1.37 - 1.97

CARAFES À VIN

En verre légèrement fumé. Carafe de fantaisie.
Prix rég. WOOLCO 14.95 et 17.96
SOLDE $10

ASSORTIMENT DE COUPES

En verre légèrement fumé ou blanc. Choix de 2 modèles.
Prix rég. WOOLCO 1.95
SOLDE $1

AMEUBLEMENT

RADIO Radio AM/FM/MPX avec 2 haut-parleurs. Contrôle de tonalité, aigu, grave. *SOLDE* $69

CHAÎNE STÉRÉOPHONIQUE "SANYO" Récepteur AM/FM/MPX et lecteur 8 pistes, 2 haut-parleurs. Base incluse. *SOLDE* $149

MOBILIER DE SALON Style colonial. Choix de motifs. Se transforme en un lit. *SOLDE* $168

MOBILIER DE SALON 65% nylon et 35% rayonne. Comprend le sofa et le fauteuil. Ton or et noir. *SOLDE* $219

STÉRÉO "RCA" Meuble de style contemporain. Radio AM/FM/MPX, table tournante Garrard. Emplacement pour appareils à cassettes. Fini noyer. *SOLDE* 199.95

TAPIS-TENTURES

TAPIS Tapis avec frange. Endos en jute. Choix de couleurs. Dimensions 24" x 48". *SOLDE* 3.49

TAPIS "TURF MAT" Pour l'intérieur ou l'extérieur. Imperméable. Garantie de 3 ans. Vert seulement.

19 x 27	— *SOLDE*	3.33
27 x 48	— *SOLDE*	7.65

DIVERS

CINÉ PROJECTEUR Marque GAF. Pour film 8 mm ou super 8 *SOLDE* $60

ORGUES "MAGNUS" Orgue électrique. 25 touches et 6 majeurs. 1 livre inclus. *SOLDE* 23.88

ORGUES "MAGNUS" Comprend 12 accords, 37 notes, 3 octaves. Banc inclus *SOLDE* 89.95

CARTABLES En vinyle. Pour feuilles mobiles. 1 pce d'épaisseur. Choix de couleurs. *SOLDE* .75

NÉCESSAIRE À FABRIQUER DES CHANDELLES Comprend moules, 3 livres de cire, colorant et parfums. *SOLDE* $5

SACS CANADA Avec liséré rouge. Fermeture à glissière. 1 seul modèle. *SOLDE* $1

BROSSE À CHEVEUX Pour hommes et dames. Choix de couleurs et de modèles. *SOLDE* $1

TAPIS-TENTURES

COUVRE-LITS En riche velours froissé. Choix de couleurs. Pour lit simple. *SOLDE* $30

DRAPERIES En velours. Fabrication canadienne. Choix de couleurs.

144 x 95	— *SOLDE*	$45
96 x 95	— *SOLDE*	$35
48 x 95	— *SOLDE*	$14

Peinture-papier peint

PEINTURES "TRELSPAR" Economisez sur la peinture de qualité! Au choix: en blanc ou multitude de couleurs pastel.

Intérieur latex	1.59 pte	gal. 4.99
Email semi-lustre	1.69 pte	gal. 5.99

PEINTURES "RESOLAC" Economisez $6 par 2 gallons! Au choix peinture pour l'intérieur latex satiné, émail semi-lustre blanc ou couleurs sans frais supplémentaire.

Latex satiné		Émail semi-lustre	
2 pour	12.98	2 pour	14.98
1 gal.	6.99	1 gal.	7.99

PEINTURE "FIESTA" Première qualité d'émail à vaporiser. Choix de couleurs incluant les fluorescents. Idéal pour bois, métal, carton, fleurs, etc. Canette de 14 onces. *SOLDE* 1.09

PRODUITS SANTÉ-BEAUTÉ

FIXATIF À CHEVEUX "Sudden Beauty" Pour cheveux réguliers ou difficiles à coiffer. Format 16 onces. *SOLDE* .97

SHAMPOOING ET RINCE-CRÈME "Lady Patricia" pour cheveux normaux, gras ou secs. Format 20 onces. *SOLDE* .77

DÉSODORISANT POUR LA MAISON "Glade" Qui enraie les odeurs. Format 6 onces. *SOLDE* 2 POUR .99

HUILE DE BAIN "Delon" Aux algues marines, huile de vison ou huile de tortue. Format 16 onces. *SOLDE* .87

VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

CHEMISES SPORT POUR HOMMES Marque Van Heusen. Pressage permanent. Manches longues. Tailles P.M.G.TG. *SOLDE* 3.99

TRICOTS POUR GARÇONS. 100% coton. Manches courtes. Choix de couleurs. Tailles P.M.G.TG. *SOLDE* 2 POUR $3

PANTALONS SPORT POUR GARÇONS 100% coton. Vaste choix de motifs à carreaux. Choix de couleurs. Tailles 7 à 16. *SOLDE* 2.99

PANTALONS SPORT POUR GARÇONS Style Baggies. Fabrication canadienne. Choix de couleurs. Tailles 8-16. *SOLDE* 4.99

PANTALONS HABILLÉS POUR HOMMES 100% polyester. Choix de motifs. Jambes évasées. Tailles 30-42 *SOLDE* 7.88

PANTALONS SPORT POUR HOMMES Choix de modèles. Motif à carreaux. Tailles 26-38. *SOLDE* 8.88

PANTALONS POUR HOMMES Velours cotelé 100% coton. Vaste choix de teintes. Tailles 30-38. *SOLDE* 2.99

PANTALONS SPORT POUR HOMMES Vaste choix de modèles et de textures. Uni ou à carreaux. Tailles 30-36. *SOLDE* 4.99

CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

SOULIERS POUR HOMMES En cuir. Fabrication canadienne. Semelle plate-forme. Couleurs assorties. Pointures 8½ à 10½. *SOLDE* $9

SOULIERS POUR DAMES En cuir. Semelle plate-forme en uréthane. Fabrication canadienne. Choix de couleurs. Pointures 6½ à 8½. *SOLDE* $9

SOULIERS POUR DAMES Semelle plate-forme. Empeigne en vinyle. Choix de couleurs. Pointures 7-9. *SOLDE* 4.50

SOULIERS POUR DAMES Empeigne en vinyle. Semelle plate-forme. Choix de modèles. Choix de couleurs. Pointures 6-9. *SOLDE* $6

Coin du Fumeur

ASSORTIMENT DE JEUX

SPILL & SPELL OU MILLE BORNES	*SOLDE*	2.63
YUM	*SOLDE*	1.47
GRANDS MAÎTRES	*SOLDE*	4.23
MONOPOLY	*SOLDE*	3.98
ALBUM CANADA	*SOLDE*	2.26

SUPER AUBAINES DU MERCREDI

ESSUIE-TOUT "Viva" Paquet de 2 rouleaux de 180 essuie-tout 2 épaisseurs. *SOLDE* .69

CIRE À PLANCHER "Aerowax". Contenant de 42 onces. *SOLDE* 1.29

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI, MERCREDI 9 h a.m. à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI 9 h. a.m. à 9 h p.m.
SAMEDI 9 h a.m. à 5 h p.m.

370 rue ST-JACQUES
PLAZA GRANBY, GRANBY

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE REÇU LE 26 FÉV 1974

LES GRANDS MAGASINS QUI DIFFÈRENT PAR LEURS BAS PRIX